L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1262 - VENDREDI 21 MARS 2014 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224





Philippe Lerat
Directeur du
CRA Bourgogne

De 72 à 524 cv, des tracteurs 100% CLAAS



AXOS, ARION 400, ARION 600/500, AXION 800, AXION 900 et les tracteurs à 4 roues égales XERION : ces 34 modèles ont été repensés pour vous permettre d'effectuer votre métier en répondant à vos attentes : puissance, motricité, confort, maniabilité…Toutes ces gammes sont fabriquées dans l'usine CLAAS du Mans avec la plus grande rigueur dans le process de montage pour vous proposer des tracteurs les plus fiables possible.

Une gamme de tracteurs et un Service Après-Vente à la hauteur de vos exigences.

Avec une gamme tracteurs renouvelée, CLAAS s'impose comme l'un des principaux constructeurs de tracteurs agricoles en Europe. Aujourd'hui, CLAAS vous propose une gamme répondant parfaitement aux exigences de l'agriculture moderne. Cette gamme est reconnue par la profession. La meilleure preuve : l'AXION 800 à transmission à variation continue CMATIC a été élu tracteur de l'année au dernier Agritechnica.

Au CRA Bourgogne, nous sommes fiers de pouvoir vous proposer une telle gamme. Cependant, aussi aboutis soient-ils, la mécanique reste la mécanique et notre devoir est de vous apporter une qualité de SAV la meilleure possible.

L'esprit Service

Depuis 3 ans, notre slogan «L'esprit Service» résume toute la conception que nous avons de notre métier. Si l'on en juge nos ventes de moissonneuses-batteuses, il semble que vous partagiez cette même vision. Grâce à votre confiance, nous sommes aujourd'hui le CRA qui vend le plus de machines et par conséquent le 1er CRA de France. Afin d'être toujours plus performants, nous avons réorganisé notre SAV en scindant les activités récolte et tracteurs pour plus de disponibilité et de réactivité.

Découvrez cette nouvelle organisation page suivante !

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE

L'esprit Service

■ 21490 Varois 03 80 68 07 80 ■ 21330 Laignes 03 80 81 60 55
■ 71400 Autun 03 85 52 61 68 ■ 52800 Nogent 03 25 02 12 00

www.tractomarket.com/bourgogne
www.claas.fr

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE

Un service Après-Vente entièrement tourné vers le client



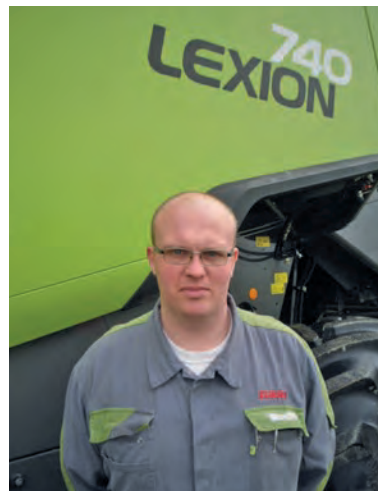
Martial Pagny,
Responsable Après-Vente
ateliers et magasins.

«Nous spécialisons nos ateliers afin d'être encore plus réactifs auprès de nos clients»

Martial Pagny est entré au CRA Bourgogne en 1994 comme technicien puis comme Responsable d'atelier à Autun pendant 14 ans. La technique, il connait ! L'année dernière, il a pris la responsabilité du SAV et des magasins de la concession CLAAS. Partant du constat que les gammes de matériels sont aujourd'hui plus longues et plus techniques et qu'il est impossible pour un technicien de connaitre tous les produits sur le bout des doigts, Martial Pagny a souhaité réorganiser ce secteur pour un service client encore amélioré. Ainsi, plus un technicien est spécialisé, meilleure est la qualité du service.

Des Responsables d'atelier experts.

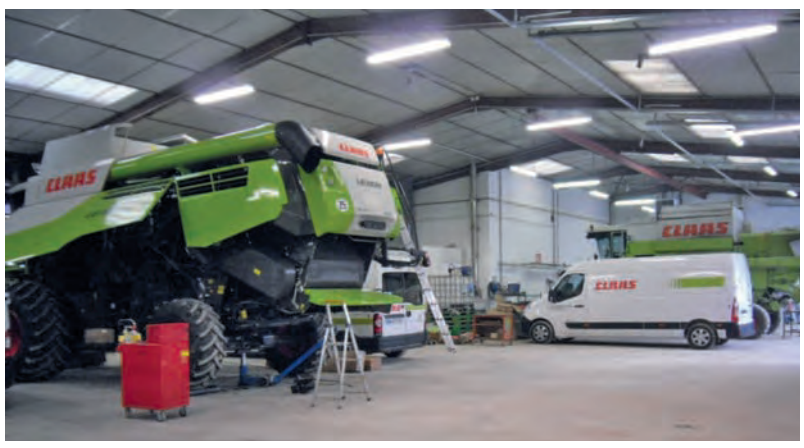
Concrètement, le SAV de Varois, le siège du CRA Bourgogne, est aujourd'hui organisé en deux ateliers : tracteurs et récolte. Raphaël Chaudat a en charge la récolte (MB, presses et ensileuses) et Didier Derepas est spécialisé tracteurs et chargeurs télescopiques. Chaque Responsable d'atelier anime une équipe de cinq ou six techniciens qui suivent en moyenne chaque année deux semaines de formation dans leur spécialisation. L'avantage de ces équipes réduites mais spécialisées est le diagnostic à la prise en charge de l'intervention. Comme au SAMU, un Responsable d'atelier spécialisé saura mieux aiguiller le client en panne et caler l'intervention avec son équipe. Au CRA Bourgogne, chaque technicien dispose d'un véhicule-atelier et de son outillage spécifique, notamment l'outil de diagnostic CDS développé par CLAAS pour l'ensemble de la gamme.
Les ateliers récolte et tracteurs de Varois travaillent dans un bâtiment agrandi et réaménagé. Si besoin est, un technicien récolte peut très bien intervenir sur un tracteur et vice-versa.
Prochainement, cette nouvelle organisation sera déployée dans les bases de Laignes, Autun et Nogent (52). Pour l'instant, les responsables d'atelier des bases peuvent s'appuyer sur l'expertise de Varois dans des cas complexes. La transversalité de l'organisation de Varois profite à tous.
Priorité au service !



Raphaël Chaudat,
Responsable atelier récolte,
semis et fertilisation
03 80 68 08 58



Didier Derepas,
Responsable atelier tracteurs
03 80 68 08 57





D'importants travaux ont été réalisés par le CRA Bourgogne pour augmenter la surface des ateliers et ainsi séparer les parties récolte et tracteurs.



Jérémie Guilleminot,
Spécialiste EASY

Jérémie Guilleminot, le «Monsieur EASY» du CRA BOURGOGNE

EASY concentre toute la compétence et le savoir-faire de CLAAS dans le domaine électronique : Jérémie est le spécialiste des technologies nouvelles, son activité se concentre autour du réglage des machines, des systèmes de guidage, des solutions logicielles pour des domaines d'applications très larges et les tâches les plus variées. Désormais, les agriculteurs ont un interlocuteur spécialisé au CRA Bourgogne. Agé de 25 ans, Jérémie Guilleminot est depuis plus d'un an, l'interlocuteur spécifique pour la mise en route et le suivi des tracteurs équipés de l'ordinateur de bord CEBIS, des moissonneuses-batteuses, des GPS…Un client soucieux d'optimiser son automoteur, une mise à jour d'un guidage, un besoin de conseil d'utilisation ou de configuration,… Jéremie intervient gratuitement chez les clients et vient aussi en appui EASY aux vendeurs et techniciens si ceux-ci le souhaitent.

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE

L'esprit Service

CLAAS

L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1262 - VENDREDI 21 MARS 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



DOSSIER SPÉCIAL
PULVÉRISATEURS



Plus d'autonomie avec une cuve frontale
La coupure automatique de tronçon fait ses preuves
Deux solutions pour répondre aux limites d'utilisation des buses
Les nouveautés 2014 • Les occasions sélectionnées

Pages 18-24

Photo John Deere

Côte d'Or

› Nouvelles technologies

Quels changements ces dix prochaines années ?



Nièvre

› Foire en Sud-Morvan

Luzy : Une foire qualitative



Yonne

› Vins de Chablis

Ambiance des «Grands Jours»







Voir page 9

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
• PRI Info
03 • Élections des 23 et 30 mars: La fonction de maire n'a plus la cote...

Côte d'Or
04 • Installation: Les moutons, son choix de production
05 • Nouvelles technologies: Quels changements ces dix prochaines années ?
06 • Élevage :Une addition de plus en plus salée
07 • Devenir agriculteur: Les parents influencent-ils leurs enfants ?

Nièvre
08 • Luzy: Une foire qualitative en Sud-Morvan
09 • M. le maire de Garchy, agriculteur, est seul candidat à sa succession
10 • Syndical: Appel régional à la mobilisation le 9 avril à Nevers

Yonne
11 • Municipales: «Au revoir Monsieur le maire…»
12 • Chambre d'agriculture 89: PAC et Projet Agricole Départemental au menu de la session
13 • Chablis: Ambiance des «Grands Jours»
14 • Jardins de la Croisière: Les Jardins ont «la patate» !

Bourgogne...
15 • Agroalimentaire: Le pain «senior» G-Nutrition en phase de commercialisation
16 • Session de la Chambre régionale d'agriculture: Un cap pour la mandature
17 • Évolutions: Un marché mondial du grain sous influences
18 • Dossier Spécial pulvérisateurs

Services
28-29 • Cours et marchés
30-32 • Petites annonces
33-36 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Chalon-sur-Saône (71)

L'agriculture s'expose à Gen&Tech

Entre la journée dédiée au professionnels, la journée des concours et la journée grand public, l'agriculture se donne trois jours à Chalon-sur-Saône avec le salon Gen&Tech pour valoriser ses atouts, aller à la rencontre de tous ses publics et inscrire son développement dans le progrès technologique.

Gen&Tech version 2014 c'est d'abord un salon dédié à l'agriculture, un salon professionnel qui s'ouvre cette année au monde végétal et au grand public. Lieu d'échange pour les acteurs du monde agricole et lieu de rencontres entre le monde agricole et le grand public, Gen&Tech s'attache à présenter l'agriculture d'aujourd'hui. Pratiques agricoles, découverte des filières, des produits, du producteur au consommateur et du champ à l'assiette... Gen&Tech va mettre en scène les outils, les techniques et les ressources dédiées à l'agriculture d'aujourd'hui que sont la génétique, les biotechnologies, les nouvelles technologies, les filières, l'enseignement agricole, la formation... Le salon se veut une vitrine des moyens mis au service des producteurs, de la production et des produits, pour soutenir et renforcer la compétitivité des exploitations et faciliter leur adaptation à un environnement économique en constante évolution. Sans oublier l'attention portée aux attentes sociétales et le nécessaire dialogue avec les consommateurs. Des consommateurs qui connaissent mal les techniques de productions et sont destinataires souvent d'informations qui dénaturent la réalité du monde agricole.

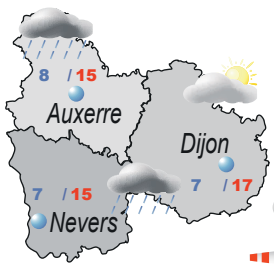


Les thématiques 2014 sont à la hauteur des enjeux économiques et de communication, elles intéressent l'agriculture et l'élevage, les enjeux et les attentes sociétales. Dès l'ouverture du salon une conférence débat pose la question de la performance des structures agricoles aux professionnels : *«En quoi le progrès et ses outils permettent-ils d'améliorer la productivité des exploitations agricoles et la qualité des produits et, en assurant ainsi la pérennité ?»*. Aux manettes : Christophe Perrot (Idèle) et Gérard Million, Dijon Céréales. Des animations et des spots techniques vont ponctuer cette journée technique réservée aux professionnels. Les 29 et 30, place aux concours des vaches charolaise, prim'holstein, montbéliarde, limousine, brune, simmental, blonde, salers, Aubrac. Et en fil rouge de ces trois jours, la présentation des partenaires, des filières, des producteurs, d'une ferme pédagogique et des produits du terroir.
Rendez-vous au Parc des expositions de Chalon-sur-Saône, les 28, 29 et 30 mars, de 9h à 19h, nocturne le 29 mars avec la soirée des éleveurs. **AMK**

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 21 au 30 mars

DIJON CÉRÉALES
AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 21 Mars



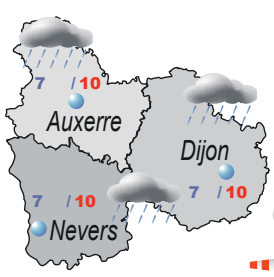
Variable
Le temps sera variable pour la journée de vendredi, avec toutefois quelques éclaircies localement.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 30 km/h

Ste Clémence
Soleil : 06:48 - 19:00
Lune : N.C. - 09:11

Samedi 22 Mars



Pluvieux
La journée de samedi se déroulera sous la pluie. Les températures seront en baisse l'après-midi.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Léa
Soleil : 06:46 - 19:02
Lune : 00:24 - 09:57

Dimanche 23 Mars



Averses
Pour cette journée dominicale, l'épisode de pluie continu sur la région. Les températures seront encore en baisse, et les vents souffleront faiblement.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

St Victorien
Soleil : 06:44 - 19:03
Lune : 01:25 - 10:51

Prévisions à 7 jours

Lundi 24 au Mercredi 26 Mars :

couvert / nuageux / clair

Vents : Nord-Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : 2 à 5 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

Jeudi 27 au Dimanche 30 Mars :

ciel de traine / ciel de traine / averses / ciel de traine

Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 3 à 10 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

clin d'œil



Élections des 23 et 30 mars

La fonction de maire n'a plus la cote...

Les élections municipales des 23 et 30 mars constituent un véritable défi de représentation pour les communes des territoires ruraux. La difficulté à constituer certaines listes et à mobiliser les candidatures traduit le malaise de la représentation communale. Dans les petites communes les charges de la fonction pèsent plus lourd que les maigres avantages de la représentation.



Photo: Réussir

Dans tous les départements, des communes ont peiné à recruter des candidats et certaines zones s'en trouvent complètement dépourvues.

La défection des candidats dans certaines petites communes rurales a révélé le grand malaise des maires ruraux. Dans tous les départements, des communes ont peiné à recruter des candidats et certaines zones s'en trouvent complètement dépourvues. Pour l'association des maires ruraux de France, il faut voir là l'effet de *«l'accumulation des difficultés rencontrées par les candidats aux élections municipales»*. Ce scrutin 2014 impose en effet la l'obligation de déclaration de candidature aux candidats des petites communes et la parité hommes-femmes pour les communes de 1000 habitants et plus. On peut aussi expliquer ces difficultés à "recruter" par une défiance croissante vis-à-vis des élus et des politiques dans leur ensemble et à une désaffection pour l'engagement au service du collectif. La montée de l'individualisme dans une société basée de plus en plus sur l'avoir et le paraître plutôt que l'être, produit là aussi ses effets. En tout cas, sur l'ensemble du territoire national, 64 communes n'ont pu mobiliser aucun candidat. C'est une première et un symptôme inquiétant, car les communes dans lesquelles aucun candidat ne s'est présenté devront en dernière instance, après un intérim assuré par le préfet du département, fusionner ou être dissoutes.

Une charge de plus en plus lourde

Certains maires estiment de fait la charge de plus en plus lourde, surtout dans les petites communes rurales dotées de moins en moins de moyens et de pouvoirs. Le poids des intercommunalités se fait sentir, le vrai pouvoir de décision est là désormais. Or, l'activité de maire d'une commune rurale demande beaucoup de temps, compte-tenu de l'alourdissement des contraintes administratives et du manque de moyens financiers pour se doter d'un personnel administratif suffisant. Le maire aussi est souvent pris à parti, traité comme un bouc émissaire par des administrés qui ne mesurent pas toujours l'ampleur de la tâche compte-tenu du manque de moyens.

Premier magistrat de la commune et médiateur

Le quotidien d'un maire est lourd: premier magistrat de la commune il doit régler les conflits d'usage, veiller à la sécurité, voire sa responsabilité de plus en plus souvent engagée. Il n'est pas toujours facile non plus de faire cohabiter des populations aux intérêts divergents. Les néo-ruraux déconnectés de la vie de la campagne doivent trouver leurs marques et se confronter aux vraies réalités de la campagne, les ruraux de souche et les agriculteurs en particulier doivent aussi apprendre à composer avec ces nouveaux installés. Le maire doit savoir endosser le costume d'un médiateur pour éviter que ne dégénèrent certains conflits d'usage. Le manque de moyens financiers impose des arbitrages parfois conflictuels, vaut-il mieux restaurer l'église ou entretenir la voirie ?

Face à la solitude, au dénuement de certains administrés le maire peut aussi se retrouver démuni, financièrement et humainement...

Le défi de la représentation des agriculteurs

Signe de ce mal être des zones rurales, le redécoupage des territoires ruraux a suscité de vives oppositions, certains estimant comme François Sauvadet, président du Conseil général de Côte d'Or que *«la réforme des élections cantonales signe la mort de la représentation des territoires ruraux»*. Au-delà du contexte politique, le sentiment d'abandon des espaces ruraux est bien réel et pèse sur ces élections municipales. Dans ces conditions, la représentation des agriculteurs s'apparente à un véritable défi, d'autant qu'ils sont de moins en moins présents dans les organes décisionnels des communes.
L'initiative de Xavier Beulin, engageant les agriculteurs à se présenter aux élections municipales est nouvelle, mais elle traduit bien la spécificité du mandat municipal. Un mandat qui concerne la vie quotidienne des ruraux autant que des agriculteurs et où la représentation de ces derniers est en chute libre. Les agriculteurs s'ils veulent continuer à exercer leur métier dans de bonnes conditions doivent défendre leur place dans les communes et leurs instances de décision, c'est tout le sens de l'appel de la FNSEA. Il suffit de voir l'aberration de certains aménagements communaux pour s'en convaincre aussi.

AMK

► Repères

Pas de candidats, pas d'élection et une commune reprise en main...

En l'absence de candidats, pas d'élection... Le Préfet nomme par la suite une délégation spéciale chargée d'organiser de nouvelles élections. Dans l'hypothèse de blocages répétitifs, le Préfet pourrait engager la procédure de dissolution de la commune par fusion. Cette délégation spéciale est composée de trois membres pour les communes de moins de 35 000 habitants et de sept membres au maximum pour les communes de plus de 35 000 habitants. La délégation élit en son sein un président qui remplit les fonctions de maire, ses pouvoirs se limitant aux actes de pure administration conservatoire et urgente de la commune (ce qui exclut notamment, la préparation du budget communal). En pratique, la délégation spéciale a surtout pour mission d'organiser de nouvelles élections pour remédier à la situation de blocage de la vie communale. Dans l'hypothèse d'un blocage total, à répétition, le Préfet sera contraint d'engager la procédure de dissolution de la commune par fusion avec d'autres communes.

► PRI info

Côte d'Or Elle souhaite s'installer

Agée de 30 ans, cette jeune femme souhaite s'installer en élevage caprin avec transformation fromagère et carnée, en circuits cours principalement. Pour acquérir les compétences nécessaires, elle a travaillé pendant 4 ans sur une exploitation caprine, a suivi plusieurs semaines de stages en agriculture conventionnelle et biologique. Elle possède un certificat d'Auxiliaire de Santé Animale et a travaillé en Clinique Vétérinaire. Elle a obtenu un BPREA option caprin lait et transformation fromagère et élève en loisirs depuis deux ans des chèvres qui sont au nombre de 20 aujourd'hui. Elle souhaite s'installer en Côte d'Or en association avec un exploitant agricole pour développer son activité en créant une relation avec celle existante par le biais de la production ou de la commercialisation. Elle est éligible aux aides à l'installation. Son ami qui est détenteur d'un BPREA option production animal général, transformation carnée et ferme pédagogique pourrait rejoindre le projet quelques années plus tard. Contact : Corine GARNIER-PENNING. Tel : 03,80,68,67,85 @ : corine.penning@cote-dor.chambagri.fr

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON et Sylvie SIMONIN (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Saône et Loire Vous avez un projet d'installation en agriculture ?

Contactez le Point Info Installation le plus tôt possible !
L'accueil au Point Info Installation est une étape incontournable pour toute personne qui a un projet d'installation en agriculture. Cet accueil doit être réalisé le plus tôt possible (idéalement 18 mois avant l'installation). Il vous permettra d'enclencher les démarches pour élaborer votre Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) et de connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Vous pourrez être orienté vers d'autres personnes ressources en fonction de vos besoins ou de vos questions, et repartirez avec un échéancier personnalisé. L'accueil est financé par l'Europe (FSE) et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation. Contact : Point Info Installation au 06.37.23.61.99 pour prendre rendez-vous ou par mail info.installation71@laposte.net

Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée.
Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Installation

Les moutons, son choix de production

Nicolas Regala, un Beaunois de 25 ans, s'est installé en 2011 dans une bergerie du canton de Nuits-Saint-Georges. Cet hors cadre familial fait part de ses motivations et évoque son quotidien.

«*Mes parents ne sont pas agriculteurs mais j'ai toujours voulu être paysan. Depuis tout petit, je voulais travailler dans la nature, être libre de ce que je ferai*» raconte Nicolas Régala, rencontré la semaine dernière à Fussey, à la bergerie du Bas de Gouey. Après des études suivies à Fontaines (Bac pro puis BTS productions animales), Nicolas Régala se lance à la recherche d'une exploitation. «*Je voulais rester sur les Hautes-Côtes, moi qui habite Meloisey. Mon constat ? Il n'y a pas tant de fermes que ça à reprendre !*» lance le jeune diplômé. En surfant sur Internet, Nicolas Regala tombe sur une annonce du répertoire départemental d'installation (RDI) : «*quelqu'un partait en retraite à Fussey, c'était juste à côté d'une exploitation où j'avais été apprenti*». Une rencontre est organisée avec l'exploitant et le propriétaire de la bergerie. «*Chacun a fait son prix, les négociations se sont plutôt bien passées*» se réjouit le jeune homme. Si sa préférence, durant son adolescence, allait davantage vers un atelier bovin allaitant, le contact avec les ovins et la technicité de leur conduite l'ont finalement emporté, grâce aussi à cette opportunité : «*ces animaux sont très appréciables, et certains postes sont très techniques et m'ont intéressé. Je me suis lancé!*». Trois ans après son installation, Nicolas Regala ne regrette aucunement son choix : «*je suis aujourd'hui dans mon élément, je fais ce que j'aime. Le site et son environnement sont particulièrement agréables… Ils avaient d'ailleurs pesé lourd dans ma décision. Aujourd'hui, j'ai comme projet de construire une maison juste à côté*».

Une première année difficile

«*Jeté dans le bain*» à 22 ans, Nicolas Regala a connu des débuts relativement difficiles : «*en augmentant dès le départ la troupe de brebis de 60 à environ 200 unités, les problèmes sanitaires ont été nombreux avec de l'entérotoxémie, de la pasteurellose… Le taux de mortalité a été élevé et cela m'a complètement plombé la trésorerie*». S'installer dès la sortie d'école est une «*grande expérience*» : «*ce n'est vraiment pas pareil qu'en cours ! Heureusement, j'ai bénéficié de précieux conseils et soutiens d'amis, du syndicat d'élevage ovin, de ma coopérative…*» se réjouit le moutonnier. Celui-ci a pris ses marques au fil des mois et des années : «*on se fait la main petit à petit, je perds beaucoup moins de temps aujourd'hui sur certains postes. A la mise-bas, je reconnais désormais certains signes qui me permettent de savoir si je dois foncer ou pas !*». Le plus dur dans l'installation, selon Nicolas Regala, sont les heures à consacrer : «*on a constamment la tête dans le guidon. Au tout début, c'est presque inhumain, j'étais de 6 heures du matin à minuit dans la bergerie. Maintenant, c'est principalement pendant les agnelages, j'en ai 270 à faire et je travaille parfois 16 heures d'affilée. Ma copine le sait : elle ne me verra pas beaucoup en mars !*».

De la vente directe

Si la passion est incontestablement présente, qu'en est-il des revenus ? «*Niveau économique, ce n'est pas encore évident, c'est le point faible au démarrage*» reconnaît Nicolas Regala, «*les soucis sanitaires de la première année m'ont vraiment fait mal. Cela fait trois ans que je n'ai pas de salaire. Au début, je vivais sur mes économies. Heureusement, je suis encore chez mes parents*». Le jeune homme compte sur ses actuels agnelages pour redresser la barre : «*les investissements qui ont été réalisés sont loin d'être astronomiques, d'ici quelques temps tout sera remboursé et j'espère me verser un salaire assez rapidement, même si aujourd'hui, je préfère mettre l'argent dans la bergerie*». Nicolas Regala s'est également lancé dans la vente directe de viande d'agneaux : «*je fais ça depuis mon installation, ça se développe de plus en plus et je dois tourner autour de 250 clients aujourd'hui. L'entreprise Seleviandes basée à Saint-Rémy découpe, met sous vide et je stocke dans mon armoire réfrigérée. Les gens viennent chez moi mais je peux aussi livrer. Le poste merguez s'est lui aussi bien développé et concerne désormais 130 clients*».

AURÉLIEN GENEST

Contact : Nicolas Regala au 06 77 99 22 77.



Nicolas Regala, ici avec un agneau âgé de 48 heures, élève 280 brebis Charollaises et Grivettes.

Points du vue du syndicat d'élevage ovin

Quels sont les trois principaux avantages d'une installation en élevage ovin ? La question a été posée au technicien Jean-Marc Bidoire et au président Hubert Mony. Le contexte économique favorable, la rapidité de retour sur investissement et la maniabilité de l'élevage par toute catégorie d'éleveurs sont les réponses données par Jean-Marc Bidoire. Hubert Mony cite en premier les avantages de la Pac et ses aides couplées, puis la rentabilité et le dégagement rapide de trésorerie par rapport à la reproduction et aux ventes possibles quelques mois seulement après l'installation. La troisième réponse d'Hubert Mony concerne la valorisation de terrains pauvres, sur lesquels d'autres productions ne sont pas toujours possibles.

Repères



Élevage ou céréales: un choix difficile ?

**BEP, Bac pro, BTS… Toutes les études qu'il a suivies étaient orientées dans les productions végétales. Pourtant, depuis exactement un an, Sylvain Thibault est éleveur charolais. Ce jeune homme de 25 ans installé à Mimeure dans le canton d'Arnay-le-Duc fait part de sa récente expérience et de son point de vue sur la question : «*Je reconnais que le choix entre l'élevage et les céréales est assez compliqué. Ce n'est pas uniquement une question de feeling. Il y a différents postes économiques et techniques à analyser et aussi, la notion d'opportunité à s'installer dans telle ou telle production. Les céréales apparaissent attractives avec les revenus qu'elles génèrent, mais la pression foncière est plus importante dans ce secteur. Il n'est pas toujours facile de trouver des terres pour s'installer. En plus, elles sont beaucoup plus chères qu'en élevage. Si je regarde les collègues qui étaient avec moi en BTS, plusieurs ont totalement changé totalement de voie. Il y en a un qui est pompier, un autre infirmier.... Des fils d'agriculteurs rencontrent le même problème pour trouver du terrain mais restent heureusement dans la branche agricole. Certains développent des activités extérieures en attendant le départ en retraite de leurs parents*». Dans son cas personnel, Sylvain Thibault a finalement préféré investir dans un atelier bovin : «*en prenant également en compte le matériel conséquent nécessaire aux productions végétales, les divers investissements liés aux céréales m'ont un peu dissuadé. Il m'est apparu plus rentable d'investir dans un atelier bovin : des vaches vous font des veaux chaque année, alors que le matériel céréalier s'use chaque année. Certes, en élevage, il faut souvent se lever la nuit pour les vêlages, mais il y a du travail régulier toute l'année. En céréales, ce sont plutôt des coups de bourre ! Le contact avec les animaux et mon intérêt pour la génétique m'ont fait prendre ma décision*». En attendant d'être installé à 100% sur son exploitation -il n'y est qu'à titre secondaire pour le moment- Sylvain Thibault est salarié chez un agriculteur à vocation céréalière : «*cela m'apporte un revenu supplémentaire et fixe chaque mois. Je garde tout de même une grande attache aux productions végétales : j'ai pour objectif de relever certains prés quand je serai installé à temps complet. Cela me permettra d'être autonome en paille et pour l'alimentation du bétail*».

Rencontre avec un double actif

Il ne voit pas le bout du tunnel

Salarié dans une entreprise de travaux agricoles et publics, Frédéric Gauthey élève une troupe de 173 ovins. Son emploi du temps est très chargé...

La passion pour les moutons l'a emporté mais il l'assume complètement. «*Mon entourage me dit souvent d'arrêter ça et de tout vendre pour être plus tranquille… Mais j'ai toujours aimé les moutons et je ne suis pas prêt de stopper !*» lance Frédéric Gauthey. Ce double actif de 52 ans, qui habite Chailly-sur-Armançon dans le canton de Pouilly-en-Auxois, le dit lui même : «*je suis pris dans un certain engrenage lié à ma passion*». A l'âge de 15 ans, Frédéric Gauthey achète ses cinq premières brebis «*pour le plaisir*» : «*mes parents ne sont pas du milieu agricole mais depuis tout jeune, j'ai toujours mis les pieds dans les fermes. Je voulais avoir des moutons*». Le Pollien se débrouille tant bien que mal pour loger ses premiers animaux : «*on me prêtait des bouts de vergers, un petit bout d'écurie pour les rentrer… Il n'y avait pas d'eau, ni d'électricité*». Dans la foulée, en 1977, Frédéric Gauthey intègre la société Meuriot dans laquelle il travaille encore aujourd'hui. Le Côte d'orien continue en parallèle son élevage ovin. Sa troupe de brebis augmente progressivement et arrive à une trentaine d'unités. En 1990, le départ en retraite d'un agriculteur de son village lui permet d'acquérir un peu de plus de surfaces : «*j'en ai profité pour augmenter ma troupe jusqu'à 80 brebis et béliers*». En 2000, Frédéric Gauthey construit un tunnel pour loger ses ovins et leur nombre passe à 120. L'effectif continue d'augmenter pour arriver aujourd'hui à 173 unités. «*Si vous entendiez ma femme…*» murmure le double actif, «*entre mon travail dans mon entreprise de travaux et les moutons, c'est vrai que je n'arrête pas. Les vacances que je prends chez mon patron, je les passe ici. Je ne suis jamais parti en vacances depuis que je travaille*». Quentin, le fils de Frédéric, semble lui aussi prendre goût à l'élevage après avoir consacré ses dernières vacances d'hiver aux agnelages. «*Le travail ne manque pas à cette période de l'année, il m'a bien aidé*» se réjouit le Pollien, remerciant au passage son employeur qui lui permet d'adapter ses heures de travail en fonction des impératifs de la mise-bas. La troupe ovine de l'éleveur continuera-t-elle d'augmenter ? «*non, je ne pense pas, car là, j'ai atteint la limite !*» répond l'intéressé.

AURÉLIEN GENEST



Frédéric Gauthey, entouré de ses Charollais et Ile-de-France, a construit un tunnel à Chailly-sur-Armançon.

Nouvelles technologies

Quels changements ces dix prochaines années ?

Des panneaux photovoltaïques sur les toits, des éoliennes dans les champs : le panorama des agriculteurs a bien évolué depuis moins de 5 ans. Qu'en sera dans l'avenir ?



Michel et Ludovic Thibault évoquent la méthanisation, le matériel agricole électrique et les robots d'alimentation.

La question a été posée, un peu à l'improviste, à Michel et Ludovic Thibault. Ces deux agriculteurs du canton de Liernais se trouvaient la semaine dernière dans l'exploitation équipée de panneaux photovoltaïques, visibles dans le paysage de Sussey (voir photo).

Tous deux étaient en train de curer du fumier, ne s'attendaient pas à ce type de question, mais ont volontiers tenté d'y répondre. *«Je vois bien la méthanisation se développer ces toutes prochaines années»* affiche Michel Thibault, qui semble convaincu par cette technique pouvant générer de l'électricité à partir de... fumier, justement. Plusieurs projets sont en cours dans le département et leur nombre devrait rapidement se multiplier selon Michel Thibault. Le Liernaisien continue sur sa lancée : *«je pense également à du matériel agricole fonctionnant à l'électricité, qui pourrait provenir du photovoltaïque ou de la méthanisation... Ce serait de l'énergie beaucoup plus propre, naturelle et plus économique. Encore faudrait-il que les constructeurs adaptent les machines. Mais ce n'est peut-être pas pour la prochaine décennie»*.

De nouvelles races ?

En allant plus loin que le seul cadre des énergies renouvelables, Ludovic, le fils de Michel, évoque les robots d'alimentation. Un atelier de la Cialyn, dans l'Aube, en est muni : *«Toute l'alimentation est robotisée, de même que le paillage. L'aliment se charge tout seul, un rail est posé dans le béton et le robot suit le circuit. Mais bon, cela concerne 2 000 taurillons et ce n'est pas prêt d'arriver dans les petites fermes»*.

Qu'en est-il des animaux ? De nouvelles races, de nouvelles espèces arriveront-elles dans les prés, dans les exploitations de Côte d'Or ? Les deux éleveurs rendent cette fois-ci une copie blanche pour cette question.

Certaines prévisions feraient part, dans un avenir plus lointain (au delà de 2050) de la nécessité d'une production d'insectes afin de satisfaire les besoins alimentaires de l'Homme.

Avec 9 milliards d'individus sur Terre, la production de viandes devra doubler mais les surfaces agricoles ne seraient pas suffisantes. *«Élever des insectes dans l'Auxois ? Heu, non, je n'y crois pas trop !»* termine Michel Thibault, avec le sourire.

AURÉLIEN GENEST



Les agriculteurs ont installé des panneaux photovoltaïques en 2009. Le parc éolien de Beurey-Bauguay a vu le jour un an plus tard.

▸ Agendas

25/03 Journée d'activités Bovins croissance

Bovins croissance organise une journée d'activités le 25 mars à Thoisy-le-Désert à partir de 10h. Rendez-vous à la salle des fêtes pour une présentation des services et un bilan de l'activité. Conseils aux jeunes éleveurs. 12h30 déjeuner sur place. 14h : démonstration du système d'auto-pesée au Gaec de l'Armançon. Tous les éleveurs de bovins viande sont invités à participer à cette journée (adhérents ou non adhérents). Contact : Laurene Porcheret au 06 85 25 61 00 ou 03 80 90 68 80. Déjeuner sur réservation.

02/04 Démonstration de pose de clotûre

Le tout premier salon dédié aux seniors va se tenir les 20 et 21 février au Palais de congrès à Dijon. Dans de salon priorité aux rencontres et aux échanges au travers des expositions, des conférences et des ateliers concernant les loisirs, le logement, la forme, le patrimoine, les services à la personne, les nouvelles technologies. Outre les espaces exposants, les visiteurs pourront découvrir le Village des associations et participer à sept tables rondes et conférences ouvertes à tous les publics. La MSA apporte sa contribution à l'organisation du salon, elle a notamment envoyé une invitation personnalisée à 9 000 adhérents agricoles du département de 55 à 80 ans. Sur son stand elle présentera les aides personnalisées et les actions de prévention sociale et de santé.

06/04 Marché concours de Pâques

L'association pour la promotion des animaux de boucherie de haute qualité de Dijon organise le dimanche 6 avril, le marché concours de Pâques, qui aura lieu au Parc des expositions à Dijon.

▸ Zoom sur
Un avis féminin

Delphine Buisson, technicienne chez Global, rencontre beaucoup d'éleveurs et pense également à la méthanisation: *«Elle est l'objet de plus en plus de discussions. Je sais que des projets sont en cours dans le département. Dans quelle mesure vont-ils se développer ? Je ne sais pas. Ce sont de gros projets qui se chiffrent en millions d'euros. Les ateliers d'engraissement et les laitiers seraient plus concernés avec des tonnages plus importants en fumier. Cela concernerait davantage le nord de l'Auxois et le Châtillonnais».*





Hausse des charges en élevage

Une addition de plus en plus salée

Un agriculteur du canton de Saulieu a accepté de sortir d'anciennes factures pour les comparer à celles d'aujourd'hui. La hausse des charges est parfois très impressionnante.

Michel Bureau, 45 ans, travaille avec son frère Gilles sur une exploitation de polyculture élevage bovin et ovin. Installé en 1991 au Gaec du Bras de Fer, le Sédélocien s'est livré à un petit exercice visant à comparer l'évolution du montant de plusieurs factures, d'hier et d'aujourd'hui. Son attention s'est principalement portée sur le fioul, les complémentaires azotés et les produits et services vétérinaires : les trois charges les plus importantes de son Gaec. Michel Bureau commence par le fioul, qu'il utilise à hauteur de 20 000 litres chaque année : *«En 1990, les 1 000 litres nous coûtaient 220 francs. Une facture datant du 27 juin 2013 indique 727€ pour la même quantité!»* L'éleveur apporte une précision : *«contrairement à ce que l'on peut croire, nous utilisons beaucoup plus le tracteur qu'en système céréalier. Nous l'utilisons toute l'année pour assurer la manutention et nourrir les animaux»*. Deuxième poste étudié : les complémentaires azotés. *«La tonne valait 261€ en 2003, 338€ en 2009 pour arriver à 433€ il y a deux mois !»* mentionne Michel Bureau. Les produits et services vétérinaires suivent la même tendance : *«une césarienne coûtait 169€ en 2004, 179€ en 2009, 207€ en 2013 et aujourd'hui elle atteint 210€. Le shotapen, un antibiotique courant dans nos élevages, coûte désormais 67€ les 250 ml. Nous l'achetions 47€ en 2008. En 1990, un produit similaire de même quantité valait l'équivalent de 27 euros»*.

Des nouveautés qui pèsent

Michel Bureau fait remarquer que certaines charges ne peuvent être comparées, pour la simple raison qu'elles ne datent que de quelques années ! C'est notamment le cas de la visite sanitaire: *«elle doit être réalisée par le vétérinaire tous les ans, elle nous coûte entre 150 et 200 €»*. L'éleveur ajoute le contrôle du pulvérisateur (entre 200 et 250€), ou encore *«tout ce qui touche à la certification et chartes de qualité»* qui se chiffre à 90€ par an. *«Les exemples ne manquent pas, ces nouvelles charges sont venues alourdir encore plus la note»* lance le Sédélocien.

Un problème de fond (s)

Les charges augmentent, qu'en est-il des produits de la ferme? *«Depuis mon installation, j'ai toujours vu le prix des animaux baisser, à l'exception des deux dernières années»* retrace Michel Bureau, *«je me rappelle à l'époque, nous avions vendu une vache 25 francs/kg (3,8€/kg) et un taureau 20 francs/kg (3€/kg). Aujourd'hui, une vache part entre 26 et 27 francs/kg (entre 3,96 et 4,11€/kg), le taureau se vend 16 francs/kg (2,43€/kg). Le prix du broutard tourne actuellement aux alentours de 17 francs/kg (2,6€/kg) alors qu'il se situait entre 15 et 16 francs/kg en 1990 (entre 2,28 et 2,43€/kg)»*. L'éleveur dresse un constat évident: *«les charges augmentent plus vite que le prix de nos produits. Ce n'est pas un problème qui date d'hier mais il a tendance à s'amplifier sérieusement. La parade à tout ça, depuis l'époque de mes parents, a toujours été l'agrandissement. Ici, la surface a doublé, de même que le cheptel, dans l'unique but de maintenir le revenu, je ne parle même pas de l'augmenter»*.

Un *«cercle vicieux»*

«Qui dit agrandissement dit investissements dans les bâtiments, dans le matériel... donc une nouvelle hausse des charges, c'est un cercle vicieux» déduit l'éleveur, qui déplore la baisse continue du nombre d'agriculteurs. Au début des années 2000, alors à JA 21, Michel Bureau s'était rendu à Bruxelles lors de la renégociation de la Pac : *«je représentais le bassin allaitant. Je me souviens : nous étions 25 dans la même salle et écoutions un directeur de cabinet. Il nous avait dit, je cite : il est nécessaire qu'il y ait une partie des agriculteurs qui disparaissent pour que les autres vivent mieux. Cela nous avait tous mis en colère. Nous n'osions pas le répéter sur le terrain une fois revenus, mais c'est la triste réalité. Regardez la nouvelle Pac: nous allons encore perdre 10 à 15% des compensations... Avec la hausse des charges, je ne sais plus quoi penser»*.



«En 1990, les 1000 litres nous coûtaient 220 francs. Une facture datant du 27 juin 2013 indique 727€ pour la même quantité !» constate Michel Bureau.

Aurélien Genest

Démonstration de matériel

Une technique pas très courante

La pose d'une clôture électrique permanente était proposée mardi 4 mars dans le canton de Semur-en-Auxois.

«Trois à quatre fois moins chère que le barbelé. Installée deux fois plus rapidement !» résume le commercial de l'entreprise Patura. Présentée comme cela, la clôture électrique permanente peut paraître très intéressante. *«Et c'est la réalité!»* confirme Yannick Baulot, éleveur à Villars-et-Villenotte, chez qui la démonstration était organisée. *«L'année dernière, j'ai participé à ce même type de démonstration, chez Sébastien Tursin à Villargoix. J'ai été séduit par la technique et j'ai enlevé tout mon fil barbelé. J'en suis très satisfait aujourd'hui»* ajoute Yannick Baulot. Avec les nombreux avantages qu'elle apporte, pourquoi cette technique est-elle si peu utilisée par les éleveurs ? *«Elle n'est tout simplement pas assez connue dans la région. Certains font de l'électrique, mais en mobile»* répond le commercial. *«Mon père était lui-même réticent»* reconnaît Yannick Baulot, *«certains ne sont peut-être pas convaincus par ce type de fil. Pourtant ça marche: nous avons un pré le long de la nationale d'Epoisses avec de jeunes bêtes, assez vives: il n'y a eu aucun problème»*.

Des chiffres !

Le commercial se justifie d'un point de vue économique : *«une bobine de fil de 600 mètres coûte un peu plus de 60€. Le barbelé, avec des bobines de 250-300 mètres, tourne autour d'une quarantaine d'euros. Il y a donc une nette différence au mètre linéaire. En plus, nous mettons deux rangs de fil électrique au lieu de quatre rangs de barbelé... L'espace entre chaque piquet est de 15 à 20 mètres, alors qu'en barbelé, c'est tous les deux mètres ou presque ! Les économies sont énormes»*. Le coût de l'électrificateur varie de 80 à 1 500€ selon sa puissance. *«Ils fonctionnent sur secteur, au solaire ou avec une batterie, tout existe»* ajoute le commercial. L'Eleveur Bourguignon, qui organisait cette démonstration avec Patura, proposera un rendez-vous du même type le 2 avril sur la commune de Sussey dans le canton de Liernais. La Chambre d'agriculture prendra part à cette démonstration en présentant le pâturage tournant.

Aurélien Genest



▲ Un commercial de l'entreprise Patura a rappelé plusieurs règles d'installation à une quinzaine de visiteurs.



◄ Yannick Baulot, éleveur à Villars-et-Villenotte, a opté pour ce type de clôture l'an passé.

Système anti-vol

Pour dissuader les voleurs, l'électrificateur est lui-même électrifié...
Un boîtier se ferme à l'aide d'une clé possédant trois couches isolantes. Le propriétaire peut donc être soulagé...

Devenir agriculteur

Les parents influencent-ils leurs enfants ?

Un sondage a été réalisé au sein du réseau JA21. Les jeunes Côte d'oriens sont visiblement libres de leur destin !

Un mail a été envoyé la semaine dernière à 212 jeunes agriculteurs du département. Chacun était invité à donner une note de 0 à 20 afin d'évaluer l'influence qu'auraient eu leurs parents sur leur parcours professionnel. Plus la note s'approchait de 20 et plus l'encouragement à entrer dans le métier était important. A l'inverse, plus la note s'approchait de 0 et plus les parents se montraient réticents. La moyenne des 32 réponses reçues en quatre jours s'élève à 12,5 sur 20, avec près des deux tiers des réponses comprises entre 10 et 13. Cette moyenne peut se traduire par une certaine liberté d'orientation professionnelle, avec une légère incitation, tout de même, à s'installer en agriculture. Seule six notes sont inférieures à 10, la plus mauvaise étant de 5. Les discours négatifs auprès des jeunes se feraient donc assez rares malgré les difficultés du travail au quotidien. Trois notes dépassent 15 sur 20. Un 20 sur 20 est même obtenu !

Visite chez une famille

Ce sondage se voulait anonyme, mais plusieurs JA ont pris le temps d'apporter quelques précisions. L'un d'eux, ayant donné une note proche de la moyenne obtenue, a accepté de nous en dire un peu plus sur son histoire. Cyril Pautet, 34 ans, est agriculteur à Rouvres-en-Plaine dans le canton de Genlis : *«Mon père m'a encouragé à devenir agriculteur, mais vraiment sans plus. En fait, mes parents ne savaient pas trop s'il fallait reprendre la ferme ou non. Ils m'ont toujours poussé à faire des études pour que je puisse faire autre chose au cas où. J'ai suivi, avec beaucoup de mal, un bac scientifique et BTS Acse. Même aujourd'hui, je ne ferme aucune porte. Je pense notamment au permis SPL fimo ou à diverses formations»*. Quel discours tiendra Cyril Pautet auprès de sa fille Léa, aujourd'hui âgée de 3 ans ? *«Je pense que je dirai la même chose que mes parents.... Comme m'a dit un jour le patron d'un copain, il est plus facile de devenir boulanger en ayant fait l'Ena ou Science po que de devenir président ou ministre avec un BEPA ! Je la laisserai choisir elle-même, tout en la poussant à faire des études. Malgré ses trois ans, elle semble déjà très intéressée par le métier. Elle adore les vaches et les tracteurs !»*



Cyril, Léa et Alain Pautet, la semaine dernière, dans leur exploitation de Rouvres-en-Plaine.

Autres commentaires

Certains JA ont dû faire face à des avis contradictoires de leurs parents, dans le sens où l'un d'eux était favorable à l'installation et l'autre non. L'un d'eux cite les propos qu'il entendait au quotidien : *«Te fait pas chier à faire agriculteur, il y a des métiers qu'ont bien plus d'avantages, me répétait mon père. Fais le métier qui te plait et tu sauras t'adapter pour gagner ta vie, me disait ma mère»*. Une jeune agricultrice revient sur sa propre expérience : *«Ils m'ont dit que je serais bien plus tranquille aux 35 heures et que ce n'était pas un métier pour une femme. Ils m'ont dit a plusieurs reprises d'arrêter mes démarches pour mon installation»*. Malgré ces influences pour le moins négatives, la jeune femme s'est finalement installée et fait aujourd'hui la fierté de ses parents, à l'image des autres JA sondés qui n'ont pas manqué de relever *«l'utilité, la fierté, la beauté et la passion»* de ces métiers agricoles.

AURÉLIEN GENEST

FDSEA

Rencontre avec le secrétaire général adjoint

Bernard Ehret revient sur la réunion de son syndicat qui s'est déroulée lundi matin à Dijon.

Comme à son habitude, Bernard Ehret participait au rendez-vous mensuel des membres du bureau de la FDSEA. Les élections des cantons, la préparation de l'assemblée générale du 16 mai, les avancées Pac et les dossiers élevage étaient au programme. S'il fallait retenir une seule chose de cette réunion, le secrétaire général adjoint rebondirait sur les propos tenus par Jean-Pierre Fleury: *«J'ai bien compris qu'il ne faudra pas attendre grand chose de la Pac, ni de l'Europe, si ce n'est des contraintes supplémentaires... De l'argent, il n'y en a pas»*. Bernard Ehret pense qu'il *«faudra encore plus de performances sur les exploitations pour s'en sortir»*. Des marges de manœuvre existent-elles encore? *«A mon avis, oui»* répond l'élu syndical qui préside le canton d'Aignay-le-Duc, *«je ne pense pas que l'on calcule encore tout dans une ferme. Il y a des pistes. De toute façon, on ne va pas avoir le choix»*.

Confidences

En aparté, Bernard Ehret donne son point de vue sur différents dossiers, à commencer par celui du foncier : *«ce sujet me colle à la peau depuis de nombreuses années. Mon leitmotiv a toujours été de faire en sorte que tout le monde puisse s'agrandir à la même vitesse. A une époque, certains m'ont pris pour un bolchévik.... Mais ce n'était pas dans le but de leur interdire de s'agrandir : il fallait que tout le monde puisse en profiter»*. La méthanisation a été brièvement abordée lors de la réunion du bureau. Son sur développement en cours en Côte d'Or (il y aujourd'hui un projet en fonctionnement, un autre prêt à être construit, 9 en étude de faisabilité et 12 en étude d'opportunité), Bernard Ehret paraît mitigé: *«je ne suis pas contre ces projets, mais il ne faudrait pas que ces activités semi-industrielles deviennent nécessaires pour que les exploitations arrivent à tourner. Et encore faut-il trouver des débouchés certains. Valoriser la chaleur dans nos endroits désertiques, si je parle de mon secteur, n'est pas toujours évident»*. Sur le métier d'agriculteur et le syndicalisme, Bernard Ehret fait part d'un certain optimisme : *«je n'ai pas peur de l'avenir de l'agriculture dont les métiers sont fantastiques. Sur l'avenir syndical, je commence à me poser des questions vu le manque d'implication des jeunes dans ce domaine. Sans doute sont-ils surchargés de travail. De notre côté, nous n'avons peut-être pas su leur inculquer l'importance de ce dossier qui nous permet d'avancer considérablement. Nous devons corriger le tir pour que le syndicalisme demeure ce qu'il est aujourd'hui»*.


Bernard Ehret préside également le canton d'Aignay-le-Duc.

AURÉLIEN GENEST

► Formations

Examen d'un caprin malade

Mettre en œuvre une méthode d'examen rigoureuse et systématique des caprins malades, en vue de recueillir des symptômes pertinents et de prendre la bonne décision thérapeutique.
Durée : 1 jour le 20 mars à Échevronne
Public : Éleveurs et éleveuses de caprins de Bourgogne
Autre contact : Virginie Pabiou (GDS) 03 80 68 67 35 - virginie.pabiou.gds21@reseaugds.com
Responsable de stage : Aurore Gérard(Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) - 03 80 90 68 72 - aurore.gérard@cote-dor.chambagri.fr

Maîtriser la reproduction en élevage laitier

Identifier les points faibles de l'exploitation en terme de reproduction et mettre en place des mesures correctives pour améliorer ses résultats
Durée : 2 jours les 21 mars et 1er avril à Auxonne
Public concerné : Eleveurs et éleveuses de bovins laitiers soucieux d'améliorer les résultats de reproduction de leur cheptel
Autre contact : Franck Lavedrine (Cote d'Or Conseil elevage) - 03 80 68 67 10 - cbl.ocl21@ucacig.fr
Responsable de stage : Aurore Gérard(Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) - 03 80 68 67 10 - aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Créer ou entrer dans une société

Comprendre et mettre en oeuvre tous les aspects juridiques et fiscaux de son projet sociétaire et organiser les aspects relationnels entre associés notamment le partage du travail et des objectifs collectifs et individuels.
Durée : 2 jours les 9 et 11 avril 2014 ou 11 et 13 juin ou 17 et 19 septembre ou 17 et 21 novembre à Dijon
Public : Avoir le projet de créer ou intégrer une société
Contact : Sebastien Gautier(FDSEA21) 03.80.68.67.68 - sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Valérie Coquard(Chambre Agriculture de Côte d'Or) -03.80.68.66.42 - valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr



Concours général agricole

Les vins et produits nivernais aussi primés à Paris

Le Concours général agricole, qui a eu lieu lors du dernier salon de l'Agriculture, n'a pas mis en valeur que les animaux. Des vins et produits nivernais ont aussi brillé à Paris.

Les médailles d'or, d'argent et de bronze du CGA, si elles ont été moins nombreuses cette année à venir récompenser les producteurs nivernais, n'ont pourtant pas été absentes dans les allées du Salon de l'agriculture.

Comme chaque année, le Concours général a mis en valeur quelques productions du département, notamment les vins du Val de Loire, mais aussi un habitué producteur de foie gras et une famille productrice de yaourts aux fruits.

IGP du Val de Loire: Médaille d'or au Domaine des Hespérides (Livry) pour un lot de bouteilles de Val de Loire blanc 2012. Pouilly-sur-Loire: Médaille d'or à Guy Saget SA (Pouilly-sur-Loire) pour un Pouilly AOC 2013 blanc; mé-daille d'argent à l'EARL Cédric Bardin (Pouilly-sur-Loire) pour un Pouilly AOC 2013 blanc. Pouily fumé: Médaille d'or à l'EARL Domaine A. Cailbourdin (Tracy-sur-Loire) pour un Pouilly fumé AOC 2012 blanc; médaille de bronze à la SCEA Jeannot Père et fils (Saint-Andelain) pour son Pouilly-fumé AOC 2012 blanc; médaille d'or à l'EARL Charrier Emmanuel (Saint-Martin-sur-Nohain) pour son pouilly-fumé AOC 2013 blanc; médaille d'or à la SCEA Bonnard (Saint-Andelain) pour un Pouilly-fumé AOC 2013 blanc; mé-daille d'or à la SCEA Grebet Domaine des Rabichattes (Tracy-sur-Loire) pour son Pouilly-fumé AOC 2013 blanc; médaille d'argent au Domaine Figeat André et Edmond (Pouilly-sur-Loire) pour son Pouilly-fumé AOC 2013 blanc; médaille d'argent à Mauroy Gauliez EARL (Pouilly-sur-Loire) pour son Pouilly-fumé AOC 2013 blanc; médaille de bronze à l'EARL Domaine A. Cailbourdin (Tracy-sur-Loire) pour son Pouilly-fumé AOC 2013 blanc; médaille de bronze à l'EARL Gilles Chollet (Pouilly-sur-Loire) pour son Pouilly-fumé AOC 2013 blanc; médaille de bronze à Mauroy Gauliez EARL pour son lot de Pouilly-fumé AOC 2013 blanc; médaille de bronze à la SAS Domaine Chatelain (Saint-Andelain) pour son Pouilly-fumé AOC 2013 blanc. Coteaux du Giennois: Médaille d'or au GAEC Thibault (Pougny) pour son Coteaux du Giennois AOC 2012 rouge; médaille d'or à Langlois Michel (Pougny) pour son Coteaux du Giennois AOC 2012 rouge; médaille d'argent à Sébastien Treuillet (Tracy-sur-Loire) pour son Coteaux du Giennois AOC 2013 rouge; médaille d'ar-gent au GAEC Thibault (Pougny) pour son Coteaux du Giennois AOC 2013 blanc. Produits issus de palmipèdes gras: foie gras entier de canard en conserve (DLUO supérieur à 24 mois): mé-daille de bronze au foie gras Coudray Ozbolt (Donzy). C'est la trentième médaille de cet habitué du concours général agricole. Produits laitiers / national: yaourt aux fruits: médaille d'argent à la famille Vincent, de la ferme du Pressoir à Ourouër, pour ses yaourts à la cerise.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ



CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Comité des foires de Luzy

Une foire qualitative en Sud-Morvan

Le comité des foires de Luzy a tenu le 7 mars dernier sa foire de printemps.


22 exploitations ont présenté une soixantaine de reproducteurs vendredi dernier à Luzy.

C'est sous la grande halle Luzycoise que s'est tenue, la semaine dernière, la foire de printemps organisée par le comité des foires de Luzy. Si son président, Christian Pouchelet, a constaté une fréquentation en légère érosion par rapport à l'an passé, il n'en reste pas moins satisfait par la qualité de la soixantaine de taureaux présentés par les 22 exploitations de la Nièvre et de la Saône et Loire présentes sur place.

«Des transactions de bon niveau»

«C'est vrai que le retour du beau temps a probablement freiné les gens qui se sont recentrés sur les travaux de leur exploitation» constate Christian Pouchelet qui souligne malgré tout *«de bons niveaux de transactions, à peu près similaires à ceux de l'an dernier»*. Une dizaine de reproducteurs auront ainsi trouvé preneur vendredi dernier, de quoi maintenir le moral des équipes organisatrices pour se projeter sereinement vers l'organisation de nouveaux évènements, vitrines du savoir faire et de la qualité du travail des éleveurs du Sud-Morvan.

S.L

Une journée technique de la Chambre d'agriculture le 24 mars

Exemples d'innovations en fertilisation azotée

L'équipe grandes cultures de la Chambre d'agriculture organise, le 24 mars à Bazolles (lieu-dit Poujeux), une journée technique sur le thème *«azote et protéines: les innovations dans le raisonnement de la fertilisation azotée»*.

Parce que le pilotage de la fertilisation azotée se révèle de plus en plus complexe, avec des implications environnementales et économiques de plus en plus strictes, et que l'hétérogénéité des parcelles rend le calcul de la dose d'azote de plus en plus difficile, l'équipe grandes cultures de la Chambre d'agriculture de la Nièvre a souhaité mettre en place une journée technique de démonstrations de ce qui se fait de plus innovant en la matière.

Le 24 mars, à Bazolles, sera donc consacré principalement à la présentation de deux matériels de pointe, l'un constitué de capteurs avec caméras embarquées à bord du tracteur, l'autre étant un drone équipé de caméras. Pour rendre la journée plus vivante, les techniciens ont invité les responsables des sociétés Yara et Airinov, qui les fabriquent, à en faire des démonstrations réelles, le tout pour mieux comprendre quels peuvent être les applications, les perspectives et les intérêts de ces outils en agriculture. Selon la Chambre, *«les nouvelles technologies faisant appel à l'imagerie aérienne ou satellitaire peuvent apporter une aide précieuse »*, ce qui permet d'optimiser la fertilisation tout en préservant le rendement et la qualité du grain.

Les conseillers citent l'exemple, non exclusif, des bassins d'alimentation de captage ou ce raisonnement de la fertilisation azotée *«revêt tout son intérêt car il faut, en plus, limiter l'impact des apports sur le milieu»*.

L'objectif de la journée, introduite dès 9h30 par Benoît Mathé, président de la Commission grandes cultures, est donc de présenter, aux champs, à la fois *«les innovations en matière d'équipements optiques et d'illustrer leurs applications dans le raisonnement de la fertilisation azotée, puis en fin d'après-midi, la synthèse des essais fertilisation azotée réalisés par la Chambre d'agriculture»* (effet sur le rendement et la qualité).

Le tout, illustré par les commentaires des conseillers de la Chambre, vise à permettre aux agriculteurs concernés de faire les bons choix d'investissement et d'obtenir des gains technico-économiques conséquents tout en préservant les capaci-tés de production.


Le drone Airinov optimise le raisonnement de la fertilisation grâce à ses caméras aériennes qui survolent les parcelles.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

La journée est gratuite pour les participants. Il est conseillé de réserver auprès de Magali Fourier, secrétaire de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 60, notamment si vous prévoyez de prendre le déjeuner en commun à midi (10 euros, inscription obligatoire).

Élections municipales

M. le Maire de Garchy, agriculteur, est seul candidat à sa succession

Le 1er tour des municipales a lieu ce dimanche, 23 mars. Dans certaines communes rurales, les candidatures se résument à une seule liste. C'est le cas à Garchy, au Nord-Ouest de la Nièvre, 445 habitants (dont 371 inscrits sur les listes électorales), où Denis Houchot, exploitant céréalier, brigue un deuxième mandat. Terres de Bourgogne l'a rencontré.


Le quotidien d'un maire rural, « c'est d'être à l'écoute et toujours disponible ».

A l'instar de nombreuses communes rurales, l'enjeu de dimanche n'est pas de savoir s'il y aura un nouveau maire mais si sa liste sera élue dès le 1er tour. Avec la réforme de la loi électorale, les petites communes aussi sont soumises à un taux de participation minimum d'un tiers des inscrits. Et, à Garchy, commune rurale de 445 habitants près de Pouily-sur-Loire, Denis Houchot, seul en lice avec 10 co-listiers, s'interroge sur la mobilisation de ses électeurs dimanche: *«quelle sera la météo, les habitants sont-ils sensibles aux enjeux de la gestion de leur municipalité, même si nous sommes loin des grands débats politiques nationaux?»* Maire depuis 2009, après un mandat de *«simple conseiller»* de 2001 à 2008 et de 1er adjoint entre 2008 et 2009, M. le Maire, qui a fêté ses 58 ans le 10 mars dernier, n'a pas hésité une seule seconde à *«repartir»* en campagne. *«Cela prend du temps si on veut bien le faire mais je pense que les gens doivent rester maîtres chez eux et qu'ils connaissent bien les élus qui vont les représenter à la tête de la commune, qu'ils puissent participer aux décisions qui les concernent»*. La liste qu'il vient de monter compte 9 élus sortants et 2 nouveaux. Parmi eux, Denis Houchot compte 3 agriculteurs, dont lui-même, et un directeur de syndicat agricole dont la compagne vient de s'installer en fromages de chèvres dans un des hameaux de la commune. *«J'ai surtout voulu que les différents secteurs géographiques de la commune soient représentés. A Garchy, il y a le bourg, mais il y a aussi Maizières, qui est encore plus peuplé, et trois autres hameaux, sans parler des fermes isolées»*... Au total, Garchy compte encore 7 agriculteurs dont le siège social de l'exploitation se situe sur son territoire et quelques exploitants des alentours qui ont racheté une ferme ou des parcelles mais Denis Houchot reconnaît que les dossiers agricoles à gérer, dans son quotidien de maire, sont anecdotiques voire inexistants: *«il n'aurait pas fallu que nous soyons plus de 4 issus du milieu agricole sur la liste car j'entends des critiques de la part d'habitants qui nous reprochent déjà d'être trop nombreux. Ce sont plutôt des habitants de résidences secondaires ou des retraités qui nous font ce grief. Je pense qu'ils ont peur que leurs préoccupations ne soient pas les mêmes que celles des agriculteurs et qu'ils passent après dans les priorités. Les autres conseillers de ma liste savent me le rappeler»*... Il y a là aussi 1 technico-commercial, 1 assistante commerciale, 1 retraité du bâtiment et 1 aide-soignante... *«On se complète bien, j'espère que les deux nouveaux vont se mettre dans le même sens»*.

Liste apolitique... dans la continuité

Denis Houchot, donc, n'a pas hésité. *«Je veux continuer tout ce que nous avons commencé»* explique-t-il. Et les électeurs de Garchy ne s'y trompent pas: *«les enjeux ne sont pas très politiques, l'élection est même moins disputée qu'en 2008. Notre liste est apolitique et comprend des candidats que je connais bien mais dont j'ignore la tendance. Cela ne me regarde pas. Il y a des gens biens partout pour travailler dans l'intérêt de la commune* !». Et l'intérêt de Garchy, Denis Houchot a eu le temps de l'apprécier et de l'évaluer. D'abord parce qu'il vient d'achever un premier mandat et ensuite parce que *«je suis depuis 34 ans sur la commune»*. Son beau-père, Clément Morlat, a été maire en 1968 durant trois ans et de nouveau premier magistrat de 1983 à 2001. Et c'est avec son beau-père qu'il s'est installé en tant que céréalier, en 1976, en Gaec jusqu'en 1988, à la retraite de celui-ci, avant de créer la SCEA familiale qui compte aujourd'hui un ouvrier agricole. M. le maire, quand il n'est pas en train de tenir permanence à la mairie, de régler le problème d'un de ses concitoyens, de s'occuper de voirie ou de travaux, exploite 320 ha de céréales: *«les seuls animaux que j'ai à la ferme sont mes deux chiens»* plaisante-t-il. Avec son épouse, Denis Houchot a eu deux filles, dont l'une est institutrice à Charrin, dans le sud du département, et qui vit avec un éleveur bovin. L'agriculture reste la grande affaire familiale mais à Garchy, la continuité politique passe par bien d'autres sujets. Parmi ses fiertés, Denis Houchot cite la réalisation de la carte communale en 2011 *«pour savoir ce qui est constructible»*, la poursuite de la création d'un 5ème logement en location, *«dont deux logements sociaux»* et trois maisons neuves à construire cette année, une population qui rajeunit *«parce que nous attirons des jeunes couples avec enfants, notamment du fait de la proximité de Nevers et Cosne-sur-Loire par la voie rapide»* et aussi parce que *«les impôts et les terres (8 euros du m² en moyenne) ne sont pas chers»*, et parce que *«nous nous attachons à entretenir le patrimoine communal sans trop influer sur les impôts, en essayant de ne pas louper le potentiel de développement»*. Denis Houchot se réjouit de compter encore à Garchy deux boulangers, dont un bio en vente directe, un ancien restaurant, une discothèque, un maçon, un peintre en bâtiment, un menuisier, une société de feux d'artifices sur une partie de l'ancien Centre de géophysique et les silos de la coopérative Epis-Centre. *«Nous ne sommes pas à l'affût de nouvelles entreprises en permanence mais s'il y a des projets, on sautera dessus !»*.

3-4 mariages dans l'année

Si le maire de Garchy a très peu l'occasion de ceindre son écharpe tricolore dans l'année (3 ou 4 mariages par an dont un Mariage pour tous en 2013), il reste sur le pont en permanence. L'activité d'édile est *«très prenante. Je suis très souvent sollicité pour mon matériel professionnel au profit de la commune, ce n'est pas toujours le plus positif mais je suis bien obligé... Je passe au minimum 1 heure par jour dans mes fonctions en plus répondre au téléphone, de tenir des permanences, et d'être disponible le soir»*. Denis Houchot concède que son *«deuxième métier»* perturbe un peu son activité professionnelle à la ferme mais il l'accepte. *«C'est valorisant de se rendre utile à la collectivité, à sa commune, aux habitants»*. Sur les qualités requises, il ne tarit pas d'un argument: *«être à l'écoute des gens, bien réfléchir avant de répondre à une demande, ne pas être trop impulsif et surtout, se montrer toujours disponible»*. Et l'élu admet que son expérience professionnelle lui sert dans la gestion des affaires communales: *«j'ai l'habitude des problèmes de haies ou de fossés, çà me sert, et, au niveau de la gestion, c'est plus facile pour moi d'élaborer le budget»*. A Garchy, cela représente 320 000 euros de fonctionnement et 100 000 euros d'investissement par an. Ce dimanche ou le suivant, M. le Maire de Garchy devrait être reconduit pour six ans...

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Agenda

26/03 Conférence du Crédit agricole

Le Crédit agricole Centre Loire organise, à l'issue de son assemblée générale, une conférence sur « l'avenir en confiance pour les entreprises et les territoires », mercredi 26 mars à 19h à la Maison de la culture de Nevers. Elle sera animée par Michel Godet, professeur au conservatoire national des arts et métiers, créateur du Cercle des entrepreneurs du futur, membre de l'Académie des technologies, et auteur du récent livre « Libérez l'emploi pour sauver les retraites! » Cette conférence est ouverte à tous dans la limite des places disponibles. Réservation par mail à: communication@ca-centreloire.fr.

31/03 Instants santé MSA à Saizy

La MSA Bourgogne organise un rendez-vous « Instants santé » à ses ressortissants du canton de Tannay, du 31 mars au 2 avril prochains, de 7h30 à 11h30, à la mairie de Saizy. Il s'agit d'un bilan de santé gratuit qui concerne tous les adhérents âgés de 25 à 74 ans. Pour en permettre la bonne organisation, la MSA demande que les assurés concernés retournent la fiche d'inscription qu'ils ont reçu dernièrement.





▶ Formations

Mars et avril

Formations Certiphyto

Au premier semestre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 1er et 3 avril à Moulins-Engilbert, les 8 et 10 avril à Nevers, les 15 et 17 avril à Decize et les 22 et 24 avril à Corbigny. Par ailleurs, d'autres voies d'obtention du Certiphyto sont possibles, soit par QCM, soit par formation + QCM. Contact et renseignements: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à:
marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

8 et 9/04 et 6 et 20/05

Inventer sa retraite en toute sérénité

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une nouvelle formation sur le thème *«Inventer sa retraite, en toute sérénité»*, sur quatre jours, les 8 et 9 avril et 6 et 20 mai prochains, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, à Saint-Saulge. Elle est destinée aux agricultrices et agriculteurs approchant de la date de la retraite et qui souhaitent bien s'y préparer. La retraite est une nouvelle étape de la vie: en l'imaginant, vous vous donnez des atouts pour la réussir et des motivations pour transmettre plus sereinement. Programme: Jours 1 et 2, les fruits de sa vie professionnelle (cueillette des réussites, difficultés, ressources; besoins pour prendre soin de soi...); Jour 3, A la découverte de sa vie future (exploration de sa vie rêvée, étapes du changement); Jour 4, vers de nouveaux projets (aspirations, besoins, résolution des problématiques, élaboration de son plan d'action...). Le tarif est fixé à 180 euros par participant à jour de cotisation au Vivea, un acompte de 30% est demandé à l'inscription. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Solange Durand, conseillère en ressources humaines et coach à la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 32 ou par mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

Syndical

Appel régional à la mobilisation le 9 avril à Nevers

Le conseil d'administration de la FRSEA Bourgogne réuni le 18 mars à Pouilly en Auxois, a décidé, face aux perspectives catastrophiques qu'offre la réforme de la Pac, d'appeler à la mobilisation des agriculteurs Bourguignons, le 9 avril prochain à Nevers.


La dernière manifestation organisée à Nevers en 2009, avait marqué les esprits.

Des incertitudes grandissantes sur le devenir de la Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes au complexe et épineux dossier de la sur-administration de l'agriculture, c'est dans une tension particulièrement légitime que s'est tenu le dernier conseil d'administration de la FRSEA Bourgogne le 18 mars à Pouilly en Auxois.
Abasourdis par la volte-face du ministre de l'agriculture sur la PMTVA en dépit des annonces de François Hollande à Cournon en octobre dernier (baisse de 47 millions d'€ de l'enveloppe PMTVA), les responsables professionnels ont également constaté avec amertume l'amateurisme des équipes du ministère de l'Agriculture qui, après avoir annoncé officiellement la fusion des enveloppes ICHN et PHAE dans le second pilier il y a plusieurs mois déjà, ont retourné leur veste la semaine dernière, Bruxelles s'opposant à l'option prise par l'État français qui n'en avait pas fait la demande auprès de l'instance européenne.
Au final, et à quelques semaines des annonces définitives sur la réforme de la Pac, les agriculteurs Bourguignons comptent déjà les pertes générées par *«la réforme Le Foll»* ministre qui s'était initialement engagé, à grands coups de renforts médiatiques, à faire de cette réforme, une réforme juste et équitable au profit des territoires et des productions les plus fragiles.
Le bilan des orientations du ministre est tout simplement catastrophique pour notre région qui y laissera certes des plumes, mais aussi et surtout des entreprises, des emplois, des filières …

La mesure dogmatique de majoration des 50 premiers hectares conduit notre région à des pertes gargantuesques, le coup de rabot sur la PMTVA nous fait perdre environ 9 millions d'€, et le rétropédalage sur la fusion ICHN/PHAE laisse les éleveurs dans l'incertitude quant à l'accompagnement de l'herbe.
Un flou total règne alors même qu'en parallèle la sur-administration de notre métier gangrène toutes les initiatives et que la pression de contrôles et de sanction est annoncée grandissante pour la campagne PAC 2014.

D'ici quelques mois et après s'être fait l'apôtre d'une agro-écologie plus déclinante que productive, le ministre voguera sûrement vers d'autres cieux ministériels. Les agriculteurs acculés par ses choix, eux géreront la décadence initiée par des choix politiques inappropriés.
Trop c'est trop ! L'agriculture Bourguignonne ne se résoudra pas au pillage organisé par le ministre Le Foll. Pour une PMTVA rééquilibrée et ne sanctionnant pas les éleveurs spécialisés, pour un véritable accompagnement de l'herbe, pour une MAE zone intermédiaire censée et pragmatique, bref pour une agriculture portée vers l'avenir et non vers le passé, les agriculteurs Bourguignons seront le 9 avril prochain à Nevers. Et avec 80% des exploitations Bourguignonnes concassées par le ministre, cela devrait faire du tracteur dans la cité ducale.

S.L – Pour la Frsea Bourgogne

Erratum sur l'article bilan des contrôles PAC 2013 dans la Nièvre

Nous avons dernièrement diffusé dans notre édition n° 1260 du 7 mai 2014, un article relatif au bilan des contrôles PAC réalisé dans le département de la Nièvre pour le compte de la campagne 2013. Une erreur s'est néanmoins glissée dans celui-ci.

Au sujet du domaine BACE et du contrôle de l'exigence relative au maintien des surfaces en herbe il a été publié que *«Sans contrôles de terrain, ces dossiers n'ont pas fait l'objet de sanctions mais il est fort probable que l'élévation du nombre de contrôles et le durcissement des sanctions annoncé pour 2014 fasse l'impasse sur ce sujet»*. Il fallait en fait lire *«Sans contrôles de terrain, ces dossiers n'ont pas fait l'objet de sanctions mais il est fort probable que l'élévation du nombre de contrôles et le durcissement des sanctions annoncé pour 2014 ne fasse pas l'impasse sur ce sujet»*.

Elections syndicales FDSEA – Roland LACHAUT reconduit à la présidence des bailleurs

La section des bailleurs de la FDSEA de la Nièvre s'est réunie en assemblée générale le 13 mars à Nevers.

Après avoir échangé sur les dossiers d'actualités relatifs à la propriété rurale et avoir notamment évoqué les travaux en cours sur le contrat type de fermage et la révision des usages locaux, les délégués cantonaux ont procédé à l'élection du bureau qui conduira l'action syndicale, en lien avec l'APBRN (Association des Propriétaires et Bailleurs Ruraux de la Nièvre au cours des trois prochaines années.

Roland Lachaut, retraité de l'agriculture sur la commune de Brassy a ainsi été reconduit dans ses fonctions et sera assisté d'un bureau de 8 membres représentant tous les territoires du département.

FDSEA 58

SNC BRUNET
20, Rue La Courtine - 18140 Argenvières
Tel. 02 48 76 55 96 / Fax 09 70 60 19 99
Mail: sncbrunet@orange.fr - site: www.sncbrunet.fr
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
> Fosse à lisier
> Réserve d'incendie
> Bassin de rétention
STATION D'ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉS DE ROSEAUX Collectives et Agricoles
Fourniture GÉOMEMBRANE

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives


Municipales

«Au revoir Monsieur le maire...»

Rencontre avec Jean-Pierre Prisot agriculteur et maire de la commune de Saint-Privé, en Puisaye, qui après quatre mandats successifs à la tête de la commune a décidé de ne pas se représenter.

Dans l'Yonne, on comptait un peu plus de 20 % d'exploitants ou retraités agricoles élus maire à l'issue du scrutin de 2008. Parmi eux, Jean-Pierre Prisot qui, après quatre mandats successifs à la tête de sa commune de Puisaye et un parcours sans faille, a fait le choix de ne pas se représenter et de se consacrer désormais à part entière à son métier d'éleveur laitier et à sa famille :

TdB : Comment décide-t-on un jour de devenir maire de sa commune ?

Jean-Pierre Prisot: *«C'est un peu pour perpétuer la tradition familiale. Papa était maire depuis 1947 quand il est décédé subitement. J'avais alors 18 ans et venais de m'associer avec lui en Gaec. C'est en sa mémoire que je suis rentré pour la première fois au conseil municipal, Roger Letellier prenant alors sa succession, un peu dans l'urgence. Jusqu'à sa disparition en 1991, dans un accident dramatique. Remplacé à son tour par un conseiller qui était alors retraité, jusqu'à ce qu'il remette sa démission deux ans plus tard, face au poids de la charge. En mémoire de papa, je ne pouvais plus refuser et c'est comme ça que j'ai été élu maire. Mais en plus de mes vaches, j'étais aussi président de la Cuma de Saint-Privé et président de la fédération départementale des Cuma, alors on a tout de suite mis en place une organisation, avec pas moins de trois adjoints pour m'épauler, tous agriculteurs. Sans que cela cûte un centime de plus à la commune, puisque d'un commun accord, nous avons diminué nos indemnités pour en contrepartie, pouvoir multiplier le nombre d'adjoints».*

Est-ce compliqué d'être à la fois maire et exploitant agricole ?

«Ça ne complique pas les choses, c'est certain. On est proche du terrain, des réalités et c'est peut-être d'ailleurs ce qui manquait un peu à mon prédécesseur. Très compétent au niveau administratif, mais un peu dépassé face aux problèmes du quotidien. L'hiver ici, quand une buse se bouche et que l'eau se répand sur la route, je prends ma pelle et vais déboucher ! Avec mon binôme, Jean-Claude Renoux, on s'est sans doute d'ailleurs un peu trop impliqué, devenant dépanneur de tout ! La chaufferie, la maintenance de la station d'épuration pendant les congés des employés communaux, le déneigement l'hiver, le salage Il faut savoir tout faire soi-même dans une petite commune rurale. Je me souviens de ce 1er janvier 2011, où Jean-Claude est grimpé avec une échelle sur le toit d'une maison bourgeoise dont l'alarme « gueulait » depuis deux jours sans que l'on parvienne à joindre les propriétaires !».

Avez-vous vu la fonction de maire changer en vingt ans ?

«Principalement en ce qui concerne la partie administrative, qui n'a cessé d'augmenter. En fait de simplifier, il me semble que l'on complique bien souvent les choses, avec des règles à mettre en place, décidées en haut lieu, parfois difficilement applicables sur le terrain… Quand par exemple, l'administration nous prévient à 22 heures d'un fort coup de vent à venir vers 2 ou 3 heures du matin et qu'on nous demande de faire le nécessaire auprès de nos administrés, on fait quoi ? La responsabilité d'un maire au fil des années est devenue énorme ! Il y a aussi le fait que nombre de personnes aujourd'hui, n'hésitent pas à vous envoyer au tribunal pour la moindre chose : de l'eau qui rentre chez eux après un orage, un conflit familial concernant une sépulture dans un cimetière, un nid de poule en face de chez soi ! Il y a vingt ans, les gens étaient moins procéduriers».

Et en ce qui concerne la gestion au quotidien de la commune ?

«Saint-Privé a la particularité de compter 140 résidences secondaires sur son territoire, pour 570 habitants. Et parfois, la cohabitation n'est pas facile, mais on se doit d'être le maire de tout le monde. Expliquer aux uns qu'ils ont acheté une maison au milieu des champs, avec les contraintes que cela suppose, rappeler aux copains agriculteurs que l'épandage du lisier un dimanche après-midi peut bien attendre le lundi matin Le maire a un rôle pédagogique à jouer de part et d'autre et savoir être médiateur, en quittant sa casquette d'agriculteur, afin de rester neutre».

Et pour parvenir à concilier métier d'éleveur laitier et charge de maire ?

«J'ai toujours mis un point d'honneur à rester agriculteur, c'est-à-dire traire mes vaches matin et soir. Etre maire et éleveur laitier, c'est prendre trois douches par jour (ndlr : rires), se changer autant de fois dans la journée pour honorer un rendez-vous entre la traite et les soins aux animaux Mais je crois que les gens ont apprécié que je sois en permanence disponible. En cas d'urgence, on venait me voir à la maison ou au bout du champ selon la saison Mais je n'aurai jamais pu faire tout ça sans l'aide précieuse de mon épouse et d'ailleurs, le plus souvent, c'est elle qui prenait les appels téléphoniques, la première engueulade, c'était toujours pour elle !».

Votre plus mauvais souvenir en tant que maire ?

«Sans hésiter, l'accident dramatique du 16 juillet 2009 qui a coûté la vie à deux jeunes scouts, fauchées par une voiture folle. Je revois encore mes collègues agriculteurs assurer la circulation, dans l'attente de l'arrivée des forces de gendarmerie, les corps des gamines toujours dans le fossé, plusieurs heures après l'accident alors que les familles commençaient à arriver, les deux ministres arrivés par hélicoptère Pas facile non plus pour un maire, de prévenir les familles en cas de décès. Je me souviens notamment de parents, qui travaillaient chacun de leur côté, que j'ai dû convoquer à la mairie, pour leur annoncer la mort de leur fils de vingt ans, brûlé dans sa voiture suite à un accident Et en plus, c'était des amis !».



Jean-Pierre Prisot aura effectué 4 mandats successifs de maire, avant de rendre son écharpe

Et les meilleurs ?

«Tous les travaux effectués : les nouveaux locaux de la mairie, la création de l'étang, la rénovation de l'église : 1,5 millions € de travaux ! Nous étions l'une des premières communes à mettre en application le nouveau dispositif nous donnant la maîtrise totale de l'ouvrage, là où avant pour tout ce qui était bâtiment historique, cela relevait de l'Etat. On a même dû faire un appel d'offre dématérialisé, sans que personne à l'époque, ne sache trop comment faire ! Le suivi des travaux, le montage financier Les mêmes contraintes et obligations que des communes urbaines plus importantes, les services techniques en moins ! J'ai aussi beaucoup aimé le relationnel avec les gens. Aujourd'hui, sachant que je ne me représente pas, certains m'envoient un petit mot, une petite phrase en passant et ça me touche».

A la veille de refermer la porte un petit pincement au cœur ?

«Non car la décision est collégiale, une partie de l'équipe arrêtant avec moi et elle a été décidée dès le début de mon dernier mandat alors on y était préparé. Et puis cela va me permettre de me consacrer un peu plus à ma famille et à mes petits-enfants, j'ai envie de rattraper le temps perdu !».

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

▶ Agenda

21/03 Rencontres autour des Roms

Dans le cadre des projets soutenus par le CCFD Terre Solidaire, la délégation de l'Yonne reçoit du 16 au 23 mars Simona Stephan, partenaire roumaine, directrice de l'association Romano Butiq pour témoigner de la situation des Roms en France et en Roumanie.
Vendredi 21 mars : à 20 h, place du Prieuré à Montréal, témoignage débat «parcours sur les idées reçues et échanges de point de vue sur les Roms»

07/04 Journée EcoPhyto

Journée EcoPhyto à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, lundi 7 avril, ou «Comment réduire et améliorer l'utilisation des phytos». Au programme :
9h30 : Présentation des réseaux de l'Yonne, actions et résultats (interventions d'Anicet Bretagne pour les Grandes Cultures, de Thibaut Giraudon pour la viticulture et de la cellule nationale EcoPhyto)
12h : déjeuner (sur réservation)
14h : Table ronde sur le thème «Quelles contributions pour la stratégie agro-environnementale dans el département de 'Yonne».
Grand témoin : Olivier Dauger, président de la Commission agricole de l'AESN et Vice-président de la Chambre d'agriculture de l'Aisne, président de la FDSEA de l'Aisne
Contact et renseignements: Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 22

08/04 Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra mardi 8 avril à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Mail : dijon@apecita.com



▶ Agenda

Permanence Pôle expertise et prospective juridique -Aménagement-Foncier rural

Les juristes du Pôle Foncier Expertise Juridique vous reçoivent uniquement sur rendez-vous à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, le 1er lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

Expo Histoire(s) de la forêt de Joigny

Exposition à la maison du Bailly, 36 rue Montant au Palais, à Joigny sur le thème: «Promenons-nous dans els bois, histoire (s) de la forêt de Joigny». A travers cette exposition ludique et intercative, conçue pour les enfants, partez à la découverte des petites et grandes histoires de la forêt jovinienne. Histoires réelles ou légendes vous accompagnent tout au long du parcours pour vous dévoiler les secrets de cette forêt : habitat de nombreux animaux et espèces végétales, mais aussi lieu de vie et de travail des hommes, des Gaulois à nos jours. De nombreux jeux à disposition, permettent de comprendre l'écosystème de la forêt et l'organisation de ce territoire vivant, de jour comme de nuit. jusqu'au 5 octobre, du mercredi au samedi, ainsi que les 2ème et 4ème dimanches de chaque mois, de 14h30 à 18h. Entrée gratuite

Expo Métiers d'art à Avallon

Plus de 40 artisans d'art et artistes de tout domaine (vitrailliste, céramiste, gainier, peintre, restaurateur de tableaux, ébénistes, couteliers, fabriquant de bijoux…), viennent présenter leur savoir-faire les samedi 5 avril, de 10 h à 19 h et dimanche 6 avril, de 10 h à 18 h, aux Abattoirs, 66 rue de Lyon, à Avallon.

Expo Vilmorin Auxerre

Devant le succès de l'exposition «Un potager de plâtre», présentant la collection de légumes Vilmorin, le Muséum d'Histoire naturelle, 5 boulevard Vauban à Auxerre, a décidé de consacrer une salle à une quarantaine de pièces. L'occasion pour ceux qui n'auraient pas pu voir cette exposition, de la découvrir et l'opportunité pour les écoles et les centres de loisirs, de participer à différents ateliers. Entrée libre. Expo jusqu'au mois de juin

Chambre d'agriculture 89

PAC et Projet Agricole Départemental au menu de la session

Après avoir évoqué le matin les différents éléments de conjoncture, les administrateurs de la Chambre d'agriculture de l'Yonne réunis en session, ont participé l'après-midi à une réflexion sur la révision du Projet Agricole Départemental



A l'issue de la session, le président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot, a convié la presse dans son bureau pour un point d'information.

Si la crise politique que connait l'Ukraine, ne semble pas avoir encore impacté le marché physique, elle a néanmoins permis aux spéculateurs de faire leur réapparition. D'où un rebond et une remontée des cours céréaliers. Une tendance haussière accentuée par les menaces liées au «weather market», avec le retour annoncé du phénomène «El Nino», synonyme de sécheresses et inondations dans plusieurs pays de l'hémisphère sud. A noter par ailleurs, un taux de protéines toujours insuffisant pour les blés de l'Yonne, constituant d'autant un handicap pour les exportations.
Conséquence de deux années antérieures pénalisantes, toujours une trésorerie dégradée dans les exploitations laitières icaunaises, en dépit d'indicateurs à la hausse avec un objectif réaliste de 380 €/1000 litres. On constate par ailleurs une baisse de la production dans le département, de l'ordre de 7 à 12 % selon les années de référence. Inquiétude également, avec la baisse annoncée des DPU, dans le cadre de la réforme de la PAC. Les éleveurs laitiers avec des surfaces Grandes Cultures, se voyant doublement pénalisées.
En viande bovine, les premières semaines de 2014 ont été à l'image de l'automne précédent, avec des prix orientés à la baisse. Le cours des vaches allaitantes notamment, semblant décrocher depuis le début de l'année. Le cours des jeunes bovins poursuit pour sa part une tendance haussière, à 4,12 €/kg, la demande italienne stimulant les cours.
En viticulture, après deux années de petites récoltes, les prix du Chablis s'envolent, les cours atteignant des sommets : 1000 € la feuillette de Chablis, de 1300 à 1500 € en Premier Cru ! La porte ouverte pour des opérations spéculatives risquant de déstabiliser la filière. Pour autant, la situation fait peser des menaces sur la vente en bouteilles, le marché ne pouvant supporter de telles hausses. On note également au niveau international, une amorce de désintérêt du Chablis, au profit d'autres pays producteurs de chardonnay : Afrique du Sud, Argentine, Nouvelle Zélande La hausse des cours accentuant le phénomène. Le vignoble de l'Auxerrois se trouve pour sa part pénalisé par deux années de petite récolte. La végétation précoce est sous le risque de gelées printanières et une troisième récolte à volume réduit serait une catastrophe pour les exploitations aux trésoreries déjà tendues.

De nombreux sujets à polémique

Au fil des semaines, la nouvelle réforme de la PAC se précise. Plusieurs réunions d'information sur le sujet viennent de se tenir sous l'égide de la Chambre d'agriculture. Les différentes sous enveloppes DPB, aide verte, paiement redistributif et aides couplées sont désormais connues jusqu'en 2019. L'impact pour le département des nouvelles modalités d'attribution d'aides découplées, n'est pas sans conséquence, avec une baisse annoncée de l'ordre de 20 %, soit 21 millions € de moins pour la ferme Yonne. Reste que de nombreuses interrogations demeurent à ce jour, notamment pour ce qui est des aides aux éleveurs de vaches allaitantes.
Concernant les aides au 2e pilier, désormais gérées par la région, dans le cadre du programme FEADER, la dotation annoncée, est jugée insuffisante par la profession. Notamment pour tout ce qui concerne les besoins liés aux PMBE (bâtiment d'élevage), PPE (énergie) et PVE (environnement). La création envisagée d'une MAE «zones intermédiaires» risquant de faire réapparaitre des divergences d'intérêt entre éleveurs et céréaliers.
Deux sujets dans le cadre de la directive nitrates font aujourd'hui polémique : le stockage des effluents d'élevage et l'épandage sur sols en pente. Avec le risque, souligne Etienne Henriot, *«de voir dans le premier cas, certains agriculteurs refuser d'entamer un processus de mise aux normes et d'abandonner l'élevage, l'interdiction d'épandage de tous fertilisants sur sols en pente pouvant concerner plus de 70 % de la surface du département»*.
Autre sujet de discorde: la réglementation «zones humides», avec dans l'Yonne, la mise en place d'un zonage DREAL obligeant tout porteur de projet (travaux de drainage, défrichement, plans d'épandage) inscrit dans la zone, à établir à ses frais un dossier spécifique incluant une étude de sol, voire une étude floristique si nécessaire.

Les trois bâtiments du Pole agricole rénovés

La protection de la ressource en eau en zone de captage passe par l'introduction de cultures de printemps dans les rotations, dont le tournesol. Des semis dont sont particulièrement friands les colonies de corbeaux freux réapparues dans le département. Une opération d'effarouchement des corvidés dans les corbeautières en période de couvaison va être testée dans la zone du Bac de Brienon, le président de la Chambre se félicitant *«de voir se mettre en place une opération concertée et qui va dans le bon sens, impliquant à la fois le Conseil général, la fédération des chasseurs, les lieutenants de louveterie et bien sur, la Chambre d'agriculture»*
Les animaux morts retrouvés chez un éleveur laitier du tonnerrois sont encore dans tous les esprits. Tout le monde s'interrogeant sur le fait que personne n'ait pu prévenir pareille situation. Une réflexion sera menée afin de mettre en place à l'avenir un dispositif de prévention, la Chambre d'agriculture pouvant en la matière être chef de file dans l'organisation d'un tel dispositif et centraliser les signaux d'alerte. Chacun assumant par ailleurs ses responsabilités. Concernant également l'élevage, la perspective de la fermeture du laboratoire départemental d'analyses se précise. La Chambre d'agriculture se dit prête à s'impliquer avec le GDS 89 dans la recherche et la mise en œuvre d'une nouvelle organisation, permettant de poursuivre le suivi sanitaire du cheptel icaunais.
Initié sous la précédente mandature, le projet de rénovation du bâtiment est toujours d'actualité, même si le contexte en a été modifié, Groupama PVL et MSA Bourgogne ayant décidé de réhabiliter également leurs immeubles respectifs. D'où l'idée d'une approche commune et concertée sur certains volets, comme la chaufferie.
L'après-midi, les administrateurs ont travaillé en ateliers sur le Projet Agricole Départemental, décliné à partir de celui existant au niveau régional. De l'aveu même du président Etienne Henriot : *«pas de grande révolution. Nous avons réinsisté sur les aspects formation et filières. Nous avons des outils qui existent aujourd'hui dans le département, faisons en sorte de les conserver en adoptant nos productions à ce type d'outils»*.

DOMINIQUE BERNERD

Chablis

Ambiance des «Grands Jours»

Plus de 900 visiteurs ont fait étape à Chablis pour la première journée des «Grands Jours de Bourgogne», organisée par l'association éponyme et le BIVB.


La foule des grands jours dans la salle d'honneur du Petit Pontigny, siège du BIVB, à Chablis

Importateurs, cavistes, restaurateurs, sommeliers, journalistes… Ils étaient plus de 900 ce lundi à avoir fait le voyage jusqu'à Chablis pour cette première étape des Grands Jours de Bourgogne qui, tous les deux ans, donnent rendez-vous aux professionnels du monde entier pour une balade à travers les appellations. Un voyage d'une semaine pour naviguer de Chablis, «Portes d'Or de la Bourgogne», à la Côte de Beaune, en passant par la Côte de Nuits, le Mâconnais et la Côte Chalonnaise.

Venus de 35 pays différents, les professionnels étrangers représentent désormais près de 60 % des visiteurs. Un chiffre qui n'a cessé d'augmenter au fil des années. En tête : les Italiens, suivis des Américains, des Allemands, des Japonais et des Anglais. Mais la dimension planétaire de Chablis prend tout son sens, lorsque l'on croise au fil des allées, des Tchèques, des Brésiliens, des Norvégiens, des Singapouriens, des Chinois… Initiateur avec quelques collègues de la manifestation il y a une vingtaine d'années, Michel Barat, viticulteur à Milly n'en revient toujours pas : *«quelle vitrine ! Le monde entier des professionnels du vin qui vient chez toi…»* Et que de chemin parcouru depuis 1992, où une trentaine de vignerons avait donné rendez-vous aux visiteurs contre 119 exposants cette année. Loin de faire de l'ombre aux vins du Grand Auxerrois également présents en nombre ce lundi, le *«grand frère»* chablisien offre aux viticulteurs de la zone, une opportunité sans égal pour faire connaître leurs productions, comme le rappelle Jean-François Bersan, du Domaine du même nom, à Saint-Bris-le-Vineux : *«avec ses 150 ha, le Saint-Bris ne rivalisera jamais avec Chablis et ses 5000 ha ! Mais c'est important pour nous aussi d'aller à l'export, ne serait-ce que pour le plaisir de savoir que nos vins peuvent se retrouver à Tokyo ou ailleurs…Le seul problème avec l'international est qu'on ne maîtrise pas tout : la preuve avec ce qui se passe en Chine, où le gouvernement vient de prendre des mesures anti corruption en faisant interdire les cadeaux aux administrations ! Si ça ne casse pas le marché, cà le freine énormément…»*

Caviste en Italie, Alexandre voue pour sa part depuis plus de 30 ans une dévotion sans nom aux vins français et notamment bourguignons : *«professionnel, ce n'est pas parce que je travaille avec de «belles choses» que je ne suis pas curieux de ce qui existe autour. Ne serait-ce que pour ne pas être à la merci d'une mauvaise année, même chez le meilleur producteur. Alors tous les deux ans, je viens ici, un peu comme une sorte de pèlerinage…»* N'est-on pas sur la route de Compostelle ? (ndlr : rires) Un pèlerinage… ? La messe est dite !

DOMINIQUE BERNERD

Filière lait

Première assemblée générale pour la section Bongrain Gerard

La première assemblée générale de la Section Bongrain-Gerard (BG) de l'ASYLRA s'est tenue à Auxerre le 21 février dernier.L'occasion pour les éleveurs d'échanger sur la situation laitière et faire un point sur le nouveau fonctionnement de l'association.

La situation laitière reste fragile dans le département, le nombre de producteurs BG diminuant, ainsi que le volume produit : passé de 34,5 millions de litres en 2010 à 24,7 millions en 2013. Par ailleurs, les conditions climatiques exceptionnelles de l'an passé ont généré des problèmes de pâturage au printemps et en automne, ainsi qu'une récolte de foin de mauvaise qualité. Accentuant d'autant les problèmes de trésorerie des exploitations laitières.

La section BG de l'ASYLRA traite uniquement des éleveurs livrant leur lait au groupe Bongrain-Gérard. Elle est autonome et gère son propre budget. Le président, Régis Pierron a introduit la réunion, présentant les premiers comptes de la section et le bilan 2013 de l'activité de la SODETAF. Marie-Noëlle Maury, secrétaire au sein de la section et présidente de l'organisation des producteur de lait Bongrain-Gérard, a pour sa part dressé un point de situation sur l'activité de l'organisation des producteurs (OP) avant l'intervention de la laiterie.

L'animation de la section pour les prochains mois sera principalement absorbée par l'APLBG (Association des Producteurs Laitiers Bongrain Gerard). En effet, depuis que l'Yonne en a récupéré l'animation, la section travaille en étroite collaboration avec l'OP, principalement sur la demande de reconnaissance de l'APLBG. L'objectif étant de pouvoir présenter le dossier devant le groupe de travail lait chargé de préparer les réunions de la Commission nationale technique du conseil supérieur d'orientation et de coordination d l'économie agricole pour le 21 août 2014.

A l'issue de cette première assemblée générale, le Président Pierron a fait part de sa satisfaction, soulignant notamment le bon taux de participation : *« 50 % d'adhérents présents, qui se tous montrés intéressés, preuve que notre travail est reconnu et productif…»*

ARMELLE CROUZET
ANIMATRICE PRODUCTIONS ANIMALES

▸ Zoom sur…

L'historique de l'ASYLRA

L'association des syndicats laitiers de la région d'Auxerre a été créée par les producteurs livrant leur lait à la fromagerie Paul-Renard (FPR), filiale du groupe Bongrain-Gérard. Un partenariat a été établi entre l'association et la fromagerie. En 1974, l'Association, avec l'aide de la FPR, crée la SODETAF : (Société de développement du tank à lait à la ferme). Cette société a pour objet de louer des tanks à lait aux producteurs, d'en assurer la maintenance et de vendre des pièces de machine à traire. Elle apporte une participation financière auprès des producteurs pour le service de remplacement et le contrôle des machines à traire. Une caisse sanitaire a été mise en place pour les producteurs afin de les indemniser en cas d'épidémie dans leur cheptel. Située à Flogny la Chapelle, la fromagerie FPR a fermé ses portes en octobre 2009. Une partie des producteurs a continué à livrer le lait au groupe Bongrain-Gérard, les autres sont partis vers la laiterie de Saint Denis de l'hôtel (LSDH), chez Lincet et chez Fol. Des contrats entre les producteurs et l'entreprise qui les collecte remplaceront les quotas en 2015. Afin de ne pas signer de contrat individuel (très contraignant) et pouvoir peser plus fort lors des négociations avec les laiteries, les producteurs se regroupent en OP. Un producteur est donc adhérent à une OP et c'est l'OP qui est en relation avec les laiteries. La création d'OP a amené des divergences de fonctionnement au sein de l'association. Pour redonner une équité entre les syndicats et un second souffle à cette association, le conseil d'administration de l'ASYLRA, a décidé de créer des sections en fonction de l'entreprise où le syndicat livre le lait. En 2013, deux sections sont nées : la première section regroupe les syndicats qui livrent leur lait à l'usine LSDH et la seconde section regroupant les syndicats qui livrent leur production à Bongrain-Gérard. Chaque section jouit d'une autonomie administrative et financière. Étant donné que les syndicats regroupent des producteurs dans toute l'Yonne, l'association a alors pris la dénomination ASYLRA.

▸ Formations

Minimiser l'impact de la paratuberculose en apprenant à mieux la gérer en élevage allaitant

Formation sur 1 journée, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne jeudi 3 avril à Toucy.
Objectif : Permettre aux agriculteurs de minimiser l'impact économique de la paratuberculose des élevages de l'Yonne en apprenant à mieux la gérer.
Public: éleveurs de bovins allaitants de l'Yonne avec une priorité donnée aux éleveurs en plan d'assainissement avec le GDS 89
Contact : Marina Koch, GDS Yonne - Tél 03 86 94 81 87
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Minimiser l'impact de la paratuberculose en apprenant à mieux la gérer en élevage laitier

Formation sur 1,5 journée, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 8 et mercredi 9 avril à Toucy.
Objectif : Permettre aux agriculteurs de minimiser l'impact économique de la paratuberculose des élevages de l'Yonne en apprenant à mieux la gérer.
Public: éleveurs de bovins allaitants de l'Yonne avec une priorité donnée aux éleveurs en plan d'assainissement avec le GDS 89.
Contact : Marina Koch, GDS Yonne - Tél 03 86 94 81 87
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Prendre sa retraite : un projet à construire

Formation sur 1 jour, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne vendredi 18 avril à Auxerre
Thème : Aborder de façon positive cette nouvelle étape et se préparer aux changements. Avoir une vision claire des démarches et des enjeux de la cessation d'activité.
Public et pré-requis : agriculteurs se préparant à la retraite
Contact : Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 21 95
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

▶ Formations

08/04 Réussir la maçonnerie de base sur l'exploitation

Formation sur 2 jours, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 8 et mercredi 23 avril
Objectif : Maîtriser les bases de la mise en œuvre d'un ouvrage maçonné pour réaliser soi-même des aménagements sur son exploitation
Lieu : Auxerre
Public et pré-requis : agriculteurs souhaitant réaliser eux-mêmes leurs travaux d'aménagement ou de construction
Contact : Isabelle Cadoux, Alysé - Tél 03 86 94 22 12
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

▶ A noter

Associations : effectuez vos démarches en ligne !

Le compte Association vise à simplifier les démarches administratives des associations en offrant un éventail de services el ligne :
Il est possible ainsi de déclarer en quelques clics les modifications et changements qui sont intervenus dans la vie d'une association à partir de son identifiant : le numéro RNA commençant par W, suivi de 9 caractères figurant sur le dernier récepissé récent délivré par l'administration. Pour y accéder : https://compteasso.service-public.fr/
Pour tout renseignement portant sur la dématérialisation de ces démarches ou concernant le numéro RNA de voter association, vous pouvez contacter le greffe des associations :
Arrondissement d'Auxerre : tél 03 86 72 69 04 - Courriel ddcspp-association@yonne.gouv.fr
Arrondissement de Sens : tél 03 86 83 95 22 - Courriel sylvie.bazus@yonne.gouv.fr
Arrondissement d'Avallon : tél 03 86 34 92 00 - Courriel sp-avallon@yonne.gouv.fr

Jardins de la Croisière

Les Jardins ont «*la patate*» !

A l'heure du bilan, les jardins de la Croisière peuvent se réjouir des résultats engrangés en 2013, tant sur le plan économique qu'en terme de résultats d'insertion.



Une nouveauté cette année : les «*Paniers fraîcheur*» chaque jeudi, en gare de Sens.

L'an passé, le Conseil d'administration de l'association s'était fixé trois objectifs : consolider les deux activités économiques que sont la production maraîchère et l'entretien d'espace rural, ainsi que de maintenir un travail d'insertion de qualité en lien avec les dispositifs présents sur le territoire. Pari gagné sur toute la ligne, comme en attestent les chiffres présentés lors de l'assemblée générale du 7 mars dernier.

Mission première des Jardins de la Croisière, la production de légumes bio a vu ses résultats augmenter pour la deuxième année consécutive de plus de 15 %, avec un chiffre d'affaires à plus de 68 K€. L'équipe technique réalisant un travail important, pour à la fois conforter les quantités et la qualité des productions, comme le souligne son directeur, Erik Polrot : «*arrivé début 2012, Simon Garrad vient de réaliser sa deuxième année de production, engageant un travail sur le long terme pour améliorer la fertilité de nos terres et mettre en valeur l'exploitation, l'arrivée de Pierre Adrien Vaillon, en septembre, qui prépare un Certificat de Spécialisation en production légumière biologique en structure d'insertion , venant conforter l'équipe. Avec en plus, côté météo, un très bon second semestre et de bonnes mises en place dans les tunnels, qui ont fait exploser la vente de tomates!*» Une nouveauté cette année, avec la mise en place chaque jeudi, de «*paniers fraîcheur*» en gare de Sens, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne et la SNCF.

Un chiffre d'affaire qui rejoint celui de la production légumière

L'entretien d'espace rural fait partie à part entière depuis plusieurs années de l'activité économique de l'association. Activité de service et non de production, elle génère moins de charges et offre ainsi une plus grande rentabilité, complétant dans le même temps la gamme des gestes techniques proposés aux salariés en insertion. Bien encadrée par Arnaud Morisseau, qui a réussi avec son équipe à développer fortement le chiffre d'affaires, en hausse de plus de 26% par rapport à l'année précédente.

Un chiffre d'affaires désormais quasiment à égalité avec celui de la production légumière. Les chantiers sont multiples, explique Erik Polrot : «*nous répondons à un besoin particulier, qui n'est ni la création, ni le paysage, mais plutôt du nettoyage, notamment vis-à-vis des collectivités locales. Le bouche à oreille a bien fonctionné et elles sont de plus en plus nombreuses à faire appel à nos services…*» Au total, plus de 150 interventions, majoritairement des chantiers sur l'ensemble du nord de l'Yonne, réalisées auprès de communes et d'associations, mais aussi plus spécifiques, comme ce partenariat avec la SNCF, pour réaliser l'entretien de cinq gares «*périphériques*» du Sénonais. Le Conseil général a par ailleurs retenu les Jardins de la Croisière pour intervenir sur plusieurs sites, dans le cadre de l'Agence territoriale Routière. Constituée au départ de 6 personnes, l'équipe s'est étoffée et compte désormais entre 10 et 13 salariés, avec deux véhicules..

Une présence accrue sur les marchés «*Bienvenue à la ferme*» de l'été

Une bonne année également en terme d'insertion, avec 60% de sorties dynamiques contre 48% l'an passé, que ce soit en sortie emplois, CDD ou CDI , en Intérim ou en formation qualifiante rémunérée. Le public accueilli est mixte dans tous les sens du terme : mixité de l'âge, de sexe, d'origine, de difficultés et avec des expériences ou projets professionnels très divers. Une diversité qui reste l'élément clé de la dynamique d'insertion des Jardins et dont le recrutement s'effectue sur l'ensemble du bassin d'emploi du Sénonais, y compris pour près de 20%, en milieu rural. Dans un autre domaine, Erik Polrot se félicite du travail mené en 2013 avec l'antenne auxerrois de la MSA de Bourgogne : «*nous avons pu établir un dialogue constructif pour faire le point des problèmes et mettre à jour tous les dossiers. En avril prochain, sera mis en place un dispositif pour faire désormais et régulièrement, le point avec chaque nouveau salarié et analyser sa situation propre*».
Pas de marché bio cette année pour les Jardins de la Croisière, mais une journée Portes Ouvertes dédiée aux adhérents et amis pour leur faire visiter l'exploitation et aller à la rencontre des acteurs de l'association. Elle est fixée au samedi 17 mai. A venir également, une «*Journée des jardiniers en Bourgogne*», le 17 septembre prochain, à l'image de celle qui s'est déroulée l'an passé à Macon, réunissant les salariés et une partie des encadrants et directeurs des quatre «*Jardins de Cocagne*» bourguignons.
Dans le même temps, la présence des Jardins de la Croisière sera renforcée sur les différents marchés «*Bienvenue à la ferme*» estivaux, notamment à Fouchères et à Villiers-Louis, où seront proposés à la vente les productions légumières du moment. Sans oublier le rendez-vous de la Foire de Sens, du mercredi 30 avril au lundi 5 mai, où comme à son habitude, l'association tiendra un stand.

DOMINIQUE BERNERD


Chantier de nettoyage en gare d'Etigny-Véron.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Agroalimentaire

Le pain «senior» G-Nutrition en phase de commercialisation

Mis au point par le laboratoire Cérélab, branche recherche et développement de la filière céréalière de Bourgogne Franche-Comté, le pain G-Nutrition, destiné aux seniors, va bientôt être commercialisé grâce au partenariat engagé avec l'entreprise de panification "365 Matins" et le distributeur Nutrisens.



Les signataires du partenariat : de gauche à droite Georges Devesa (directeur général de Nutrisens), Gérard Million (directeur de Cérélab et Etienne Genest, directeur général de 365 Matins.

Le 13 mars dernier, Cérélab, le laboratoire de Recherche et développement de la filière céréalière de Bourgogne Franche-comté, à l'origine de la création du pain G-Nutrition, plus connu sous le nom de "*pain senior*", a signé un accord de partenariat avec l'industriel 365 Matins (Saint-Vit dans le Doubs) et le distributeur Nutrisens (Lyon). Le pain G-Nutrition, complément nutritionnel riche en protéines, vitamines et minéraux, se présente sous la forme d'un pain brioché destiné à lutter contre la dénutrition des personnes âgées. Ce produit innovant, conçu dans le cadre du programme "*Farine +*", labellisé par le pôle de compétitivité Vitagora "*Goût, nutrition, santé*", entre ainsi dans une nouvelle phase de développement.
L'entreprise 365 Matins, assurera désormais la production du pain brioché G-Nutrition, tandis que Nutrisens interviendra dans la distribution du produit. L'unité de production 365 Matins va investir 850 000 euros en deux ans pour améliorer la chaîne de production actuelle et développer une chaîne d'emballage et de conditionnement en longue conservation, technique ouvrant de nouvelles perspectives en terme de commercialisation. A terme, entre 3 et 5 emplois pourraient être créés. Le positionnement reconnu de Nutrisens, sur le marché des produits nutritionnels, des établissements de santé et de la restauration hors-foyer, devrait permettre d'atteindre l'objectif de commercialisation fixé à deux millions de petits pains briochés d'ici deux ans.
Dans un premier temps le lancement du produit va intéresser les régions Bourgogne, Franche-Comté et Rhônes-Alpes, avec ensuite une extension vers d'autres pays européens comme l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Luxembourg et les Pays-Bas. Sont particulièrement visés, les établissements médicaux-sociaux (Ephad), les établissements de santé (hôpitaux et CHU), les services de maintien à domicile avec portage de repas, les restaurations collectives des maisons de retraites, avec une extension possible vers le réseau des pharmacies, quand le pain G-Nutrition pourra faire l'objet d'une prescription médicale, orientation actuellement à l'étude.
Rappelons que le vieillissement de la population représente un enjeu mondial. En France, à l'horizon 2020, on devrait compter 1,7 million de seniors, un chiffre en accroissement constant.

En 2040, on estime que la part des plus de 60 ans dans la population mondiale devrait passer de 10% actuellement à 21%. Les plus de 80 ans état le groupe d'âge qui progresse le plus rapidement... Le pain G-Nutrition devrait avoir un bel avenir devant lui.

Vivea Bourgogne

Un bilan formation mitigé au regard du potentiel

En 2013, Vivea a financé en Bourgogne 82 500 heures stagiaire pour environ 1 675 000 € répartis sur plus de 850 formations. 5620 agriculteurs, viticulteurs, paysagistes et forestiers bourguignons se sont ainsi formés dans l'année, ce qui représente environ 23% des contributeurs de Vivea. Ce taux d'accès, toujours en croissance cache néanmoins un recul pour les formations autres que Certiphyto, avec près de 8 900 heures stagiaires en moins qu'en 2012 pour ces formations. Bilan donc mitigé puisque le comité régional aurait également souhaité engager l'intégralité de l'enveloppe dont il disposait en 2013, ce qui n'a pas été le cas.



46% des heures stagiaires en 2013 ont concerné des formations Certiphyto. Puis viennent les formations techniques (pour 19%) et les formations liées à l'environnement et au bien-être animal (13%). Vivea investit également fortement dans l'installation puisque 10% des heures financées en Bourgogne sont destinées au public des créateurs et repreneurs d'entreprise et des cédants.
Le comité Vivea de Bourgogne a fixé ses orientations pour les trois années à venir et a finalisé son plan d'action 2014, transmis aux dispensateurs de formations en février 2014 et disponible sur www.vivea.fr/region/bourgogne.
Présidente du comité régional, Christine Boissard, estime que *«la formation doit encore plus qu'hier accompagner les agriculteurs pour qu'ils anticipent les évolutions du contexte agricole. C'est pourquoi, nous souhaitons que tous les agriculteurs qui s'interrogent sur l'avenir des aides puissent suivre des formations sur les impacts des évolutions de la Pac. Nous mettrons aussi l'accent cette année sur la sécurisation des exploitations en incitant les formateurs à faire prendre du recul aux stagiaires sur les différents risques encourus»*. Les élus des commissions départementales de Vivea se sont également fixé pour objectif d'améliorer l'utilisation et l'efficacité des fonds Vivea et des cofinancements Feader et FSE dont dispose la Bourgogne en stimulant les synergies entre les centres de formation et avec les organisations professionnelles.
Un effort particulier est également demandé aux centres de formation pour la mise en place de formations à destination des viticulteurs, qui se forment en moyenne moins que les autres filières. Le comité régional veillera à ce que de nouvelles formations soient proposées aux viticulteurs et met à disposition les moyens nécessaires pour assurer des formations qui répondent aux besoins de la profession avec des intervenants de qualité et un coût résiduel aux stagiaires limité.
Les formations à destination des éleveurs seront aussi favorisées et notamment les formations sur les coûts de production en élevage allaitant et laitier.
Enfin, de nouvelles formations, sur et avec l'utilisation des technologies de l'information, devraient voir le jour. L'objectif est à la fois d'améliorer l'usage professionnel des TIC par les agriculteurs mais aussi de les accompagner dans la construction d'une stratégie de communication sur le web 2.0.
Autant de chantiers et de sujets sur lesquels les élus et les conseillères Vivea sont à disposition et à l'écoute des agriculteurs, des centres de formation et des organisations professionnelles.
Avec une enveloppe qui permet d'engager près de 3 millions d'euros en Bourgogne pour 2014, dont 2,3 millions d'euros réservés aux formations autres que celles préparant au certificat individuel, la Bourgogne dispose de réelles opportunités pour accompagner les projets de tous les entrepreneurs du vivant. Il ne reste, individuellement et collectivement, qu'à s'en saisir !

DELPHINE CUVILLIER
CONSEILLÈRE VIVEA EN BOURGOGNE
WWW.VIVEA.FR

Session de la Chambre régionale d'agriculture

Un cap pour la mandature

La Chambre régionale d'agriculture a réuni ses membres en session à Pouilly-en-Auxois. Au programme : des ambitions, une feuille de route, un programme d'actions et une image à conforter et développer...

L'exercice des comptes n'est jamais simple pour une Chambre régionale d'agriculture, mais en 2013, la Chambre régionale de Bourgogne s'en est plutôt bien tirée. Christian Decerle, son président, relève *«des résultats plutôt satisfaisants qui assurent une certaine sérénité, avec un fonds de roulement et des capitaux propres consolidés»*. En ces temps de vaches maigres, ce n'est pas si fréquent et c'est l'occasion pour le président de saluer le travail des équipes et *«une véritable préoccupation de gestion»* soutenue par *«des efforts de méthode et de rigueur»*. Toutefois, ces acquis restent fragiles, il faut être *«confiant»* affirme Christian Decerle *«mais rester réaliste»* car la menace pourrait bien venir du ministère des Finances. Bercy s'est déjà attaqué aux autres Chambres consulaires, le président *«souhaite que l'on ne ruine pas tous les efforts des Chambres d'agriculture, alors que certaines régions se trouvent déjà en situation de déséquilibre financier préjudiciable»*.

Adapter l'offre des Chambres d'agriculture à la demande

Financièrement, la Chambre régionale se donne donc les moyens d'agir et sur le plan stratégique elle entend aussi comme l'a exposé son directeur, François Roze, *«donner du sens à ce qu'elle va faire»*. C'était l'objectif d'un séminaire organisé mi-février à l'issue d'un audit. Ce temps de réflexion et d'échange a permis d'identifier les choix stratégiques qui détermineront les actions autour de quelques mots clés : développer, renforcer, améliorer, mutualiser. Après ce travail, il s'agit *«de passer de l'idée à l'action»* en construisant un discours commun aux cinq Chambres et en adaptant l'organisation de la Chambre régionale, mais aussi les moyens et les compétences des Chambres départementales à la réalité des besoins. *«Nous devons être armés pour faire entendre notre voix»* insiste Christian Decerle et *«défendre les intérêts de l'agriculture. Notre agriculture régionale a beaucoup perdu ces dernières années et elle pourrait perdre plus encore, il s'agit de répondre aux défis en adaptant notre organisation et notre stratégie. Ce séminaire a posé les lignes de défense de l'agriculture bourguignonne»*. Pour le président de la Chambre régionale, comme pour ses élus et ses collaborateurs, *«c'est un vrai projet de mandature qui traduit l'ambition partagée de répondre au bon moment aux besoins exprimés par les agriculteurs»*. Réactivité et adaptation de l'offre des Chambres doivent assurer une capacité de réponse encore améliorée aux besoins exprimés par les agriculteurs.

Les Chambres d'agriculture inscrivent désormais leurs interventions dans un environnement fortement concurrentiel, face à cela il faut savoir répondre aux attentes des agriculteurs en termes de compétences et de références. Les compétences sont nombreuses au sein des Chambres d'agriculture, encore faut-il qu'elles soient mieux identifiées et donc mieux utilisées. *«Le besoin de conseil est important à tous les temps de la vie d'une exploitation»* souligne Christian Decerle, *«la Chambre d'agriculture doit pouvoir y répondre et se donner les moyens techniques et humains de défendre l'agriculture bourguignonne, l'important étant d'avoir toujours l'ambition de faire mieux et de progresser»*.

La Chambre régionale, tant par ses compétences que par ses actions, doit aussi gagner en visibilité. *«Parler d'une seule voix, construire et porter des positionnements partagés»* c'est la garantie de gagner en crédibilité et en efficacité. Tous les domaines d'activité de la Chambre régionale ne sont pas connus et certains dossiers méritent un éclairage particulier. Deux exemples ont ainsi été présentés aux membres élus à l'occasion de cette session: d'une part les actions menées autour d'Écophyto et d'autre part, le dossier Énergie.



La Chambre régionale sur le terrain, lors de la conférence régionale grandes cultures en septembre 2013.

"Écophyto" un défi relevé

Marie-Sophie Petit, responsable du service environnement, grandes cultures, maraîchage, cultures pérennes et sols à la Chambre régionale a exposé les grandes lignes de force d'un dossier dont beaucoup s'inquiètent du côté «phyto» sans voir que les aspects «éco» sont tout aussi présents. Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre en avait préalablement montré toutes les implications. *«Ce programme est plus large que les contraintes que l'on relève la plupart du temps, neuf axes sont concernés dont la recherche, l'innovation, la formation, la surveillance biologique du territoire, la sécurité des utilisateurs, le BSV... En terme d'Écophyto, il serait souhaitable que nous soyons plutôt des faiseux que des diseux»*.

Les faiseux on en trouve quand même sur le terrain, ils réfléchissent et agissent au sein des réseaux «Dephy», qui comprennent un réseau «Ferme» et un réseau «Expe». Le réseau «Ferme» a la particularité d'être animé par des groupes d'agriculteurs, la Chambre d'agriculture assurant l'accompagnement et le réseau «Expe» reposent sur un protocole classique. «Dephy» en actions à la CRAB, ce sont des animations, des actions de coordination, de la production de références à partir notamment des données des systèmes agriculteurs du réseau «Ferme» et de la communication à partir des ressources produites. Avec une Chambre régionale qui est là pour accompagner, apporter un appui méthodologique et évaluer au long cours les performances économiques et techniques des systèmes suivis.

Energie maîtrisée, économies réalisées...

Autre dossier d'envergure et d'avenir : l'énergie. La CRAB développe une véritable expertise sur le sujet. Céline Zanella, expert MDE (maîtrise de la demande en électricité) en bâtiment d'élevage est chargée de l'animation et de la coordination des RAE (relais agri énergie), en lien avec les experts RAE de chacun des départements. Entre actions de conseil technique et actions «terrain», un dossier énergie bien maîtrisé débouche sur de réelles économies d'échelle pour les agriculteurs. La facture énergétique en terme de charges peut baisser de 3000 à 5000 euros par an. 40 dossiers sont ainsi accompagnés chaque année et à l'échelle régionale, les Chambres d'agriculture déposent 70% des dossiers PPE. La CRAB participe également au plan national à l'élaboration de l'outil Decibel (notamment pour les bâtiments d'élevage bovins viande), ainsi qu'à d'autres travaux, elle intervient aussi au travers de salons agricoles, foires, etc.

L'expertise développée et la diversité des actions accompagnées sur le terrain amène Céline Zanella à remarquer que *«les Chambres d'agricultures sont quasiment incontournables sur ces thématiques»*.

ANNE-MARIE KLEIN

▸Rendez-vous

Rencontres "Bocages richesse d'avenir"

Les haies créées et entretenues par les hommes sont sources de richesses multiples. Organisées en réseau pour former des bocages, elles participent à l'amélioration de la qualité de l'eau, des sols, de la biodiversité, elles luttent contre l'érosion, participent au stockage du carbone, à la production d'énergie, valorisent le paysage et favorisent le tourisme... Leur valorisation est au coeur des enjeux du développement durable des territoires ruraux. A l'occasion de ces Rencontres organisées les 11 et 12 avril à Saint-Sauveur en Puisaye dans l'Yonne, différents thèmes seront abordés autour des haies, des hommes et des territoires et des bocages d'Avenir. Quatre ateliers traiteront les thèmes suivants : valoriser les haies depuis l'exploitation agricole, les produits des bocages et les filières, les territoires et réseaux de haies, les co-construction et la transmission des savoirs.

Vendredi 11 avril : Haies, hommes et territoires
9h Séance plénière- 12h15 Repas - 14h15 Ateliers - 16h15 Sorties terrain
Samedi 12 avril : Les Bocages d'avenir
9h Séance plénière - 10h30 Poursuite des ateliers - 12h15 Repas - 14h Séance plénière. Bilan et perspectives croisées - Tables rondes.
Inscriptions, réservations repas et ateliers et contacts : 03 86 45 57 55 et http://goo.gl/xCCaYS



Évolutions

Un marché mondial du grain sous influences

Lors du SIA, Michel Ferret pour FranceAgriMer est revenu sur les évènements qui ont jalonné le marché du grain de 1990 à nos jours, avant de s'interroger sur les perspectives à venir.

Le Salon International de l'agriculture 2014 a été l'occasion pour Michel Ferret, ancien chef du service marchés et études de FranceAgriMer, de livrer sa vision sur les changements depuis 1990 du marché du grain et sur les perspectives à venir pour les cinq prochaines années. En 23 ans, le commerce international du grain a fortement évolué, notamment en raison d'influences extérieures.

Le Farm bill, un élément clé de l'explosion de la production

«Au milieu des années 1990, on a assisté à un bouleversement des assolements. Plusieurs raisons à cela : le 'big bang' du Farm Bill de 1996, la demande mondiale en viande, le progrès génétique, le programme biocarburants des États-Unis, l'accaparement des terres. Le marché du grain a également vu l'émergence de l'Amérique latine comme productrice et exportatrice de maïs et de soja», note le spécialiste.

Entre 1990 et 2013, les productions mondiales de blé, de maïs et de soja ont ainsi fortement cru. En 23 ans, la production de blé a augmenté de 21 %, celle de maïs de 57 % et celle de soja de 45 %, alors que celle d'orge a chuté de 20 %.

Les changements climatiques ont également impacté les assolements. Aux Etats-Unis, par exemple, la zone de production du maïs est montée vers le Nord du Dakota, en raison de pluies plus importantes, au détriment du blé dur.

Une hausse importante des échanges mondiaux

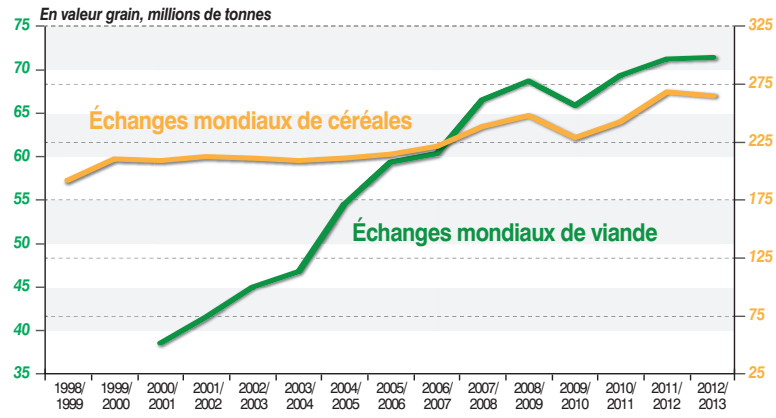
A partir du milieu des années 1990, le marché international du grain a eu une hausse fulgurante à l'image du soja, dont les quantités échangées ont été multipliées par trois, celles de maïs ont progressé de 63 % et celles de blé de 56 %. Durant cette période, les États-Unis ont perdu de leur suprématie incontestée en maïs et en soja. En 2006/2007, une évolution importante de l'utilisation du maïs pour l'éthanol a entraîné une forte baisse du maïs disponible à l'export, à l'inverse du Brésil et de l'Ukraine.

Les pays de la CEI (Communauté des états Indépendants - Biélorussie, Kazakhstan, Russie, Ukraine…) ont également émergé, en cause le programme de relance de la production céréalière et de l'abattage massif de troupeaux au début des années 1990, augmentant la quantité de céréales disponibles. L'Union européenne, quant à elle, est devenue l'une des premières importatrices mondiales de céréales.

Export de viandes versus export de céréales

Selon Michel Ferret, l'explosion de la production de viande dans le monde pourrait limiter les échanges de céréales dans le futur. *«On peut supposer que les échanges mondiaux de viande 'cannibalisent' partiellement l'accroissement des échanges de céréales. Depuis le début des années 2000, ils ont ainsi progressé de 85 % contre 26 % pour les céréales»*, observe le spécialiste. La Chine a par exemple fait le choix du maïs, ses surfaces ayant augmenté de 50 % en dix ans Les prix sont également un facteur explicatif. Le programme biocarburants aux États-Unis a impacté les prix américains et mondiaux. La Chine in fine, est également une clé de voûte de l'architecture des prix mondiaux. Les rapports de prix entre maïs et soja devraient déterminer les prix futurs. En effet, le prix du soja est très fortement influencé par la Chine, qui par ricochet va influencer le prix du maïs et par enchaînement celui du blé. Par ailleurs, le prix du maïs plus élevé que celui du blé sur le marché mondial au printemps 2011, a eu un effet stimulant sur la consommation mondiale de blé en alimentation animale et sur les échanges de blé. Certains pays ont par ailleurs tiré des leçons de la crise de 2007-2008, tout d'abord en reconstruisant des stocks et en évitant de pratiquer une politique des *«flux tendus»*. La suppression de l'intervention a suscité un intérêt croissant des investisseurs pour les *«commodities»* agricoles et pour les marchés à terme. Les gouvernements redécouvrent l'importance de l'agriculture (G 20 agricole) et les accords bilatéraux.

Echanges mondiaux de viande



«On peut supposer qu'une partie des exportations de céréales a certainement été remplacée par les exportations de viande qui ont mangé les céréales», estime Michel Ferret.

Source : FranceAgriMer

La logistique, un facteur sous-estimé

«Le marché mondial du grain reste toutefois, toujours autant sous influence géopolitique (la crise en Ukraine n'affecte pour l'instant pas les expéditions de grains, mais risque de modifier la production du pays, le marché mondial de la farine qui est un révélateur des bouleversements politiques internes…). » L'influence du facteur logistique, bien que souvent sous-estimée, est grande sur l'évolution du commerce du grain. La fin par exemple de la Commission canadienne du blé (CWB) pourrait inciter les céréaliers canadiens à privilégier la vente vers les États-Unis plutôt que de supporter les coûts logistiques jusqu'aux ports, assurés jusqu'à présent par le CWB. Une moindre présence du pays sur la scène internationale et par ricochet davantage d'exports vers les Etats-Unis, pourraient en être deux conséquences. Autre exemple, le Kazakhstan qui mène une stratégie de transformation sur place (écrasement d'une partie du blé) et d'export des produits transformés pour amortir les frais logistiques, et conduit un programme de développement de l'élevage à proximité de la Russie, devrait disposer de moins de céréales à l'exportation. Enfin, des efforts logistiques considérables ont été consentis dans les pays de l'Ex-URSS, l'Europe Danubienne et l'Amérique Latine.

C. Delisle

▶ Focus

Perspectives et interrogations jusqu'en 2018/2019

Michel Ferret s'est fondé sur les projections du Conseil international des céréales pour les cinq ans à venir, pour aborder les perspectives du marché du grain. *«Ces prévisions laissent globalement présager d'un équilibre entre l'offre et la demande»*, note l'expert. Le commerce mondial atteindrait à l'horizon 2018/2019, pour le blé 178 millions de tonnes (MT) contre 147 MT aujourd'hui, pour le maïs 130 MT (versus 108 MT en 2013/2014) et pour le soja 123 Mt (contre 108 MT en 2013/2014). Les échanges de blé seront surtout tenus par la demande pour la consommation humaine, alors que ceux de maïs par l'alimentation animale. Les besoins chinois devraient continuer à croître pour le maïs et le soja, et dépasser ceux du Japon pour devenir premier importateur mondial. D'autres points clés apparaissent dans la prise en compte de l'évolution du marché du grain: l'accès à l'eau et la possible modification des courants d'échanges. Les tensions sont croissantes entre l'Éthiopie et l'Égypte concernant l'accès à l'eau du Nil, notamment avec le lancement d'un barrage par l'Éthiopie. *«Plusieurs paramètres pourraient modifier les échanges actuels: la réorientation entre le Canada et les États-Unis suite à la suppression du Canadian Wheat Board (Commission canadienne du blé), la modification potentielle du trafic international par la route Nord-Est et Nord-Ouest du fait du rétrécissement de la banquise, l'élargissement du canal de Panama, les ambitions russes sur la façade Est (Mer du Japon)…»*, ajoute Michel Ferret. C D.



Plus d'autonomie avec une cuve frontale

La cuve frontale redonne de l'intérêt au pulvérisateur porté, qui était jusqu'à présent délaissé par les exploitations céréalières, au profit d'appareils traînés ou automoteurs.



Crédit : Amazone

Le pulvérisateur porté, avec l'ajout d'une cuve frontale, ne cible plus uniquement les exploitations à relief ou à petit parcellaire.

Le pulvérisateur porté n'a plus à rougir face à la concurrence des appareils traînés ou automoteurs. Son volume de cuve atteignant les 2 000 litres sur certains modèles et sa rampe se déployant jusqu'à 30 mètres, pour les plus imposants d'entre eux, font du pulvérisateur porté un appareil performant. Mais s'il marque aujourd'hui son grand retour dans les exploitations de grandes cultures, c'est en partie grâce à la possibilité d'y greffer, sur le relevage avant du tracteur, une cuve frontale de 600 à 1 500 litres, suivant les marques. Certains comparent alors cette combinaison d'outils à un *«petit automoteur»*. Certes, cette solution ne peut pas convenir à tous, mais de plus en plus d'agriculteurs s'interrogent, tandis que d'autres ont déjà franchi le cap, abandonnant un appareil traîné ou automoteur au profit d'un ensemble porté. Il faut dire que cet engouement récent remonte à deux-trois ans, pas plus. Depuis, la majorité des spécialistes de la pulvérisation proposent des solutions plus ou moins abouties.

Deux types d'utilisation

Il y en a pour tous les goûts : de la cuve frontale simple à celle toute automatisée. Certaines cuves, plus économiques, ne servent que de ravitailleur d'eau claire. Dans ce cas, le mode de remplissage s'effectue soit par gravité, via le trou d'homme, soit à l'aide de la pompe du pulvérisateur qui transvase ensuite le volume désiré vers la cuve frontale.

Avec de la bouillie, c'est plus compliqué. Le remplissage des produits s'effectue par l'orifice de la cuve (<1,40 m de hauteur) ou par le bac incorporateur du pulvérisateur. Une fois pleine d'eau, le transfert de la cuve avant vers celle de l'arrière est possible, grâce à une seconde pompe centrifuge. Le chauffeur dispose d'une jauge mécanique, visible depuis le poste de conduite et d'une commande en cabine. À lui d'apprécier le volume à transférer d'une cuve à l'autre. Jusqu'à présent, rares sont les modèles à proposer une version automatique de la gestion du transfert de cuve. Dans le principe, deux jauges électroniques contrôlent le niveau de chaque cuve. Ensuite, suivant différents seuils de fond de cuve arrière (300, 600 ou 800 litres) à déterminer selon la capacité du pulvé, le gabarit du tracteur et le relief du terrain, la cuve frontale se vide progressivement vers celle de l'arrière, sans que le conducteur n'ait à s'en préoccuper.



Crédit : kuhn

La cuve frontale augmente le volume de bouillie et évite surtout de transporter un poids mort quasi obligatoire avec un pulvérisateur porté. Attention à ne pas dépasser le PTAC du tracteur.

Les cuves frontales recevant de la bouillie sont également pourvues d'un système de brassage et de rinçage adapté. Le volume d'eau claire de la cuve frontale vient s'ajouter à celui de la cuve arrière.

Mais les constructeurs misent également sur l'autonomie et la polyvalence de la cuve, en proposant des solutions adaptables sur d'autres outils comme les semoirs...

Un prix entre 3 000 et 7 000 euros

Outre la question du relief des parcelles, les agriculteurs optent pour un modèle porté pour la maniabilité, les déplacements routiers à 40 km/h, mais aussi pour la pulvérisation bas volume. Toutefois, si le prix d'un équipement porté (entre 3 000 et 7 000 euros pour une cuve frontale) s'avère être nettement moins cher qu'un automoteur, il est très proche de celui d'une solution traînée et monopolise également un tracteur. Si le pulvérisateur porté et sa cuve frontale ont souvent été montrés du doigt pour leurs difficultés d'attelage, le problème est aujourd'hui résolu. La conception de la cuve est aussi un point important. Tous les constructeurs attachent de l'importance au design, à la visibilité, mais également au report de charge, afin d'obtenir un bon équilibre entre l'avant et l'arrière du tracteur.

Enfin, avec des capacités de 3 000 litres, outre la vigilance par rapport au PTAC du tracteur, les roues trop étroites sont souvent à bannir à cause du poids de l'ensemble tracteur/outils.

GAËTAN COISEL





La coupure automatique de tronçon fait ses preuves

Plus performant qu'une coupure manuelle, le pilotage automatique des tronçons par GPS permet d'économiser environ 3 % d'intrants, suivant les parcelles.

La progression du prix des intrants (phytos et azote liquide), ainsi que les nouvelles exigences environnementales, justifient une parfaite maîtrise de la pulvérisation. Or, même avec l'aide d'un système de guidage, il n'est pas toujours évident de gérer les fourrières, les pointes ou encore certains obstacles en plein milieu de champ. Ce phénomène est d'autant plus important que la rampe est large.

Même si la coupure de tronçons s'est d'abord généralisée en régions de plaine, elle se justifie d'autant plus dans ces zones de polyculture-élevage où le parcellaire est souvent plus petit et la forme des parcelles biscornues. Arvalis Institut du Végétal s'est penché sur la question, en comparant le gain et l'efficacité de systèmes manuels et automatiques. Après interprétation des résultats, Caroline Desbourdes estime un gain de produits phytosanitaires de l'ordre de 3 %, en conditions réelles d'utilisation.



Le prix d'un système complet de coupure de tronçons automatique varie de 3 000 à 6 000 euros.

La coupure de tronçons est basée sur le positionnement GPS

Les dispositifs de gestion automatique de l'ouverture et de la fermeture de tronçons sont basés sur le positionnement GPS. Ce dernier, obtenu par une antenne de localisation, est transmis à un boîtier de contrôle et d'affichage, qui est lui-même relié au boîtier de régulation du pulvérisateur.

Certains constructeurs intègrent directement le dispositif dans le terminal de contrôle de l'appareil. À noter que tous les systèmes sont en mesure de récupérer le signal GPS d'une antenne déjà utilisée pour une barre de guidage. *«En termes de précision, la plupart des utilisateurs utilisent les corrections Egnos ou SF1 largement suffisantes. Ces dernières offrent des niveaux de précision de l'ordre de 10 à 15 centimètres pour une vitesse d'avancement d'environ 12 km/h»*, explique Caroline Desbourdes. Concernant l'équipement du pulvérisateur, il est préférable d'opter pour un modèle équipé d'une circulation continue qui offre une plus grande réactivité à l'ouverture comme à la fermeture de la pulvérisation. Pour les appareils équipés d'une circulation semi-continue, il est toujours possible de la transformer en une circulation continue, mais ce procédé est souvent laborieux et onéreux. L'autre solution consiste à gérer le recoupement en temps et en distance en fonction du délai d'ouverture et de fermeture des vannes. Cette solution peut imposer à l'utilisateur de respecter toujours la même vitesse de travail, ou de paramétrer le GPS en fonction, pour éviter à nouveau d'éventuels manques ou surdosages. Quoi qu'il en soit, *«tout montage a posteriori est possible à partir du moment où le pulvérisateur est au minimum équipé de commandes électriques et d'une régulation DPAE»*, souligne Sébastien Ameline, de la société Hardi-Evrard. Ce procédé reste souvent plus onéreux qu'un montage d'usine. Cela s'explique bien souvent par le coût de main-d'œuvre supplémentaire.

L'utilisateur doit déterminer le taux de recouvrement

Dans le fonctionnement, le système enregistre les zones traitées au fur et à mesure de l'évolution du pulvérisateur dans la parcelle. Il active ensuite automatiquement la fermeture et l'ouverture des tronçons en fonction de la configuration de la parcelle et de la trajectoire de la rampe. Sachant que l'information GPS n'est pas captée au niveau de la rampe, un paramétrage est nécessaire pour tenir compte du décalage entre la position de l'antenne et celle de la rampe. L'utilisateur peut en général choisir son taux de recouvrement – de 0 à 100 % – pour définir si la coupure du tronçon intervient en début, au milieu ou en fin de croisement du tronçon (triangle de croisement ou de manque). Certains constructeurs vont plus loin en proposant une coupure buse par buse. En plus d'un gain en intrant de l'ordre de 3 à 5 %, avancé par les constructeurs, le système automatique de coupure de tronçons évite les surdosages en fourrière, ce qui limite la verse des cultures et favorise le rendement. Dernier point non négligeable, le confort de travail progresse nettement pour l'utilisateur qui n'a plus à se soucier de la coupure de ses tronçons de rampe. Il peut se concentrer sur sa conduite et intervenir en conditions limites de visibilité. Ces périodes sont d'ailleurs souvent les plus favorables, l'hygrométrie étant élevée et le vent quasi-nul. Par ailleurs, la coupure de tronçons est un instrument très utile dans le cas d'application bas volume, à vitesse élevée.

GAËTAN COISEL

▶ Focus sur la réglementation

Stocker en toute sérénité...

Concernant le stockage, la réglementation est stricte, afin de préserver la santé des intervenants, éviter les pollutions dans l'environnement et limiter les risques d'incendie. Tous les produits phytosanitaires de l'exploitation agricole doivent être concentrés dans un local dédié ou une armoire attitrée, fermés à clé et aérés, avec un éclairage électrique suffisant et une installation électrique aux normes. Le local doit être situé à 35 mètres minimum d'un forage, éloigné des maisons et des produits inflammables tels que la paille, le fuel et bénéficier à l'extérieur d'un point d'eau et d'un extincteur à poudre ABC. Un sol étanche est nécessaire, avec bac de rétention pour éviter les fuites de produits dangereux dans l'environnement.

Si un tiers est présent sur l'exploitation (famille, salarié, etc.) la réglementation se durcit: les produits ne peuvent pas être posés sur des étagères en bois et les portes du local doivent s'ouvrir vers l'extérieur. Enfin, les tiers doivent aussi disposer d'équipements de protection, de vestiaires et de douches s'ils appliquent des produits phytosanitaires.

Transport : une limite à 50 kg

Les agriculteurs ne sont pas soumis à une réglementation particulière pour le transport des produits phytosanitaires, dès lors que le transit concerne moins de 50 kg de produits classés "dangereux au transport", dans une voiture particulière ou un utilitaire et moins d'une tonne dans un tracteur avec remorque (transport de produits pour les besoins de l'exploitation).

Dans les autres cas, la réglementation de l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses pour la route s'applique.

Contrôle des pulvérisateurs

Depuis le 1er janvier 2009, le contrôle des pulvérisateurs de plus de trois mètres, à rampes ainsi que pour arbres et arbustes est obligatoire. Il doit intervenir au plus tard, cinq ans après sa première mise sur le marché. Pour les pulvérisateurs les plus anciens, le contrôle dépend du N° siren de chaque véhicule. Plus de 150 points sont soumis à vérification et ces contrôles doivent intervenir tous les cinq ans.

Préparation des bouillies

Lors de la préparation des bouillies, il convient de faire attention aux mélanges réalisés, certains étant interdits : les produits notés T+, T et dont la zone de non traitement est supérieure à 100 mètres, notamment, ne peuvent être mélangés à aucun autre produit. Pour les autres, le site internet d'Arvalis, institut du végétal, propose un module permettant de tester les mélanges possibles ou non.

Remplissage du pulvérisateur. La réglementation impose le "zéro fuite" de produits phytosanitaires. Les moyens utilisés pour y parvenir sont laissés au choix des agriculteurs (déconnexion du réseau d'eau potable avec clapet anti-retour, suspension du tuyau d'arrivée d'eau, remplissage sur aire de rétention...). Le rinçage des bidons s'effectue dans la cuve du pulvérisateur, puis les bidons doivent être égouttés avant d'être collectés par un organisme compétent.

Ne pas oublier que selon le code de l'environnement, en cas de pollution d'un cours d'eau ou d'une nappe, la personne à l'origine de cette pollution est civilement et pénalement responsable selon le principe du pollueur-payeur.

Nettoyage des cuves et du pulvérisateur

Pour le nettoyage des cuves et du pulvérisateur réalisé sur l'exploitation agricole, les effluents de nettoyage et l'eau de lavage doivent être récupérés. Là encore, l'objectif de "zéro fuite" doit être atteint.

SOURCE : BEISER ENVIRONNEMENT

DOCUMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.BEISER-SE.COM



▶ Focus sur la réglementation

Remplissage du pulvérisateur

La réglementation impose le "zéro fuite" de produits phytosanitaires. Les moyens utilisés pour y parvenir sont laissés au choix des agriculteurs (déconnexion du réseau d'eau potable avec clapet anti-retour, suspension du tuyau d'arrivée d'eau, remplissage sur aire de rétention...). Le rinçage des bidons s'effectue dans la cuve du pulvérisateur, puis les bidons doivent être égouttés avant d'être collectés par un organisme compétent.
Ne pas oublier que selon le code de l'environnement, en cas de pollution d'un cours d'eau ou d'une nappe, la personne à l'origine de cette pollution est civilement et pénalement responsable selon le principe du pollueur-payeur.

Protection de l'utilisateur et formation

Que ce soit dans la phase de préparation de la bouillie ou dans sa phase d'application, la protection de l'utilisation est indispensable. Pourtant, seule la fourniture d'équipements pour la tierce personne applicatrice (salarié, famille, etc.) est obligatoire ! Elle consiste en gants nitriles, masques à protection minimale A2P3, combinaison, lunettes et bottes. On ne peut que conseiller aux applicateurs de prendre les mêmes précautions...
Il est également obligatoire pour l'employeur de former son personnel, de mettre à disposition les fiches de sécurité, les équipements de protection, une armoire de rangement spécifique et une douche. La déclaration de l'exposition chimique des salariés est également nécessaire . Enfin, le chef d'exploitation est dans l'obligation de veiller au port des équipements spécifiques de protection, ainsi que du lavage du corps après application du produit phytosanitaire.

La pulvérisation au champ et le nettoyage du pulvérisateur

Quelques conditions doivent être respectées lors de l'application des produits phytosanitaires au champs : le degré d'intensité du vent (12 à 19 km/h, soit inférieur ou égal à 3 sur l'échelle de Beaufort) ; le délai avant récolte de trois jours minimum s'il n'y a pas d'indications spécifiques sur l'étiquette, le respect du délai d'entrée sur la parcelle traitée.
Il est également nécessaire de respecter les zones non traitées dans les différentes parcelles agricoles. En cas de non respect, l'utilisateur peut être condamné. Certaines dispositions sont également spécifiques à chaque territoire : il est nécessaire de se référer à la réglementation sanitaire départementale.
La gestion du fonds de cuve peut se faire dans le champ, par épandage sur la parcelle venant d'être traitée, sous condition de la diluer dans cinq fois son volume d'eau. La vidange à la parcelle, ou la réutilisation des fonds de cuve sont autorisées sous condition qu'un rinçage et un épandage soient effectués avant une dilution du fonds de cuve par 100, par rapport à la bouillie initiale.

Source : Beiser Environnement
Document téléchargeable sur www.beiser-se.com

Deux solutions pour répondre aux limites d'utilisation des buses

La buse à injection d'air sous pression et le porte-buse à sélection automatique autorisent des variations importantes de volume/hectare et de vitesse tout en préservant la qualité de pulvérisation et le confort de l'utilisateur. Le point sur ces deux technologies avec les chefs produit de deux constructeurs de pulvérisateurs.


Tecnoma

Les porte-buses à sélection automatique sont utilisés aussi bien pour les traitements que pour les épandages d'engrais liquide.

La qualité de pulvérisation - plus spécialement la taille des gouttelettes - est conditionnée par le respect des critères de fonctionnement propres à chaque buse : plage de pression et de débit correspondant. En découle la contrainte de choisir la buse adaptée au type d'application, tout en conservant des paramètres de pulvérisation (vitesse et volume par hectare) les plus constants possible. C'est dans le but de simplifier la mise en œuvre, d'améliorer la précision d'application et les débits de chantier que sont apparus des dispositifs capables d'offrir une granulométrie constante, indépendamment du volume par hectare et de la vitesse, sans intervention de l'opérateur sur les porte-buses.
Première stratégie, les buses à injection d'air sous pression sont alimentées à la fois en bouillie sous pression et en air sous pression. La variation de la pression d'air permet de faire varier la taille des gouttelettes, en fonction du volume par hectare et de la pression de liquide appliqués. *«Ce dispositif baptisé TwinFluid chez John Deere a plusieurs avantages. Il permet d'utiliser des buses de plus gros calibre pour limiter les risques de bouchage. Dans les zones sensibles, pour un même volume par hectare, il est possible de limiter la dérive sans changer de buse en augmentant la pression d'air pour accroître la taille des gouttelettes»*, avance Laurent Vigouroux, responsable produit chez John Deere. Concernant la modulation du volume par hectare ou de la vitesse, la variation de la pression d'air injecté compense les variations de pression de liquide. *«Le système adapte la pression d'air à la pression de liquide, afin de maintenir constante la taille des gouttelettes. Le choix de la granulométrie est facilité par une évaluation des risques de dérive au moyen d'un anémomètre monté sur le pulvérisateur»*, poursuit le spécialiste.

Changer de buses sans descendre du tracteur

Seconde stratégie, les porte-buses à sélection automatique permettent d'utiliser la buse adaptée aux conditions, sans intervention manuelle. Selon les constructeurs, la sélection s'effectue de manière pneumatique ou électrique, avec plus ou moins d'automatismes, certains systèmes se cantonnant à remplacer l'action manuelle sur le porte-buse quand d'autres sélectionnent automatiquement les buses adaptées en fonction des paramètres de traitement. *«Le dispositif VarioSelect que nous proposons depuis deux ans fonctionne avec deux ou quatre buses. Il permet de travailler à pression quasi constante, lorsque l'on fait varier la vitesse ou en modulation de volume par hectare. L'utilisateur définit depuis son terminal en cabine quatre paramètres : le volume par hectare, le seuil de pression haute, le seuil de pression basse et la taille des gouttes. Lorsque le seuil de pression haute est atteint, le changement vers une buse de calibre supérieur est automatique et inversement lorsque le débit diminue. Selon les débits et les plages de pression, deux buses peuvent fonctionner simultanément»*, détaille Jérôme Mestrude, responsable marketing chez Tecnoma. L'avantage du porte-buse automatique est de pouvoir être valorisé lors des épandages d'engrais liquide. *«En France, c'est la principale application où le système répond à des besoins de modulation de dose et de vitesse simultanée. La modulation de dose de produits phytos étant encore peu pratiquée, le VarioSelect est principalement utilisé pour les grandes variations de vitesse de traitement.»*

Michel Portier


Crédit : John Deere

Les buses à injection d'air sous pression permettent d'ajuster précisément la taille des gouttelettes en les chargeant plus ou moins de bulles d'air.



• LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

Aguirre **Un gros porté espagnol**



M. Portier

La gamme de pulvérisateurs portés Aguirre est complétée par le haut avec un modèle 2 000 l équipé d'une rampe de 24 m à repliage arrière vertical. Cette dernière, de type mécano-soudé en acier HLE, dispose d'une suspension pendulaire et d'un bras de relevage équipé de deux ressorts. Elle bénéficie de commandes électrohydrauliques pour le repliage en quatre sections, du correcteur de dévers et de la géométrie variable. Cette rampe intègre une tuyauterie inox et des porte-buses quadrijets. Le pulvérisateur peut être équipé d'une régulation DPAE avec coupure automatique de 9 tronçons par GPS.

Arland **Rampe ALX et cuve frontale**



L. Vimond

Le Breton lance une nouvelle rampe à repliage vertical sur ses pulvérisateurs portés Atlon. Cette rampe alu se compose de quatre bras jusqu'à 24 mètres, puis de cinq bras jusqu'à 30 m. Elle dispose d'une suspension pendulo-biellette sur parallélogramme avec boules d'azote. Le système antifouettement s'appuie également sur des boules d'azote. Les porte-jets sont intégrés et protégés dans la rampe. Par ailleurs, Arland propose une cuve frontale de 1 000 ou 1 500 litres conçue pour permettre la préparation de la bouillie et pour maintenir le niveau en équilibre avec la cuve arrière. Elle est évolutive pour être combinable à d'autres outils pour le désherbinage ou l'injection d'engrais.
Modèle rampe ALX
Largeur 18 à 30 m

Beyne **Un pulvérisateur automoteur italo-belge**



M.Portier

Le constructeur belge propose une gamme de pulvérisateurs automoteurs à cabine avancée. L'Anaconda utilise un châssis issu de l'Italien Mazzoti sur lequel Beyne implante ses équipements de pulvérisation. Quant à la cabine, elle est fournie par Claas.
Le moteur Perkins 6 cylindres Tier 3 sera remplacé par un bloc répondant aux normes Tier 4i. Le châssis suspendu avec voies variables hydrauliques en option sera bientôt homologué à 40 km/h, grâce à un freinage sur les quatre roues.
Beyne annonce par ailleurs l'arrivée d'une gamme d'appareils portés de 1 000 à 1 800 l équipés de rampes à repliage arrière vertical de 18 à 30 m.
Puissance 238 ch - Capacité 4 000 et 5 000 l - Rampe 30 à 42 m
Garde au sol 1,25, 1,50 ou 1,75 m

Amazone **L'automoteur Pantera se bonifie**



Amazone

L'automoteur de pulvérisation évolue avec le Pantera 4502. Le volume de sa cuve progresse pour atteindre 4 800 litres. Afin de réduire les volumes résiduels, la cuve de rinçage migre à l'arrière de l'appareil pour une meilleure intégration des pompes. Le fond de cuve est revu.
En option, le pack Confort 2 automatise la mise en œuvre avec un écran de commandes plus intuitif. Conforme aux normes Tier 4i (EGR+DOC+FAP), le moteur Deutz 6 cylindres voit sa puissance progresser de 10 %. Le Pantera peut recevoir de nouvelles montes de pneumatiques allant jusqu'à 1,95 m de diamètre et 710 mm de largeur. Trois configurations de châssis sont désormais disponibles pour une offre plus étendue de gardes au sol et de largeurs de voie. En option, la cabine accède à une protection de catégorie 4 (filtration et pressurisation). Autre option, l'Amaselect offre le pilotage électrique des porte-buses facilitant les changements de dose et la coupure de tronçons par GPS (50 cm). Chaque porte-buses peut également être équipé d'un éclairage à leds.
Volume (nominal/réel) 4 500/4 800 l. Puissance 218 ch
Garde au sol/voie 1,20/1,80 à 2,40 ou 1,25 à 1,75/1,80 à 2,40 ou 1,20/2,40 à 3 m

Berthoud **L'offre en rampes s'étoffe**

En complément des modèles de 27, 28 et 30 mètres de large, la rampe à suspension axiale Elypse est disponible en largeur de 24 m sur les pulvérisateurs portés Elyte.
Elle se compose de trois bras en acier et d'un quatrième en aluminium. Autre évolution, les rampes Axiale et Ektar B2 de 36 m équipant les traînés et les automoteurs peuvent traiter en 24 m.
Les rampes reçoivent alors un bras d'extrémité actif en 24 m, s'escamotant lorsque les bras principaux sont dépliés pour traiter 36 m.
Le passage d'une position à l'autre se gère automatiquement depuis la cabine, la régulation EC-Tronic disposant alors des deux configurations.
Par ailleurs, le constructeur rhodanien propose en option sur les pulvés traînés Tracker et portés Elyte la régulation Ec-Tronic, jusque-là réservée aux traînés Ténor et automoteurs Raptor. Sur ces deux dernières gammes, l'Ec-Tronic devient la régulation proposée de série



L. Vimond



• LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

Carruelle-Séguip
Un concept nommé oSpraying

Crédit : Caruelle-Séguip

Caruelle-Séguip, avec son concept oSpraying, identifie sa palette d'outils de précision. Quatre intitulés, oSpray, topoSpray, varioSpray et autoSpray se partagent respectivement les fonctions de régulation de la pulvérisation (quatre boîtiers disponibles), du suivi de terrain, de modulation de dose et d'autoguidage.
Par ailleurs, le constructeur propose une solution isobus de ses matériels, développée par Agrotronix.

Evrard
Taille slim sur les rampes aluminium

Le constructeur de pulvérisateurs étoffe son offre en rampes aluminium à trois éléments B3, en proposant une rampe plus légère et plus compacte, baptisée slim B3, conçue dans une logique de réduction du gabarit. Montée sur les Météor 3500, 4200 et 5400, cette rampe reçoit un cadre pendulo-biellettes spécifique LPA2 ; elle est composée de quatre biellettes, d'une suspension pendulaire par ressort hélicoïdal avec amortisseur et d'un vérin de blocage au transport. L'anti-fouettement est assuré par des plots polyuréthane. Ce même cadre est aussi proposé sur la nouvelle rampe E-Steel. Succédant aux rampes LE ou LO, cette rampe acier à deux éléments équipe les Météor Plus 2500 et 2800, ainsi que les Météor 3500, 4200 et 5400. Sur la rampe Slim B3, la géométrie variable et le correcteur de dévers sont de série, tandis que l'E-Steel est dépourvue de géométrie variable.
Modèle Slim B3 - Largeur 27, 28, 30 et 32 m
Modèle E-Steel - Largeur 24, 27, 28 et 30 m



L.Vimond

Challenger
L'automoteur RoGator 600 C passe au Tier 4f



Challenger

Le pulvérisateur automoteur à cabine avancée RoGator 600C adopte un moteur Agco 6 cylindres 7,4 l conforme aux normes Tier 4 final (EGR, DOC et FAP). Seul, le modèle d'entrée de gamme RG635C conserve pour l'instant son moteur 4 cylindres en Tier 4i. La suspension sur les quatre roues bénéficie désormais d'une gestion indépendante de la garde au sol sur chacune des roues, de manière à corriger l'assiette du pulvérisateur pour une plus grande précision lors du remplissage de la cuve. Un système de rinçage automatisé, piloté depuis la cabine, et une jauge électronique sur la cuve de rinçage simplifient le travail de l'opérateur. En option, la pompe centrifuge de 800 l/min est proposée en version inox (Hypro). Une gestion manuelle de la hauteur de rampe fait son apparition en complément de la gestion automatique Norac.
Modèle RG645C et RG655C- Puissance 224 et 242 ch - Volume de cuve 3 800, 5 000 et 6000 l
Largeur de rampe 24 à 36 m - Largeur de voie 1,80 à 2,25 m - Garde au sol 75 à 120 cm

Hardi
Les Navigator gagnent en autonomie



G.Coisel

Deux modèles de pulvérisateurs portés Navigator d'Hardi complètent la gamme par le haut avec des capacités de 5 000 et 6 000 litres.
Par ailleurs, ces appareils accèdent à la régulation DynamicFluid4 issue des modèles Commander.
L'agitation à l'intérieur de la cuve fait appel à des buses Venturi. Cela permet d'obtenir, d'après le constructeur, une agitation forte avec peu de débit.
En cabine, l'utilisateur aura le choix entre le récent boîtier de commandes HC 9500 ou le nouveau boîtier HC 8500. Ce dernier conserve les mêmes capacités que son aîné. Il se distingue par sa taille et par son prix et il sera également disponible sur les autres pulvérisateurs de la marque.

Modèles Navigator
5000 et 6000
Capacité de cuve
5 000 et 6 000 l
Largeur de rampe 24 à 28 m

ARLAND PULVÉRISATION
Vos rendements méritent la précision...


Gamme EXPERT: de 2 600 à 4 200 L. rampe acier de 18 à 28 m.
(construction ARLAND) ou alu de 18 à 38 m. (construction POMMIER)
ARLAND Pulverisation
SARL WALTER 21 - Rouvres en Plaine - Tel. 03 80 79 17 37

SÉLECTION
Promodis
Pro, Proche, Promodis
AUTOMOTEUR ARTEC F 40

ARTEC F40
• Rampes alu 24 à 50 m.
• Moteur 180 - 210 ou 250 cv
• Cuve 4000 ou 5000 l.
• Rampes avant ou arrière
Contactez votre Centre Promodis
Groupe Méthivier Toucy 03 86 44 01 08
YAgr Yonne Joigny 03 86 91 79 09

• LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

John Deere
Pulvérisateurs traînés M700 et M900


M. Portier

La nouvelle gamme de pulvérisateurs traînés M700 remplace les anciens 700, tandis que les M900 complètent l'offre des gros appareils R900i et 800. Les M700 reprennent l'ensemble châssis-cuve des 700 avec comme principale évolution, un nouveau système de gestion électronique et un design renouvelé, notamment au poste de mise en œuvre. Partageant le même ensemble châssis-cuve que les R900i, les M900 s'en démarquent par une mise en œuvre et une électronique simplifiées, similaires à celles des M700. En entrée de gamme, les M700 et M900 sont pilotés par une nouvelle console GreenStar 1100 et une poignée multifonction. En option, les consoles GreenStar 1800 ou 2630 permettent d'accéder à des fonctions supplémentaires et notamment la coupure de tronçons par GPS. Ces deux gammes d'appareils sont proposées en version « i » qui offre la compatibilité Isobus et plusieurs automatismes : calculateur de remplissage de la cuve, gestion automatique de hauteur de rampe BoomTrac et documentation parcellaire FieldDoc. En option, des porte-buses à sélection pneumatique permettent de choisir les buses par tronçon depuis la cabine.
Modèle M724, M732, M740 - Volume 2 400, 3 200, 4 000 l- Rampe 18 à 28 m à repliage double, 24 à 30 m à repliage triple- Modèle M952, M962 - Volume 5 200 et 6 200 l - Rampe 24 à 30 m à repliage double, 24 à 40 m à repliage triple

Matrot
L'automoteur Xénon en deux versions


M. Portier

Le dernier-né des automoteurs de la marque se décline désormais en deux versions : Expert et Pro. La première reprend l'équipement haut de gamme du Xénon, tel qu'il est depuis son lancement en 2011. Tandis que la seconde version se veut plus économique avec un équipement simplifié. Le Xénon Pro adopte le boîtier de régulation 860 qui fait l'impasse sur les vannes motorisées et la fonction zéro volume mort de l'Expert. Il peut recevoir un moteur de plus faible puissance : 175 ch. Le débit de la pompe se limite à 700 l/min. Jusqu'à 42 m, les rampes sont reprises du Maestria et les porte-buses sont de type quadrijet. En revanche, le système Stabilis de correction de dévers automatique est aussi disponible sur le Pro. Capacité 4 300 et 5 200 l - Largeur rampe jusqu'à 50 m

Kuhn
3 500 litres avec un pulvérisateur porté

La gamme de pulvérisateurs portés Altis accueille une nouvelle capacité de 2 000 litres qui peut être accrue par la nouvelle cuve frontale PF de 1 000 ou 1 500 l. L'Altis 2002 conserve son châssis en L et son relevage de rampe Optilift, limitant le poids et le porte-à-faux. Il se différencie par un nouveau capotage qui englobe le poste de mise en œuvre d'un côté et la cuve de rinçage de 230 l de l'autre. Toute la gamme Altis bénéficie d'un nouveau tableau de vannes proposé en trois versions : Manuset avec trois vannes manuelles, Diluset avec vanne d'aspiration motorisée et e-Set avec toutes les vannes motorisées. Les rampes aluminium à deux ou trois bras bénéficient d'une suspension au transport. La cuve frontale PF sert de cuve additionnelle ou indépendante.
Elle dispose de sa propre cuve de rinçage de 190 l et de son poste de mise en œuvre avec un incorporateur. La pompe est entraînée soit électriquement, soit hydrauliquement. Elle intègre un système d'éclairage et des coffres de rangement. Outre le pulvérisateur porté, elle peut être combinée à un semoir.
Largeur de rampe 2 bras : jusqu'à 28 m ; 3 bras : 20, 21 et 24 m


Kuhn

Lemken
Un pulvé traîné bien intégré


G.Coisel

Après le prototype présenté il y a deux ans, le constructeur allemand dévoile une pré-série de son pulvérisateur traîné Vega. Il bénéficie de la rampe en aluminium SEH, qui a fait ses preuves sur le modèle porté Sirius 10.
La suspension de la rampe fait appel a une technologie pendulo-axiale, avec une correction de dévers et une géométrie variable acceptant un angle de + 15° à - 8°. La pulvérisation est possible entre 0,5 et 3 m de hauteur. La cuve est intégrée au châssis pour un centre de gravité plus bas. Le constructeur a choisi un essieu fixe à suspension mécanique ou pneumatique, qui s'ajuste en fonction du poids embarqué. Les pompes de 150, 200 ou 250 l/min, suivant les modèles, sont intégrées dans la flèche. Les boîtiers de commande sont camouflés derrière les carénages du pulvérisateur. Les vannes sont entièrement automatisées. Astucieux, le bac incorporateur se règle à la hauteur souhaitée. En cabine, l'utilisateur profite du boîtier de commandes MegaSpray.
Modèle Vega - Capacité 3000, 4000 et 5000 l
Largeur de rampe 15 à 30 m

Tecnoma
L'iTop voit le jour

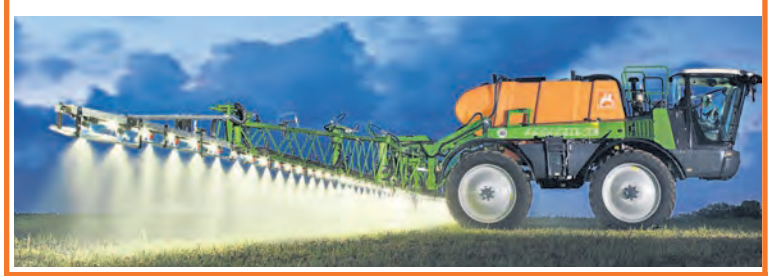

G.Coisel

Après les boîtiers de commande Novatop et Novatop Visio, Tecnoma propose le terminal tactile iTop. Fourni par Muller Electronik, l'écran de douze pouces permet de piloter et contrôler toutes les fonctionnalités du pulvérisateur. Isobus, il assure aussi la fonction de guidage. L'écran se divise jusqu'à 5 application simultanées.

AMAZONE
Toute une gamme de pulvérisateurs portés, trainés et automoteurs
Gamme UX 4200, 5200, 6200 litres - rampes 18 à 40 m



Auomoteur Pantera 4000 litres - rampes 24 à 40 m



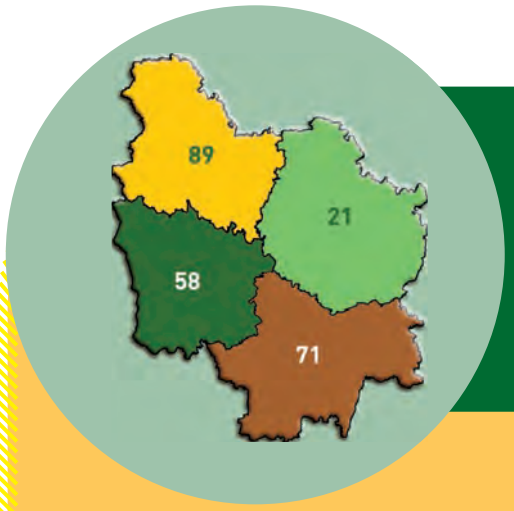
ETS GATELLIER
58 Suilly la Tour
03 86 26 33 93
AMAZONE

La technologie ISOBUS
au service
de l'économie
et
de l'écologie





JMA MATÉRIEL AGRICOLE
ETS JERUSALEM 89 Ancy le Franc
Commercial : Loïc ROUGIER 06 83 54 36 55
Vicon
kverneland group



LES OCCASIONS DES PROFESSIONNELS DE BOURGOGNE

Berthoud	Major	3 200L	2007	30 mGV	32 000€ HT	T. Beau
Berthoud	Major	3 200L	2003	30 mGV	25 000€ HT	Beau
Berthoud	Racer	2 500L	1996	28 mGV	11 000€ HT	Beau
Berthoud	Mack	1 200L	1997	20 mDPM	5 000€ HT	Beau

DAFP MATERIEL AGRICOLE — Service occasion - 06 07 54 76 70 — CASE IH AGRICULTURE

Opération spéciale pulvérisateurs

Porté						
JOHN DEERE	512	1 200 L.	24-25 m	2007	~~12 000 €~~ HT	10 000 € HT
Traînés						
BERTHOUD	MAJOR	3 200 L.	28 m	2000	~~15 500 €~~ HT	14 000 € HT
BERTHOUD	MAJOR	3 200 L.	28 m	2000	~~13 900 €~~ HT	13 000 € HT
BERTHOUD	RACER	2 500 L.	28 m	2002	~~14 900 €~~ HT	14 000 € HT
BERTHOUD	RACER	2 500 L.	20 m	1993	~~8 000 €~~ HT	6 000 € HT
CARUELLE	OLYMPIA	3 200 L.	28 m	1999	~~16 000 €~~ HT	13 000 € HT
CARUELLE	OPTIMA 320	3 200 L.	28 m	1996	~~9 500 €~~ HT	8 500 € HT
JOHN DEERE	732i	3 200 L	28 m	2010	~~35 000 €~~ HT	32 000 € HT
JOHN DEERE	732i	3 200 L.	20 m	2011	~~24 000 €~~ HT	22 000 € HT
JOHN DEERE	832i ISOBUS	3 200 L.	28 m	2007	~~38 000 €~~ HT	35 000 € HT
TECNOMA	FORTIS	4 300 L.	30 m	2009	~~43 000 €~~ HT	40 000 € HT
TECNOMA	PRÉCICULTURE	3 000 L.	30 m	2000	~~15 000 €~~ HT	14 000 € HT
Automoteurs						
JOHN DEERE	5430 i	4 000 L.	36 m	2012		155 000 € HT
MATROT	M24D	2 500 L.	28 m	2005	~~49 000 €~~ HT	44 000 € HT
MATROT	MAESTRIA	3 900 L.	36 m	2007	~~85 000 €~~ HT	80 000 € HT
TECNOMA	LASER	4 200 L.	30 m	2009	~~90 000 €~~ HT	82 000 € HT

Romain DEJAUNE, responsable occasions
Tel. 03 86 65 20 20 - Port. 06 76 73 86 76
Email : occasion@sv-pro.com
SV-PRO

AUTOMOTEUR
- Evrard Alpha, 2500L, année 2005, 28m. 1754 h.

PULVES TRAINES
- Seguip, EX 30, 3200 L, année 1998, 28 m
- Berthoud Volux Super, 3200 L année 1990, 24 m

PULVES PORTES
- Berthoud Mack 12, 1200 L, année 1994, 24 m
- Berthoud Mack 12, 1200 L, année 1997, 20 m
- Tecnoma, Electra TX, 1200 L, année 1998, 18 m

MALECOT POIRIER AGRI
58 St Loup **03 86 26 87 79**
Port. **06 07 33 35 13**

PORTÉS
- TECNOMA 1200 L 20m, 2008
- HARDI DPA 1000 L et 1200 L - 20/21/24m

TRAINÉS
- CARUELLE OLYMPIA 320S, 3200 L, rampe 28m, DPAE INTEGRAL
- SEGUIP SVX 4000 L 30m 2009,
- EVRARD METEOR, 2800 L 30m, 2000,
- EVRARD METEOR 4100 L, 36m, 2002.

SARL MANIERE
21 Verrey sous Salmaise
03 80 35 80 66

A VENDRE

- **Pulvé KUHN 1000 l,** rampe 18 m DPAM – année 1999. Rampe repliable aile d'oiseau - Equipement : rinçage, lave-main, nettoyage d'intérieur de cuve…
- **Pulvé TECNOMA 1000 l**, rampe 15 m – repliage mécanique, treuil, ouverture des rampes électrique, 4 tronçons à commandes d'ouverture électrique, suspensions Albatros, cuve de rinçage, lave-mains…
- **Pulvé HARDI 1000 l**, rampe 14 m avec treuil hydraulique et dépliage manuel, rampes en 4 tronçons, ouverture manuelle

Ets Roger Donguy
Tél. 03 85 40 30 98
- ZI LES MAROSSES / 71 BRANGES
- LA RIPPE DES MONTS / 71 ROMENAY

Marque	Modèle-Version	Année	Prix HT
BLANCHARD	5000 L, 6 m.	2009	29 000 € HT
VICON	PORTE LS 1000 L	-	1 800 € HT
HARDI	1 200 L	-	1 200 € HT
SEGUIP	VX 320, 28 m.	2000	16 000 € HT
BERTHOUD	ALBA VOLUX	-	5 500 € HT
SEGUIP	3000 L	-	-
HARDI	1000 L, 18 m.	1985	1 100 € HT
EVRARD	3300 L, 24 m.	1996	5 800 € HT
CARUELLE	1000 L, 20 m.	1993	2 900 € HT
SEGUIP	1200 L	1990	2 950 € HT

MPL NITRY — Guy MAGNON - 03 86 33 63 33 - 06 07 22 63 01

Marque	Type	Modèle	Année	Capacité	Rampe	Prix
Evrard	Traîné	Météor	1999	2800l	24 m	**10 000€** HT
Evrard	Traîné	TE	1995	4100l	30 m	**10 000€** HT
Blanchard	Traîné	GL	1999	3200l	28 m	**17 000€** HT
Blanchard	Porté	Altis	2005	1800l	28 m	**18 000€** HT
Berthoud	Traîné	Mack	1998	4000l	24 m	**8 000€** HT
Tecnoma	Porté	Variotec	1998	1200l	20 m	**3 200€** HT
Hardi	Traîné	TZ	1995	2400l	24 m	**3 500€** HT

ETS BOUCHERON 89 Lézinnes
03 86 75 63 22 - 06 85 75 87 43

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE

21490 Varois
Tél. 03 80 68 07 84 - Contact: Eric Sorel. email : eric.sorel@claas.com

PORTÉ					
BERTHOUD	BERMATIC 18	1983	1000 L	18 M	**750 €** HT
TRAINÉS					
BERTHOUD	ALBA VOLUX25	1991	2500 L	24 M	**3 500 €** HT
BERTHOUD	RACER 2500	1992	2500 L	28 M	**12 500 €** HT
BERTHOUD	RACER 2500	1994	2500 L	24 M	**9 500 €** HT
BERTHOUD	RACER DPE 3200	1998	3200 L	28 M	**14 500 €** HT
BERTHOUD	DPTRONIC	2008	3000 L	24 M	**21 000 €** HT
BERTHOUD	TENOR 3500	2008	3500 L	28 M	**34 000 €** HT
BERTHOUD	TENOR 3500	2007	3500 L	30 M	**36 000 €** HT
BLANCHARD	GL 4000	2001	4000 L	28 GV	**14 000 €** HT
EVRARD	TE 4101	1994	4000 L	36 M	**4 000 €** HT
SEGUIP	2800	1986	2800 L	24 M	**3 500 €** HT
SEGUIP	SVX 3200	2002	3200 L	30 M	**8 000 €** HT
TECNOMA	3028 HLS	1997	3000 L	30 M	**7 000 €** HT
TECNOMA	VARIOTEC	1990	2400 L	24 M	**5 000 €** HT
TECNOMA	VARIOTEC	1999	3000 L	28 M	**4 000 €** HT
AUTOMOTEURS					
BERTHOUD	BOXER II AS	2008	4000 L	36 M	**115 000 €** HT
EVARD	AM9	2002	3500 L	30 M	**25 000 €** HT
MATROT	M24D AUTO	2005	2500 L	28 M	**50 000 €** HT
MATROT	M44 D	1997	3000 L	28 M	**28 500 €** HT

Retrouvez toutes nos occasions sur **www.tractomarket.com/bourgogne**



CLAAS

EURL Patrick Comte

VENDS
Pulvé porté CARUELLE 21 m - 1200 L
Pulvé BERTHOUD 21 m - 1000 L
Pulvé TECNOMA 12 m - 800 L



ZA Les Bruyères - 71130 Neuvy-Granchamp
Tél. 03 85 84 36 32 - Port. 06 23 40 29 32

Cultures de printemps

Faire le choix du tournesol... et réussir son implantation

Repères

Le guide de culture «Tournesol 2014» est disponible gratuitement sur www.cetiom.fr Retrouvez nos conseils ainsi que les tableaux des intrants disponibles sur la culture/

Les conditions climatiques humides à l'automne ont pénalisé les implantations de céréales d'hiver dans la plupart des régions et il reste des surfaces à semer (ou ressemer) au printemps. Dans ce contexte, le tournesol représente une possibilité de culture de printemps à ne pas négliger car il possède des atouts en termes de coûts de production et d'adaptation aux différents types de sol. Les mauvais souvenirs de 2013 ne doivent pas faire oublier que c'est l'ensemble des cultures d'été qui ont été pénalisées par un climat exceptionnel et pas seulement le tournesol.



La période optimale de semis.

Après 2012 et son climat favorable, on a pu observer un début de tardification de la gamme des variétés proposées aux producteurs. 2013 a rappelé que ce critère n'est pas un bon levier pour faire progresser les rendements et les marges avec des récoltes tardives (pertes) et humides (frais de séchage) en cas de variété inadaptée.

Le choix d'une variété précoce restent à privilégier hormis dans la vallée du Rhône où l'on peut aller jusqu'à des variétés mi-précoces voire du mi-tardives à tardives dans l'extrême sud du secteur.

Parmi les critères de choix, le bon comportement vis-à-vis du phomopsis est capital car cette maladie est présente dans tous les secteurs et le levier génétique (variétés PS ou mieux TPS ou R) permet de s'affranchir d'une intervention fongicide.

Le bon comportement au sclérotinia du capitule et au sclérotinia du collet est aussi à prendre en compte même si la génétique ne peut suffire à elle-même pour maitriser ces risques.

Semer tôt

La date de semis représente un levier important pour récolter tôt dans de bonnes conditions : grains secs et faibles pertes en fin de cycle (maladie, climat, oiseaux). Si le conseil global est de semer dans des sols réchauffés (environ 8¨°c à -5 cm), on peut considérer qu'à partir du moment où on se situe dans la plage de date optimale de semis, le semis peut s'effectuer si les conditions de sol sont bonnes même en cas de conditions fraiches. La période optimale de semis se situe la première quinzaine d'avril mais il est possible de semer un peu plus tôt la dernière décade de mars notamment en Rhône-Alpes.

Une structure de sol déterminante

Les cultures d'été ont une croissance extrêmement rapide et tout obstacle à l'enracinement se paie cash en terme de baisse de potentiel. Veiller à ne pas générer des tassements excessifs lors des préparations de sol. Limiter le nombre de passage et utiliser un équipent de type roues basse pression ou jumelage pour réduire les tassements. Travailler uniquement dans un sol ressuyé. Les préparations de sol très superficielles et le semis direct ne sont pas conseillés sur tournesol car ils conduisent le plus souvent à des échecs d'implantation.

Densité : ni trop ni trop peu

Les densités faibles sont à éviter car elles produisent des plantes à maturité décalée ? peut-être préciser ce qui retarde la date de récolte.
Inversement des densités trop élevées produisent des plantes hautes, plus sensibles à la verse. Le bon compromis se situe au environ de 50 000 à 60 000 plantes levées/ha soit des densités de semis comprises entre 70 000 et 75 000 graines /ha.

Le semoir monograine présente de nombreux atouts

Le semoir de type mono-graine est une sécurité pour des implantations réussies :
- Contrôle de la densité de semis
- Régularité de positionnement de la graine en profondeur
- Régularité de répartition des graines
- Qualité du contact sol - graine
- Qualité de fermeture de la raie de semis

Les peuplements et les stades sont plus réguliers pour une récolte optimisée (rendement, date de récolte, humidité des graines). En compléments on peut rajouter que les semoirs de précision laissent toute liberté pour recourir au binage !

Toutefois il est possible, en dernier ressort, de semer du tournesol au semoir à céréales et de réussir l'implantation du tournesol mais l'implantation au semoir monograine est à privilégier pour sécuriser l'implantation et optimiser la culture.

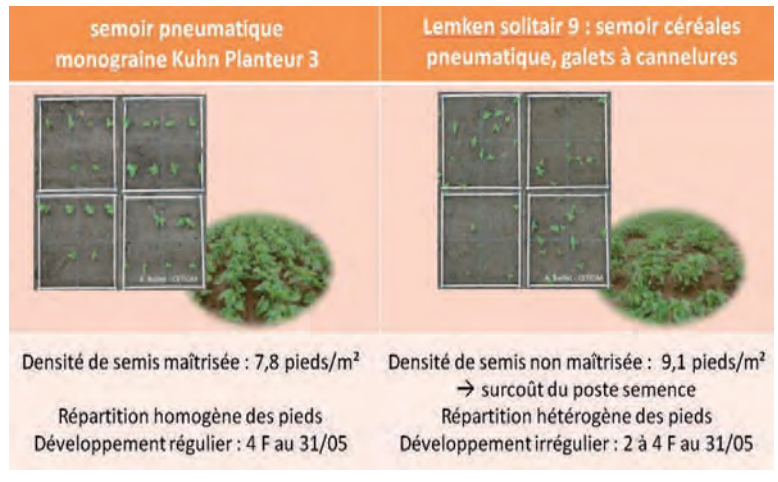
Les oiseaux, principal souci à l'implantation

Les solutions pour limiter les dégâts d'oiseaux sont peu nombreuses à ce jour : effaroucheurs visuels ou sonores sont les plus répandus. La régulation de populations par piégeage ou par tir est aussi utilisée mais dans des proportions assez faibles. A noter que les parcelles situées à côté de zones urbaines ou de haies sont plus fréquemment concernées.

L.JUNG – L.M.ALLARD - CETIOM

Efficacité des techniques de travail du sol en tournesol

Travail du sol	Labour	Travail profond (15-20 cm)	Travail superficiel (5-15 cm)	Travail très superficiel (< 5 cm)	Semis direct	Strip-till (travail localisé sur la ligne)
Densité de levée	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant (à confirmer)
Qualité d'enracinement	Globalement satisfaisant	Globalement satisfaisant	Variable	Variable	Variable	En cours d'évaluation
Evaluation globale de la technique	Satisfaisant	Satisfaisant	Moyen	Insuffisant	Insuffisant	1ers résultats satisfaisants à confirmer



Expérience 20132 à Latour en Woëvre (55) dans un contexte d'implantation favorable.

Loi d'avenir

L'agriculture sous surveillance renforcée

Le cabinet d'expertise comptable Capec, a organisé un après-midi d'information et de réflexion à Nuits-Saint-Georges sur le thème de l'évolution des Safer et du contrôle des structures dans le cadre de la loi d'Avenir.



Julien Forget et Michel Hardouin, avocats spécialisés en droit rural et fiscalité agricole, ont animé la conférence sur le thème *«Une agriculture sous surveillance»*, en expliquant le nouveau cadre d'intervention des Safer et du contrôle des structures redéfini par la future loi d'Avenir.

S'informer pour agir... pour cette nouvelle conférence organisée par Capec et Terravea, la salle était comble, preuve que le sujet *«Une agriculture sous surveillance»* et les interventions sur les Safer et le contrôle des structures, revus et renforcés sur certains points par la prochaine loi d'Avenir, mobilisent l'attention du monde agricole.

Le rôle renforcé des Safer...

La loi d'Avenir, qui se profile à l'horizon et devrait être promulguée en juin, affiche la priorité donnée au renouvellement des générations grâce à une politique dynamique d'installation et à la protection des terres agricoles. Ainsi, les Safer, opérateurs fonciers des espaces agricoles et naturels, voient leur rôle conforté et le droit de préemption étendu. Quant au contrôle de structures, il sera désormais régionalisé pour encourager les nouvelles exploitations et consolider les autres, tout en limitant l'agrandissement excessif et en tenant compte de la nécessité du maintien de l'emploi. Au-delà de ces objectifs clairement exprimés, il n'est pas toujours facile d'appliquer une loi forcément générale à des cas particuliers dans un environnement donné. Ce qui plaide comme l'a confirmé la Capec, en ouverture de cette réunion d'information, pour un conseil agricole élargi aux métiers du droit et de l'expertise comptable. L'un allant difficilement sans l'autre, dans un contexte de gestion des exploitations de plus en plus complexe. Historiquement, la mission des Safer a toujours été d'assurer la transparence du marché foncier et la préservation des espaces agricoles. Récemment ce rôle s'est étendu à la préservation et la sauvegarde des espaces naturels. Le droit de préemption qui leur a été accordé par le législateur, symbolise cette liberté d'intervention qui déroge fortement au droit de propriété, même si quelques exceptions en limitent le plein exercice. Dans les faits, les Safer font rarement jouer ce droit (0,6% des notifications), mais *«la menace existe pourtant bel et bien et nécessite de prendre certaines précautions au cours des opérations de cession ou d'acquisition de biens agricoles»*, confirme l'intervenant Michel Forget, avocat spécialisé en droit rural et fiscalité agricole, associé du cabinet Terravea (réseau AgirAgri). Au fil des années, les Safer sont de plus en plus intervenues en réalisant des cessions par voie de substitution, des opérations amiables désormais courantes, qui allègent les frais d'intervention dans les dossiers et qui donnent lieu à la fixation d'honoraires libres. Si les écarts sur le territoire national (de 3 à 11%) peuvent être importants, en Bourgogne, comme le confirme le représentant de la Safer Bourgogne Franche-Comté présent dans la salle, la transparence en termes de fonctionnement et de rémunération est totale. Et pour l'acheteur, la substitution présente un réel avantage fiscal. La loi d'Avenir va renforcer le rôle des Safer qui devront être informées de toutes les cessions de biens - à titre onéreux ou à titre gratuit- dont elles pourraient se porter acquéreur, de toutes les cessions de parts aussi, à titre onéreux ou gratuit, que cela concerne une société civile ou une société commerciale. Des sanctions sont prévues en cas de défaut d'information et des dispositions spécifiques concernent les terres dont les productions sont inscrites en agriculture biologique. La loi d'Avenir élargit également le champ des possibles en substituant au terme d'utilisation celui d'usage (plus large) pour les terrains à vocation agricole et/ou les bâtiments ayant été utilisés pour une activité agricole dans les cinq dernières années. On en saura plus en juin quand la loi sera promulguée, mais comme le fait remarquer l'intervenant *«il faudra aussi attendre les textes d'application»* pour en mesurer réellement toute la portée.

...et du contrôle des structures

Autre volet renforcé dans la future loi d'Avenir, le contrôle des structures. Le projet vise à limiter l'agrandissement excessif en intégrant les notions de création de valeur ajoutée et de double performance économique et environnementale. Dans la nouvelle version de l'article L331-1 du code rural, les objectifs assignés au contrôle des structures sont révisés, l'installation devient encore plus prioritaire et la loi instaure l'installation progressive *«L'objectif principal du contrôle des structures est de favoriser l'installation d'agriculteurs, y compris ceux engagés dans une démarche d'installation progressive»*. Ainsi, le contrôle des structures vise à maintenir ou consolider les exploitations afin de permettre à celles-ci d'atteindre ou de conserver une dimension économique viable, au regard des critères du schéma directeur régional des exploitations agricoles. Il s'agit aussi de promouvoir des systèmes de production associant la performance économique et environnementale (production biologique comprise) tout en limitant les agrandissements et les concentrations d'exploitations excessifs, au bénéfice direct ou indirect d'une même personne physique ou morale, au regard des critères précisés par le schéma directeur régional des exploitations agricoles. Le projet de loi définit aussi la notion d'agrandissement et impose la publicité obligatoire de toutes les demandes d'autorisation d'exploiter et certains cas de refus d'autorisation d'exploiter sont clairement définis. L'intervenant sur le sujet, Michel Hardouin, avocat spécialisé en droit rural et fiscalité agricole, associé du cabinet Terresa, réseau AgirAgri, alerte sur la nécessité *«de ne pas prendre à la légère les manquements aux obligations du contrôle des structures»* alors que neuf opérations sur dix en relèvent. *«En cas de doute, il ne faut pas hésiter à consulter les DDT, car les interprétations du texte peuvent varier en fonction des départements»*. Le projet de loi entend également éviter les pratiques de contournement du contrôle des structures : l'autorité administrative pourra ainsi demander la présentation d'une nouvelle demande lorsqu'une réduction du nombre d'actif intervient dans un délai de trois ans. Là encore tout devrait être précisé dans la loi d'Avenir qui sera prochainement promulguée. Une loi qui entend assurer l'avenir des exploitations agricoles dans les meilleures conditions économiques possibles, même si certains lui dénient déjà tout avenir...

ANNE-MARIE KLEIN

SANDERS
AURORE

DEVENEZ ELEVEUR AVICOLE
pour des filières régionales en production
- ŒUFS DE CONSOMMATION
- VOLAILLE CHAIR label Rouge

✓Des débouchés contractualisés assurés
✓Un complément de revenu régulier
✓Une assistance de professionnels reconnus
✓Diversification, installation

Pour découvrir ces projets, vous pouvez contacter :
> Dominique MARECHAL - Tél. 06 14 27 25 44
dominique.marechal@sanders.fr
> Emmanuel PERRIN - Tél. 06 89 0580 18
emmanuel.perrin@sanders.fr

Juridique, fiscal, social

Entraide : faut il rédiger un contrat ?

Les échanges de travaux entre agriculteurs sont très courants. Cette pratique reste à ce jour la plus simple. C'est un moyen qui permet de se justifier en cas de litige ou d'accident.


Photo: Réussir

Les régles de fonctionnement

L'entraide repose sur un échange réciproque de services de matériel ou de main-d'œuvre, réalisée exclusivement entre agriculteurs.
L'entraide est visée par l'article L. 325-1, alinéa 1er, du Code Rural.
Elle peut être occasionnelle, temporaire ou intervenir d'une manière régulière.
L'entraide est un contrat à titre gratuit, même lorsque le bénéficiaire rembourse au prestataire tout ou partie des frais engagés par ce dernier.
L'entraide implique un échange de services fondé sur :
- la gratuité : l'activité ne doit pas générer de profit,
- la réciprocité : celui qui apporte son aide doit être en mesure de demander la même chose,
- les opérations ne doivent pas être à sens unique.
L'aide apportée ne doit pas correspondre à une activité ou à une fonction qui devrait être assurée de manière régulière par un salarié ou un non-salarié.
Il faut veiller à ce que cette aide ne puisse pas être requalifiée en contrat de travail ou d'entreprise.
Quelle responsabilité ?
Le prestataire reste responsable des accidents du travail survenus à lui-même ou aux membres de sa famille, ou à toute personne considérée légalement comme aide familiale, ou à ses salariés agricoles.
Il reste également responsable, conformément aux dispositions des articles 1382 et suivants du code civil, des dommages occasionnés par les personnes mentionnées à l'alinéa précédent, ainsi que par le matériel ou les animaux dont il continue à assurer la garde.
Le prestataire devra, en conséquence, contracter une assurance couvrant tous les risques entraînés par l'exécution d'un service rendu au titre de l'entraide agricole et, en particulier, les risques d'accidents du travail de ses salariés agricoles.

Faut il tenir un cahier d'enregistrement ?

A la clôture d'un exercice comptable ou d'une saison cultural. Il est nécessaire de matérialiser les échanges.
La tenue d'un tableau d'enregistrement est le meilleur moyen pour faire les comptes.
La valorisation peut s'effectuer sur la base du barème d'entraide régional qui est publié chaque année.
Celui-ci fait référence et indique le coût d'utilisation à l'hectare ou à l'heure de chaque matériel.
Utiliser cette référence reste indicative mais permet d'éviter les désaccords.

Faut il rédiger un contrat ?

Il ne faut pas confondre entraide et aide occasionnelle.
L'entraide sous entend plus de régularité dans les travaux.
Un échange régulier de travaux ou de main d'oeuvre nécessite un minimum de concertation au préalable entre les exploitants.
Plusieurs formes de contrats peuvent êtres rédigés.
Dans la plupart des cas, le contrat est verbal.
En cas de litige ou d'accident, il est certain qu'un contrat écrit sera plus difficilement contestable par l'Administration Fiscale, la MSA, ou l'exploitant.
Dans le cas d'un groupe d'entraide, le bénéficiaire de l'entraide ne vient pas nécessairement aider celui qui a réalisé les travaux chez lui : il peut aller travailler chez un autre membre du groupe.
Inversement, il peut recevoir l'aide non seulement de celui à qui il a rendu service, mais aussi à l'un ou l'autre des membres du groupe entre lesquels a été formé le contrat.
Dans ce cas, des clauses dans le contrat devront être adaptées.

La TVA ?

Les prestations réalisées dans le cadre de l'entraide ne sont pas assujetties à la TVA ni aux cotisations sociales.

HERVÉ PLUYAUT
CONSEILLER D'ENTREPRISE
CABINET CAPEC TERRAVEA
MEMBRE DU RÉSEAU AGIRAGRI

INVITATION
DÉMONSTRATIONS TERRAIN
de 13h30 à 17h30 (parcours fléchés)
Lundi 24 mars à Rigny (70) Sortie Rigny direction Beaujeu
Mercredi 26 mars à Mont sous Vaudrey (39) Axe Dole - Poligny
Mardi 25 mars à St. Nicolas Les Cîteaux (21) Dépt. 8 - ferme de la Borde
Jeudi 27 mars à Simard (71) Route de Montret
à découvrir FENDT 500 - 700 - 800 - 900
LEMKEN
• déchaumeurs Rubin et Karat
• combiné de semis
• charrues
S.A.R.L. VALAGRI LOCATION/VENTE MATERIEL AGRICOLE www.valagri.fr
Brazey en Plaine - Renève - Ciel
03 80 32 00 60

Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Promo du 10 mars au 18 avril
Citerne - Bac à eau
Barrière d'herbage - Nourrisseur
Barrières de contention
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois
Jean-Paul Clerget 06 80 34 11 73

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

nouveau
6 513 €HT
POLARIS Polaris 570 Sportsman
Agent POLARIS The Way Out TGB GAS GAS JCB WORKMAX
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Formation Certiphyto

Déjà 9 700 agriculteurs formés en Bourgogne. Et vous ?

Le certificat individuel Certiphyto sera bientôt obligatoire pour tous les professionnels qui achètent et utilisent des produits phytosanitaires. Autant ne pas attendre le dernier moment pour se former et apprendre les bonnes pratiques.

La formation Certuphyto permet de s'engager dans le plan Ecophyto, politique nationale de réduction de l'usage des produits phytosanitaires compatible avec une agriculture durable.

Les thèmes abordés au cours des formations sont la réglementation liée aux produits phytosanitaires, la prévention des risques pour l'environnement et la santé humaine et les stratégies visant à limiter le recours aux produits. Supports visuels, étude de cas, visite d'exploitation permettent d'aborder ces thématiques.

De la phase expérimentale, commencée en 2010, à ce jour, Vivea a financé 816 sessions de formation en Bourgogne ce qui a permis de former 9 700 agriculteurs, viticulteurs, paysagistes et forestiers. Cependant, on estime que 24 % des chefs d'exploitation ne sont pas encore formés. Cela est particulièrement vrai dans la Nièvre et la Saône-et-Loire où le nombre d'agriculteurs formés est estimé à 66 et 68%.

En 2014, Vivea a réservé une enveloppe de 620 000€ pour financer les formations en Bourgogne, avec un cofinancement Feader. Les organismes de formation mettent en place de nombreuses sessions.

Les chefs d'exploitation ne doivent donc pas attendre la dernière limite pour se former, d'autant que, bientôt le certificat individuel *«certiphyto»* devra être présenté lors de tous leurs achats de produits phytosanitaires à usage professionnel.
La durée de validité du certificat pour les décideurs et les opérateurs en exploitation agricole est de 10 ans.

De plus, tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt de 133€ (Smic de 9,53€/h * 14 heures de formation) lorsqu'il participe à une formation *«certiphyto»*.

Les centres de formation agricoles de la région accueilleront bien volontiers les candidats à l'obtention de ce certificat.

DELPHINE CUVILLIER
VIVEA

Vivea, fonds d'assurance formation des chefs d'exploitations agricoles, finance les formations préparatoires à l'obtention du certificat individuel *«certiphyto»* pour les chefs d'exploitation. Grâce à des cofinancements Feader et France Agrimer, la formation est intégralement prise en charge et gratuite pour le participant.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 12/03/2014	Bourg-en-Bresse 18/03/2014	St Christophe-en B. 13/03/2014	National 12/03 au 18/03/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,10 €	4,15 €
	R	3,76 €	3,75 €	3,81 €	3,74 €
	O	-	3,55 €	-	3,39 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,45 €
	O	3,50 €	3,40 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	O	-	3,05 €	-	3,06 €
	P	2,92 €	2,70 €	-	2,80 €
Génisses VML	U	4,42 €	4,50 €	4,85 €	4,41 €
	R	4,04 €	4,00 €	4,27 €	3,90 €
	O	-	3,50 €	-	3,30 €
Taureaux VML	URO	3,00 €	2,85 €	2,93 €	2,87 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 18/03

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,40	3,20
250-300 kg	-	3,22	2,96
300-350 kg		2,96	2,80
350-400 kg	-	2,80	2,67
400-450 kg	-	2,70	2,60
450-500 kg	-	2,61	2,50
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	3,06	2,87
250-300 kg	-	2,84	2,66
300-350 kg	-	2,75	-
350-400 kg	-	2,65	2,52
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,53	-
450 kg et +	-	2,54	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,82	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,87	2,34	2,13 -
5 -10 ans	2,71	2,23	2,03
+10 ans	-	2,03	1,82 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,56	2,25

Bovins : 1224
L'offre ne couvre toujours pas la demande des nombreux acheteurs habituels. 95% de vendus.

Broutards : La qualité n'atteint pas le niveau des semaines précédentes, mais reste toutefois satisfaisantes pour la saison. Les besoins sont importants. Les cours des sujets de moins de 350 kg continuent de progresser, tandis les tarifs des sujets plus lourds sont facilement recondutis.

Laitonnes : Forte demande et hausse sensible dans toutes les qualités.

Génisses 2 ans : Le choix est plus limité que les semaines précédentes.

Taureaux : Meilleure vente

Vaches et Génisses 3 ans : la météo printanière stimule les achats d'herbagères et de sujets d'avenir. Bonne vente dans l'ensemble.

Divers :
Laitonnes culardes 314 à 369 kg: 1530 à 1790€ (4,85 à 4,87)

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 17/03

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (396)		
Broutard		
180 à 290 kg	650 - 890	3,04 - 3,61
315 à 410 kg	890 - 1120	2,56 - 2,88
430 à 520 kg	1160 - 1310	2,50 - 2,72
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
150 à 290 kg	460 - 760	2,63 - 3,07
305 à 395 kg	810 - 1020	2,50 - 2,79
Génisses		
315 à 470 kg (16-24mois)	710 - 1130	2,12 - 2,62
485 à 740 kg (24-36mois)	1170 - 1780	2,13 - 2,51
Taureaux		
790 à 1070 kg	1400 - 2220	1,69- 2,07
Vaches		
légères	1010 - 1140	
entre-deux	1200 - 1470	
lourdes	1500 - 1790	

La demande reste forte en broutards à des cours plus soutenus en légers et très fermes en lourds. Peu d'invendus. Commerce actif en laitonnes à des tarifs très fermes, vente totale. Meilleure demande en taureaux. Placement régulier en vaches maigres à des cours reconduits, peu d'invendus. **Prochain marché bovins le lundi 24 mars, aux horaires habituels.**

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 12/02/2014

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	3,40	3,05
250 à 300 kg	3,25	3,02
300 à 350 kg	2,90	2,82
350 à 400 kg	2,76	2,69
400 à 450 kg	2,72	2,58
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	3,00	2,75
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,65
300 à 350 kg	nc	2,60
350 à 400 kg	nc	2,50
Génisse		
(24-36 mois)	2,40- 2,67	1,90 - 2,45
Vaches		
- 5 ans	nc	1,95 - 2,35
de 5 à 10 ans	1,90 - 2,25	1,75 - 2,10
+ 10 ans		1,55 - 2,04

Broutards laitonnes :
Présentation hétérogène, commerce plus actif en broutards, cours reconduits en laitonnes.

Vaches - Génisses :
Bonne vente en toutes catégories mais un peu plus facile dans les bêtes herbagères.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 18/03/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,05 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	nc

Tendance : Cours reconduits - Toujours bonne demande dans les herbagés.

Bovins

Bovins maigres destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* *Cotations Dijon 10/03/14 au 16/03/2014*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,77 €	-
350 kg	-	2,69 €	2,60 €
400 kg	-	2,59 €	2,54 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,52 €	2,47 €
500 kg	-	2,40 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,57 €	2,45 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,42 €	2,38 €

Tendance :
Stabilité des cours avec une offre plus importante.

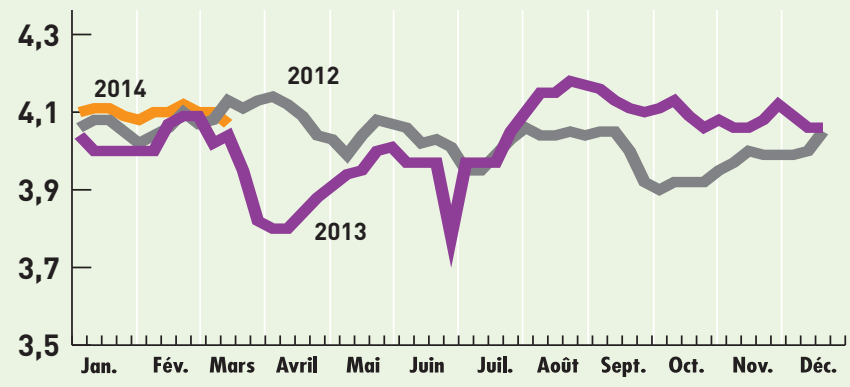
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 10/03/14 au 16/03/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,07 €	3,90 €	3,74 €			
Races mixte		-	3,68 €	3,66 €	3,63 €	-	
Races lait					-	3,45 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,67	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,18 €	4,05 €	3,95 €	3,64 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,16 €	4,02 €	3,93 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	-	3,63 €	3,59 €	-
Races lait				-	-	3,20 €	3,15 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,90 €	4,60 €	4,37 €	-			

Tendance : Vente laborieuse.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors BI/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Nord Est du 10/03/14 au 16/03/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,08 €	4,04 €	3,95	3,86	-	-		-
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	-	3,99 €	3,96 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	3,97 €	3,96 €				
Races mixte					3,59 €	3,56 €		-
Races lait						-	3,15 €	3,10 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	-	5,08 €	4,35 €	-				

Tendances SEM. DU 17 AU 21 MARS 2014

Bovins de boucherie

Le retour du soleil et d'une météo printanière regonfle le moral des éleveurs après cet hiver particulièrement pluvieux. Sur les marchés, les tarifs sont stables dans les femelles labels ou de qualité bouchère avec des éleveurs qui réservent leurs meilleurs animaux pour les concours de Pâques. Les transactions sont normales avec des tarifs sans grand changement dans les allaitantes de choix secondaire. Dans les frisonnes et montbéliardes, l'équilibre offre/demande est plus favorable aux industriels qui ne se privent pas pour imposer une légère baisse. En jeunes bovins, la tendance est lourde dans l'ensemble des charolais, limousins. ■

Broutards

Les broutards d'automne commencent à sortir mais la mise à l'herbe et les niveaux de prix actuels n'incitent pas les éleveurs à vendre. Les tarifs sont fermes dans les mâles de 250 à 350 kg convenant au marché intérieur (engraissement ou repousse) ainsi que pour l'export sur les autres pays européens ou le Maghreb. La demande italienne est peu soutenue dans les mâles de plus 450 kg, mais les tarifs restent stables. Dans les femelles, la vente est fluide avec des tarifs qui se maintiennent sans difficulté. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 19 mars)

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 17 mars) : «Il n'y pas de stock de jeunes bovins en cours de formation dans les fermes. Les apports sont un peu plus garnis mais la demande est soutenue face à une météo plus clémente. Les transactions sont fluides avec une bonne tenue des cours dans le bétail maigre d'herbage. Les vaches lourdes de gabarit destinées à l'embouche se valorisent sur les bases de la viande. Toutes les catégories d'animaux trouvent preneur, avec une forte demande pour les vaches Frisonnes et Montbéliardes à herbager.

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre sur les marchés se tasse face à la réduction du nombre de vêlage. Les besoins des intégrateurs restent mesurés pour des sorties de la fin août, dans les frisons. Les échanges sont réguliers avec une tendance qui reste légèrement haussière dans l'ensemble des mâles frisons. Dans les montbéliards et les croisés laitiers, les tarifs sont stables pour des sorties qui se situent encore sur la mi-août. Les transactions sont régulières avec des tarifs qui se maintiennent dans les bons veaux Limousins ou croisés frais et viandés. ■

Laurent Chupin

L'équilibre de l'offre à la demande est mis à mal par un flux d'exportation trop faible actuellement. Les engraisseurs ne seront pas insensibles à des baisses de prix répétées sur le jeune bovin qui deviendront vite intenables face à des coûts de production toujours élevés. Et ce d'autant plus qu'il existe un véritable risque de contamination aux cours des femelles pour l'heure encore préservés".

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 17/03*

Agneaux (310)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 108 à 137 €	-	**3,45 - 3,62**	-
Laitons (38-44 kg) 133 à 159 €	-	**3,28 - 3,68**	-
Laitons (+44 kg) 143 à 150 €	-	**3,23 à 3,36**	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,14 - 1,61**	-	-
Divers			
Béliers: 89 € à 113 €	-		
Agneaux maigres : 66 à 105 €			
Chèvres : 10 à 35 €			
Boucs :			

Ovins : 265

L'offre est très insuffisantes pour couvrir la demande.
Vente rapide et totale.
Hausse dans toutes les catégories.

Effectifs :
Brebis : 65
Béliers : 10
Caprins : 30

Prochain marché :
Le lundi 31 mars 2014 (pesée 7h, vente 9h).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 17/03*

Ovins : 45	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**92 - 130**	-
Agneaux maigres	-	-
Brebis	-	-
Béliers	**90 - 110**	**0,80 - 1,02**

Peu d'apports et de qualité hétérogène, stabilité des tarifs.

Prochain marché ovins le lundi 24 mars aux horaires habituels.

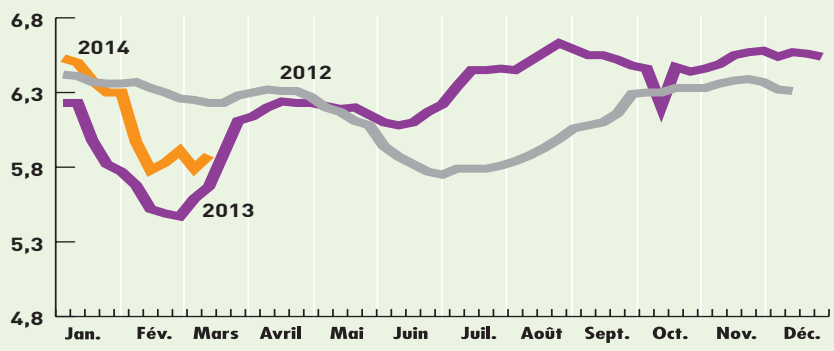
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 10/03/14 au 16/03/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,07 €	5,64 €
Couvert	16-19 kg	-	6,13 €	5,68 €
Gras	13 -16 kg	-	-	5,33 €
Gras	16-19 kg	-	5,25 €	5,18 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 10/03/14 au 16/03/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,88 €	6,16 €	2,28 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 24/02/2014 au 02/03/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,88	6,95	-	-	-	-	-
	Var.		-0,04	-0,01					
	R	6,45	6,58	6,49	-	6,41	6,29	-	-
	Var.	-0,10	-0,02	0,04		0,08	-0,08		
	O	-	5,37	-	-	5,75	5,81	-	-
	Var.					0,01			
3 (couverts)	U	-	6,77	6,73	6,01	-	-	6,65	-
	Var.		-0,05	0,02	0,09			0,14	
	R	6,50	6,51	6,18	5,40	6,25	6,10	5,82	5,41
	Var.	0,01	0,05	-0,06	-0,27	0,08	0,04	-0,02	0,01
	O	5,46	5,38	5,19	4,96	5,54	5,53	5,36	4,83
	Var.	-0,03	-0,09	-0,12		0,05	0,15	0,11	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	5,35	5,16	-	-	5,22	5,07	-
	Var.						-0,06	-0,07	
	O	-	-	-	-	5,22	5,03	-	-
	Var.					-0,04	0,09		

Zone Nord : Hausse importantedes effectifsabattus (prticulièrement en catégories 0). **Zone Sud :** Application du réseau, absence du collège acheteur+hh .

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 7 à 10

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
7-8/2014		**87 800**	**0,242**	-	-	**7**
9-10/2014		**41 100**	**0,242**	-	-	**7**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 12 mars 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,80 à 4,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,80 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,80 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 3,80 à 4,10 au kg vif

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

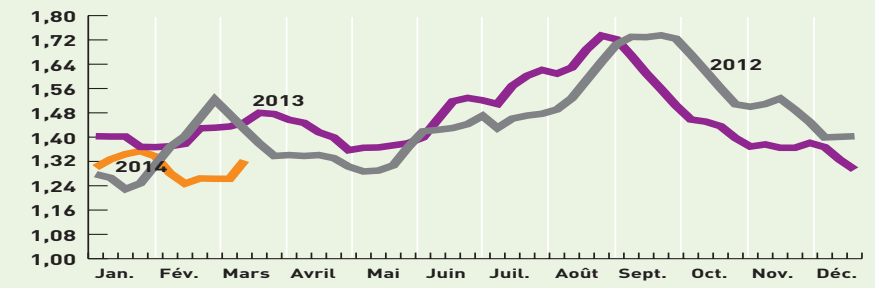
Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 777 porcs présentés) — *Cotations du lundi 17 mars 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,323 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 07/03 au 13/03/14*

1,50 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

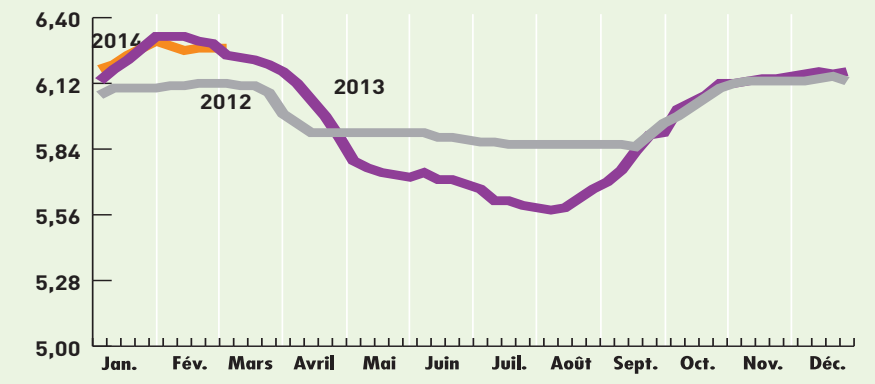
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 10/03/14 au 16/03/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**9,81 €**	-	-
U	-	**7,95 €**	**6,74 €**	-
O	-	**6,27 €**	**5,47 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 10/03 au 14/03/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	65	**415-615 €**	**305-510 €**	**240-305 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**300-580 €**	**250-480 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**150-280 €**	**60-130 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**798**	**225-510 €**	**200-470 €**	**80-280 €**	**40-135 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 10/02/14 au 16/03/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,44 €	2,30 €	1,51 €	–
Bons	2,12 €	1,84 €	–	

Céréales

Marché du 18 mars 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	mars-juin	195,00	N C
	fourrager	mars-juin	191,00	N C
	76/220/11%	mars-juin	190,00	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	mars-juin	195,00	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	mars-juin	200,00	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg	mars-juin	170,00 à 171,00	N C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	mars-mai	175,00	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	mars-mai	170,00	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mars-avril	138,00	N C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Haute Saône/Côte-d'Or	68-70 kg/hl		inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		mars-juin	172,00	N C
Aube/Yonne		mars-juin	173,00	A C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		mars-avril	275,00	N C
Côte d'Or		mars-avril	275,00	N C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	mars-avril	270,00	N C

Matériel

Tracteur

- 1 tracteur CLAAS 810 Axion C Matic. Année 2012 - 700 heures, relevage avt. PDF avt + fourche, garantie 1,5 an.
- 1 MF 6455, 1350 heures + fourches 2012 + laodsensing, garantie 5 mois
- MF 4335 + Chargeur 900h
- 1 presse Lely 445 neuve, filet/ficelle

SARL **GATELLIER**
58150 Suilly la Tour
03 86 26 33 93

01 - Vds SANS TVA cause retraite tracteur MF 6465, 120 cv, 3200 h, année 2004, tbé
✆ **04.72.05.80.47. ou 06.28.71.20.62**

03 - Cse cessation activité VDS tracteurs IH523, H645, IH845, H946.
✆ **06 71 90 75 33**

26 - Vds tracteur Valmet 1997 bon état 11000 H pneu avant usure 80% arrière 50 % 10000 euros
✆ **06 86 80 25 83**

26 - Vds tracteur MF245 standard an 1977 3025 h TBE 2 rm arceau sécurité, px à débattre
✆ **04 75 07 11 94 (après 19 H)**

42 - Vds tracteur John Deere 6120 Prmieum 4x4 avec chargeur mono levier botte 40kmh tbe
✆ **04 77 51 80 97 hr**

55 - Vends cause cessation tracteur Fendt 514C 4x4, tracteur IH 644, benne Brimont 15 T, combiné Marksem Pérard et semoir Sulky tramline 4 m.
✆ **06 71 96 11 82**

58 - VENDS tracteur Renault Ares 616, RZ, année 2004, 5 800 h, TBE, clim., cab. sus., siège pneumatique (réf. 100B)
✆ **03 86 76 01 78 - 06 70 57 20 22**

71 - Vds tract. New Holl. 86 CH, 4 RM, 1.300 H, 2011, état nf, autocharg. New Holl. 1006 Coteau en état, cse retr.
✆ **06 01 43 59 31**

Travail sol

21 - VENDS MB Deutz Fahr Top Linner 4075 H, 1 800 h batteur, 240 cv,, clim., coupe 5.40 m., 6 secoueurs, éparpilleur, broyeur, contrôle de perte, 47 000 euros HT. (réf. 110E)
✆ **06 03 59 50 56**

26 - Vds semoir à céréales D9 4m + vibrosem + portacour 4m 12000 euros HT l'ensemble, semoir à maïs 4 rangs + microgranulateur Carraro-Oméga 1500 euros HT.
✆ **04 75 31 55 51 ou 06 81 94 36 90**

38 - Vds 1 trisoc Huard 365 sécurité, 1 remorque 4 tonnes Gilibert 2 roues non basculante 1 semoir 4 rangs PNU Monosem 1 charrue HBO réversible.
✆ **06 81 62 15 57**

71 - Vends charrue Huard QR65T 4 socs, T. bon état, chisel 3 m, rouleau arrière modèle lourd, T. bon état.
✆ **06 72 68 03 50 H. repas**

Récolte

01 - Vds cse cess RB Riviere Casalis 126 volume variable bé 5000 euros
✆ **04.74.69.37.18**

01 - Vds andaineur 3m5 tandem faucheuse Claas 3050, 7 assiettes, révisé, chargeur Mailleux X80 pour Same
✆ **06.83.32.43.99**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 110D)
✆ **06 29 81 80 05**

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable moiss. batteuse NH Claas
✆ **06 23 19 33 18**

42 - Vds faucheuse cond. Kuhn FC303GC timon central bon état révisé
✆ **06 74 44 88 59**

43 - Vds RECOLTEUSE Taarup Agram 1m30, état neuf, récolté 2 Ha.
✆ **04 71 77 40 75**

48 - RECHERCHE Corn Picker Bourgoin, DP6-DP7 MD8.
✆ **06 17 86 12 49**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP 230, Welger RP12-RP200-RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds cse cess. presse Claas Variante 260, faucheuse Claas disco contour 3100, faneuse Claas Volto 870, TBE.
✆ **06 03 29 83 32**

74 - Vds autochargeuse D-Fahr 35 m3 bon état révisé visible agriaff. Peu servi depuis 2007. 9 500 euros.
✆ **06 89 10 12 69**

Épandage

26 - Vds épandeur fumier 3t5 Heywang Mistral BE 550 euros
✆ **04 75 59 80 58 (HR)**

74 - Vds épandeur à fumier Gilibert 2m3 pour transporter Aebi tout type.
✆ **06 13 03 84 14**

74 - Vd épandeur 7T Heywang abhridel ensilage tonne à lisier 4 000 l galva Miro.
✆ **04 50 60 54 70 HR**

Forestier

26 - Vds treuil hydraulique 6t avec radio télécommande TBE prix 5000 euros
✆ **06 88 48 94 06 ou 04 75 47 74 16**

Cave

21 - VENDS 2 cuves 16 HL, plafond mobile, inox et fibre de verre. Bon état. (réf. 12VB2)
✆ **03 80 51 29 61**

Manutention

74 - Vend griffe à foin marque Kiwa, an 98, très bonne état général.
✆ **04 50 02 30 39**

Trav. publics

74 - Particulier vends cause cessation tractopelle 4x4 Case SK 4 godets, bon état, sans TVA.
✆ **06 81 77 17 69 HR**

Agri. divers

01 - Vds bétaillère Lambert long 3m larg 2m20 bé 1400 euros
✆ **06.36.08.48.15**

01 - Vds lame attelage avt et arrière fabrication artisanale 2m50 bon état
✆ **06.80.32.51.79**

01 - Vds andaineur 4m20 de 2008 tbé + enrubane + foin + cultipaker + herse à pré
✆ **06.74.63.62.77**

01 - Vds ratelier rond en 3 éléments, 3m diam, attelage 3 points, 18 places , surpresseurs de lavage
✆ **06.11.54.02.97. ou 06.74.75.29.99**

01 - Vds distributeur d'engrais Amazone ZAF 800l commandes hydro tbé
✆ **04.74.24.54.57**

01 - Vds rabot à lisier Loiseau 2m30 de large - 2 jumelages GS MD+4 20R38 et 480.70R28, 4 verrous - 4 trémies à F. pour volaille de Bresse 500 kg
✆ **06.40.18.07.28**

01 - Vds herse à prairie Bottin 6m relevage hydro + charrue Huard trisoc + épandeur Heywang 6T, 4 hérissons verticaux
✆ **06.87.55.29.38**

03 - AV 15000 m2 tunnels et bi-tunnels Michel et BN, TBE aérations latérales auto.
✆ **06 71 90 75 33**

07 - Vds andaineur trainé Krone type Swadro 46T année 09 très bon état 4000 euros HT
✆ **06 18 64 09 25**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 090A)
✆ **06 81 67 11 13**

21 - VENDS bétaillère 4.50 m., 2 portes portillon latéral HR, - HR 3 m Packer 500, portafaux Vibro 4.50 m. (réf. 1104)
✆ **07 86 54 42 38**

25 - A V. faucheuse Krone 2003, presse balle ronde KR 160, andaineur GA 4311 an. 1999, faucheuse Soméca 4500, andaineur année 1996, pirouette 1999, épandeur Leboulch 8 T.
✆ **06 42 53 55 81**

25 - A V. presse MD Soméca 4500, broyeur herbe 2,65 m, semoir engrais Vicon, monte-bottes, aplatisseur année 2008, groupe trayeuse et vis ‡ grains en 120 ou 160.
✆ **06 42 53 55 81**

26 - Vds tank à lait Japy 2400l enrouleur Irrifrance 300m diam.63 - Charrue 1 soc pour défoncer
✆ **04 75 03 05 02**

26 - vds MX 120 4700 hrs + JD3050 5000 euros + Fiat 100.90 10 000 hrs + pulvé Berthoud 600 L 12 metres + charrue TR 365 trisocs autochargeuse Kemper
✆ **06 82 46 53 34**

26 - Vds cultivateur MP 15 d+1 poutre supplémentaire - broyeur à herbe Votex 2m20 - lève-palette double avec déport 3m20 - motoculteur fraise arrière Husqvarna
✆ **04 75 31 55 51 ou 06 81 94 36 90**

26 - Vds enr 90x300 82x330, mot pompe dies gr débit, rem plateau Rid, 1 rem Roche 4pal
✆ **04 75 47 00 91 (de 12 à 13h)**

26 - Vds semoir à maïs 4 rangs NG+Ribouleau 4000 euros HT
✆ **04 75 71 54 23**

38 - Vds cuves métal occas doubles parois 30 m3 3 000 euros, 25 m3 2 500 euros, cuves simples parois 4 / 6 m3 10 m3
✆ **04 78 31 26 00**

38 - Recherche dans 38 / 69 / 01 Terrain ou combe pour vider terre gros volume, rémunération
✆ **04 78 31 26 00**

38 - Vds silos aliment 12 T vis d'alimentation 30 et 17 m, 200 m2 caillebotis béton, palan électrique 1 000 kg, karcher 170 bars
✆ **06 61 94 22 26**

38 - Vds semoir maïs Pneumasem 4 rangs BE Nodet - Vds presse balle ronde SLH Carraro 120x120.
✆ **04 76 93 84 31**

38 - A vendre une afue élect. pour lames faucheuse une vigne 4 socs poss. 3 socs une secoueuse noix câble Marc Rousset le tout très bon état.
✆ **04 76 20 06 24 Heures Repas**

38 - Bétaillère 3 places avec pont arrière bon état 200 euros, rateau faneur IH 30 euros.
✆ **06 60 77 58 11**

69 - Vends remorque transports animaux état neuf TT alu dame 3 m. x 2 m.x 1,57 m.
✆ **06 73 71 53 70**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti + micro, MB Labverda 3350 - 3450 - 35, Charrue kverneland en planche et réversible, Corn-picker 1 rg Benac.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vends DAC Delaval, équipé de 2 stations, possèdent 42 colliers, un silo marumo 5 m3 + sa vis. Acheter neuf en janvier 2013, très peu servis. Prix : 9500 euros HT à démonté. Cause passage ration complète.
✆ **06 59 77 09 79**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds charrue Huard HB1 bon état - 1 herse plate 4 m 4 éléments - 1 paire de roues cages 14 x 34 rétractables - 1 paire de roues jumelées 14 x 28 et 13 x 28 - 2 pneus 14-9-30, 80 % d'usure - 2 cuve gasoil - 1 tracteur Someca 45 TP, TBE, révisé, 1961.
✆ **06 12 52 15 47**

71 - A V rouleau Cultipacker porté et trainé 3 m, an. 2011, épandeur 2HV Leboulch 6 T révisé, TBE.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Promo sur mat. fenaison occ. 4 rotatives 2,40 m, 4 faneuses 5,20 m à 6,40 m, 3 andaineurs.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Promo sur dist. engrais neuf doubles plateaux Kuhn 1.500 L, vannes à cde par vérins élec.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Vds herse rotative Pegolama, herse pré 8m, planteuse à patate 2 rangs + tremi.
✆ **06 82 10 30 18**

84 - Vds charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18-20-22-28-40-42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, vibroculteurs 6 m. et semoirs 2,5 m - 3 – 4 et 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Élevage

01 - Vds pailleuse Sirot 2006 très bon état commande électrique Goulotte tournante
✆ **06.45.62.45.45**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vend polybenne Renault R365, 1988, emb. b. refait Telma croch. mg bloc D B Guimard 14 T.
✆ **06 89 74 24 97 04 76 64 21 97**

69 - Ctte frigo Mercédés 311, moteur neuf 0 km, révisé, TBE, caisse 10 m3 + Carrier. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Bétaillère Master T35 BE 1995 - 295000 km.
✆ **06 07 45 62 89**

Tourisme

01 - Vds 406 ess. 130 000 km de 1997 gris château 1ère main Contrôle OK tbé
✆ **06.88.07.82.70**

38 - Vends Peugeot 206 HDI, 4 cv, année 2004, 3 portes, 50000 km très bon état, prix à débattre.
✆ **04 76 88 63 32**

42 - Vds R 21 GTD 1988 - courroie distrib. + CT récents - pour pièces détachées
✆ **06 09 39 28 31**

71 - Vds Peugeot 207 diésel, 6 chevaux fiscaux, voiture société 2 places, 4 portes, mise en circulation en février 2009, bon état, 65.000 km, 4.200 euros, prix à débattre.
✆ **06 81 50 87 13**

71 - Vends Opel Astra GTC 1,9 l CDTI, 120 CV, sport, 2006, 80.000 km, 1ère main, très bon état, 7.200 euros.
✆ **06 65 06 79 08**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds bon foin récolte 2013 prix 60 euros/T balles rondes 120-150 330 kgs
✆ **06.84.47.68.91 ou 06.85.81.70.78**

21 - VENDS foin de luzerne ou foin de pré 1ère coupe 2013, bottes rondes, diam. 120 ou 150, 80 € la tonne (réf. 120B)
✆ **03 80 96 71 13**

26 - Vds foin 2013, bottes rondes, sous hangar. 70 euros/tonne
✆ **04 75 45 61 80**

26 - Vds luzerne sur pied 21 ha prix 500 euros HT l'HA
✆ **06 88 76 34 39**

26 - Près Romans vends luzerne petites bottes env 6T
✆ **06 19 17 13 63**

38 - Agriculteur vds foin livraison à partir de 8 tonnes.
✆ **06 07 33 77 17 04 74 58 58 86**

38 - Vends paille BR. à l'abri.
✆ **06 30 70 89 17**

38 - Vend foin récolte 2013 en rouleau 120-120 poss. de livraison en rayon de 20 kms au :
✆ **04 76 05 55 66**

42 - Vds Perigneux foin balles rondes et enrubannage 20 euros la botte
✆ **06 71 24 73 80**

69 - Vds pommes de terre consommation Marabel.
✆ **06 89 58 38 33**

69 - Recherche bac à vendanges avec porte.
✆ **06 37 79 98 87**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

89 - VENDS foin bio naturel, bottes rectangulaires 90 x 120, 70 tonnes, env. 85 € la tonne (réf. 12VB3)
✆ **03 86 43 46 61 HR**

89 - VENDS paille blé et escourgeon, qualité extra à l'abri, bottes 120 x 90, 60 € la tonne (réf. 1205)
✆ **03 86 32 30 08**

Fourrage

01 - Vds foin ou échange contre paille
✆ **06.40.18.07.28**

07 - Vds foin bonne qualité récolte 2013 balles rondes
✆ **06 85 14 46 51**

21 - Bourgogne - foin et paille 1ère qualité 55 €/tonne, départ, frais transport en plus (réf. 110B)
✆ **06 85 73 22 68 avec répondeur**

25 - A V. foin balle ronde 2013 bonne qualité.
✆ **07 85 80 98 48.**

58 - VENDS bonne paille blé, 2ème choix sous abri, livraison (réf. 1010)
✆ **06 75 08 92 19**

58 - Producteur VEND foin praire naturelle BR, tarif rendu 80 € la tonne livrée dans départements 58 - 03 - 71 (réf. 110C)
✆ **03 86 50 54 74**

58 - VENDS foin prairie naturelle, 50 tonne, 50 € la tonne (réf. 11VB1)
✆ **06 82 29 77 84**

74 - Vend foin 2013 BR120 prix de départ 80 euros/tonne. Livraison possible 70 km d'Annecy.
✆ **06 23 25 79 98**

74 - Vds foin PN 160 bottes 120 70 250.
✆ **06 01 88 59 55**

89 - VENDS 50 T. de foin de pré 120 x 90 x 220 (réf. 1101)
✆ **06 13 68 58 72**

Pépinière

01 - Part vd cause surplus plants peupliers variétés 214 cal. 10-12 12-15
✆ **06.82.07.33.68**

01 - Vds plants charmilles taillées haut : 1m20 racines nues pour haies : 2,50 euros
✆ **04.74.25.30.99. hr**

Propriété

18 - Rech. ferme mixte, 120 à 150 ha, achat CDF, cheptel et matériel et 40 à 60 ha, étudie propositions.
✆ **02 48 59 84 42.**

24 - AV Dordogne exploitation lait SAU 60 ha dont 31 ha en propriété. Quota 530 000 l, cheptel Prim'holstein 55 VL et 45 génisses. Maison, bâtiments et matériels.
✆ **06 74 49 59 57**

Divers

01 - Vds 600 piquets chataignier de 1m80 prix 2 euros - 200 en fer 1m10 rond diam 12 prix 1 euro - isolateurs
✆ **06.11.54.02.97. ou 06.74.75.29.99**

39 - Livre piquets acacia appointés, prix intéressant selon quantitié
✆ **03 84 81 47 32 ou 06 85 10 34 19**

54 - Achète bois vergers prés terre même loués, toutes surfaces, très bon prix. Ecrire au journal Le Paysan Lorrain - 5, rue de la Vologne, 54520 LAXOU sous la référence 65261.

58 - VENDS table de ferme chêne 1.90 m. + 2 rallonges, prix à débattre (réf. 1105)
✆ **03 86 84 72 46**

69 - Vends bois de chauffage chêne, frêne, charmille, hêtre coupé, livré 50 cm. ou 33 cm. prix très intéressant. Vends aussi tracteur ancien Lanz 24 cv. année 1949. Vends Kangoo de 2007 - 98000 km très bon état 6000 euros à débattre.
✆ **06 35 57 13 54**

Colin Bois Bourgogne Centre France
Achetons grumes chênes, noyers, frênes, douglas, chataîgniers, peupliers sur pieds ou abattus
Préciser dimensions (long et circonférence)
Tél. 07 50 95 96 53

69 - Vds cause retraite sulfateuse Hardi 300 l. 6 balles foin - Tank à lait 400 l. évacuateur Miro.
✆ **04 78 48 42 62**

Offre

Emploi

01 - Cuma recherche chauffeur mat. agri. en vue CDI envoyer CV + lettre : 169 Al. des Artisans 01960 St André/Vieux Jonc

26 - Cherche chauffeur matériel agricole moiss-batt avec ou sans pl
✆ **06 81 40 13 54**
ou 06 08 88 64 46

26 - Gaec recrute Agent élevage bovins viandes vélage, soins animaux, alimentation travaux divers polycultures élevage CDI tps plein
✆ **06 85 20 62 58**

38 - Service de remplacement secteur La Côte St André recherche CDI, tps plein, élevage laitier
✆ **06 22 75 87 21**

38 - Dans 38 / 69 urgent ENT recherche mécanicien entretien parc matériel agri / TP, autonome
✆ **04 78 31 26 00**

38 - ETA 38 cherche chauf. mois bat expérience mécanique et conduite, sérieux CDD voir CDI.
✆ **04 76 55 35 48**

69 - Exploitation viticole cherche employé expérimenté motivé sérieux.
✆ **04 78 47 93 45**

69 - Paysagiste cherche prestataire de service ou salarié TESA pour aide taille élagage.
✆ **06 87 82 41 80**

74 - Exploitation bovins lait recherche salarié polyvalent à temps plein. salaire correct.
✆ **06 11 66 51 70**

74 - Exploitation Laitière, région Chablais, recherche salarié polyvalent en CDI niveau IV.
✆ **06 18 65 05 77**

89 - RECHERCHE futur assistant chef de cultures, Bac Pro + exp. 1 an mini., CV + lettre (réf. 1201)
✆ **eurl.degrosmont@orange.fr**

Demande

Emploi

10 - RECHERCHE emploi dans exploitation céréalière tous travaux, région Chatillon sur Seine (réf. 1207)
✆ **03 25 27 03 92 (13h)**

26 - Jh 27a rech emploi agri ttes prod, expérience polyculture élevage. Dispo début avril
✆ **06 12 06 21 66**

43 - JH 24 ans cherche Expl ou ETA, divers trvx EH EM paille foin labour fauche, etc...
✆ **06 45 79 58 50**

Mariage

Rencontre

73 - M. seul futur retraité, non fumeur, aimant le vert, cherche jeune F 1,60m environ, union enfants agricultrice bienvenue.
✆ **06 73 40 62 88**

Animaux

Divers

73 - Groupement pastoral cherche VL tarine ou abondance indemne IBR pour alpage.
✆ **06 83 52 23 41**



Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine Vds taureaux 12 à 22 mois, inscrits, type mixte, livraison possible. Elevage indemne IBR.
✆ **06.77.19.11.44**

01 - Vend Taureau Aubrac, vaches Aubrac pleines indem IBR.
✆ **06 81 71 47 77**

01 - Vds plusieurs taureaux Holstein noirs et rouges de 12 à 20 mois TB origine
✆ **06.18.40.67.71**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (réf. 060E)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 et 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.**

Les éleveurs des Monts du Charolais
vous proposent toute l'année leurs mâles et femelles **reproducteurs**.
Garantie sanitaire et livraison assurée.
06 09 33 42 14
06 72 99 64 62

18 - Vends taureaux limousins, 16 mois, non inscrits, 1.800 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - L'élevage charolais Jubert à Massay vous propose des mâles reproducteurs, 14 mois et 2 ans.
✆ **06 07 75 73 13.**

21 - Vends 10 taureaux de 12 à 17 mois, dont 5 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Cabar SC, - 5 taureaux à vaches, VF, Vivier, Vittoz, Durham. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 070C)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - EARL Bolâtre Jean-Louis VEND taureaux 2 ans et 1 an, très bonnes origines. Le tout HBC (réf. 0801)
✆ **06 98 38 19 62**
03 80 84 46 52 HR

21 - VENDS taureaux HBC 14 et 20 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A + taureau adulte. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 08VB1)
✆ **06 87 43 40 33**
03 80 96 79 42 HR

21 - Elevage Herd Book Limousin VENDS repro. 18 mois, - génisses repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 08VB5)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an et 2 ans. GS, primés CG. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0910)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - Elevage charolais inscrit VEND taureaux 2 ans - 1 an, TGS, vêlage facile, prime CG 21. GAEC Lechenault Frères (réf. 0901)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 090H)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux charolais 1 an, HBC, TGS, BO. Colliette C. - Villargoix (réf. 0915)
✆ **03 80 64 12 78**
06 70 74 97 70

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais HBC, adultes - 1 an et 2 ans. Laurent Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 09VB2)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an. EARL de Juilly (Lobreau) Magnien (réf. 1006)
✆ **03 80 90 08 79**

21 - VENDS 2 reproducteurs 1 an Blond Aquitaine, très bonne origine, cheptel inscrit, contrôle performance garantie sanitaire (réf. 110A)
✆ **06 16 97 71 35**

21 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 1 an et 2 ans. G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (réf. 1204)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

38 - Vends taureaux reproducteurs Charolais bonnes origines hivernés au pré.
✆ **06 81 02 01 20**

38 - Vds reproducteurs Charolais 16 mois (vêlage facile) + génisses 14 mois.
✆ **06 16 85 50 52**

38 - Vds taureau reproducteur Blonde d'Aquitaine 16/18 mois.
✆ **06 84 07 76 24**

39 - Vends lot de vaches charolaises avec veaux, garanties sanitaires. Jonnier, Orchamps.
✆ **03 84 81 23 59**

42 - Vds génisses Charolaises 2 ans IA décembre HBC echographiées - Elevage Plasse - Regny
✆ **06 13 23 71 03**

42 - Vds taureaux Charolais 6 ans Ori - Gauthe - vel facile et taureaux 15 mois HBC Bordi TGS - Grouiller
✆ **06 71 99 65 43**

42 - Vds génisses 66 et 46 terme juin juillet indem IBR
✆ **06 79 41 80 95**

42 - Vds trés bons taureaux Charolais HBC TBO - JM Cuisset - St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33 ou 06 30 92 60 12**

42 - Vds génisses 2 ans taureaux 14 16 mois inscrits HB Charoalis TGS Elevage Denis JF - Vougy
✆ **06 82 46 99 41**

42 - Vds ou loue taureaux Holstein Rouge et Noir + Montbéliard + Abondant - TBO - poss. livraison et reservation.
✆ **06 89 30 04 69**



58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de l'année, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - Elevage R. Batho - Pontillard 58330 Saxi Bourdon VEND taureaux 1 et 2 ans HBC, issus très bonnes origines, garanties sanitaires, - semences aux normes pour vêlage facile (réf. 06VB3)
✆ **06 74 69 21 83 - 03 86 58 35 52**

58 - VENDS repro. 2 ans et 14 mois, HBC ou non, viande et élevage, prix raisonnable. Pautet (réf. 07VB1)
✆ **03 86 30 85 24 - 06 09 40 50 63**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans HBC et non. Guinot à Sermages (réf. 0808)
✆ **03 86 84 33 19 - 06 50 19 42 35**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC + génisses de 2 ans. GAEC Debout - Niault 58110 Chougny (réf. 100A)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois, TGS. GAEC du Champ Morin - 58250 Saint Seine (réf. 1004)
✆ **06 78 59 03 92 - 06 87 17 92 16**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC, IND IBR, livraison assurée. SCEA de Dornant - Guillaumin-Buisson 58300 Devay (réf. 10VB1)
✆ **06 15 01 71 67 - 06 36 76 43 44**

58 - VENDS reproducteurs HBC, TGS, bonnes origines. Martin - Montigny sur Canne (réf. 10VB2)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS taureaux Limousins 2 ans, bonnes origines. Pannetier Nathalie (réf. 1009)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans, bonnes origines. Pannetier Denis (réf. 1008)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS veaux HBC 1 an, TGS, IBR A + 1 jumelle 15 jours. Pigoury Philippe - St Aubin les Forges (réf. 1007)
✆ **06 60 28 76 91**

58 - Vends veaux reproducteurs HBC + génisses 2 ans. Gaec Deboux, Niault, 58110 Chougny.
✆ **06 26 01 58 72**

58 - Cause cessation VEND vaches pleines suitées, - génisses suitées, - veaux, - taureaux. Garlot Michel (réf. 11VB4)
✆ **03 86 22 23 60 06 43 00 63 66 03 86 22 24 22**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC, IND IBR. Elevage charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan (réf. 11VB3)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS reproducteurs charolais HBC, mère bien indexé, origine insémination. GAEC Hoareau (Bordet) (réf. 11VB2)
✆ **06 61 23 45 60 07 61 91 19 54**

58 - VENDS taureau 2 ans, - veaux reproducteurs TGS. Jouvet H. 58700 Lurcy le Bourg. (réf. 1106)
✆ **03 86 37 98 70 - 06 59 92 52 08**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, IBR A, BO, prix raisonnables. Martinet Damien 58250 Ternant (réf. 1103)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - VENDS grand choix de reproducteurs HBC, caractéristiques visibles sur www.earl-colmont.fr (réf. 110F)
✆ **06 08 78 05 01**

58 - Elevage HBC, VENDS 4 taureaux 2 ans + 2 taureaux adultes. GAEC Marion - Luzy (réf. 12VB1)
✆ **06 24 42 29 42 - 06 07 51 04 99 - 03 86 30 11 55**

58 - VENDS reproducteurs LIMOUSINS 1 et 2 ans, type viande, - 12 génisses pleines pour décembre 2014, le tout IBR A. (réf. 12VB4)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS TB gros veaux reproducteurs HBC, vêlage facile, IND IBR, TGS. GAEC de Selins (réf. 1202)
✆ **03 86 38 90 36 06 72 26 48 56**

58 - VENDS 1 taureau 3 ans et 6 de 2 ans, le tout HBC, IBR A, TGS. EARL Berger Stéphane - Ternant (réf. 120A)
✆ **06 25 72 20 74 ou 06 03 61 72 87**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC prêts à saillir, TGS, IBR A. Charetier - Anlezy (réf. 120D)
✆ **03 86 60 23 29 - 06 37 43 86 56**

69 - Achète vaches et broutars charolais bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds Tx charolais 2 ans + génisses laitières pleines charolais + vaches charolaises prêtes ou velées TGS.
✆ **06 31 41 82 83 ou 04 74 01 28 29 HDR**

69 - Vds taureaux charolais HBC 15 mois Indem IND IBR BVD. Vêlage facile. Type viande et élevage.
✆ **04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86**

69 - Vds troupeau brunes des Alpes vaches au lait prêtes Idem IBR BVD.
✆ **04 74 26 60 27 HR**

69 - A vendre une petite génisse Prim'Holstin née le 05/03/2014.
✆ **06 84 00 00 65**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Elevage Devillard JP vend taureaux 20 mois et très bons veaux 1 an, HBC, TBO, TGS, livraison possible, 7 km de Charolles.
✆ **06 81 90 94 97**

71 - Vends tx 2 ans et veaux 1 an, hivernés au pré, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - HBC vd gd choix de tx 18 mois et veaux 15 mois type viande et élevage, laitonnes, génisses à saillir, vaches pleines TGS. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88 ou 03 85 88 35 80**

71 - VENDS 10 taureaux charolais 1 et 2 ans, HBC au pré. EARL Dufraigne 71190 La Tagnière (réf. 1011)
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Vds tx 18 mois, IBR A, bon développement viande et quantité fumier bovins.
✆ **06 12 49 29 08**

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. taureaux 30 mois et 18 mois, 2 ans, hivernés au pré, génisses 30 mois prêtes et suitées, excel. orig., TGS, IBR A. Jean Dufraigne, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10**

71 - Eleveur de limousins vd génisses 18 mois, vaches pleines et taureaux 18 mois HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vends bons taureaux 2 ans et adultes, HBC, vêlage facile, TGS, liv. poss. Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Elevage HBC vend taureaux et génisses 2 ans - taureaux et génisses 1 an, TGS, IBR A, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **06 89 90 35 44 ou 06 07 31 03 42**

71 - VENDS taureaux 2 ans hivernés au pré et veaux 14 à 16 mois, HBC, IBR A. EARL Terreau JM. et V. 71400 Autun (réf. 120C)
✆ **06 82 37 12 95**

71 - Vds bons taureaux charolais HBC, 2 ans, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96**

71 - Vds taureaux charolais HBC de 1 à 2 ans, TGS, IBR A, choix de conformations, origines et facilités de naissance. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Elev. charolais HBC vend grand choix taureaux, 2 ans et 1 an. EARL Pacaut J.-M.
✆ **06 84 10 17 27**

88 - Vends ou échange vaches laitières génisses pleines race Montbéliarde livraison assurée
✆ **06 82 66 55 60 ou 03 81 50 46 81**

89 - VENDS taureaux charolais HBC 20 mois et 12-15 mois dont vêlage facile, origine de champions. TGS. Livraison possible, prix raisonnables. GAEC Cadoux B. et Fils (réf. 1203)
✆ **06 89 18 05 87**

89 - VENDS taureau 5 ans + veaux repro. 16 - 17 mois, or. IA sans corne, vêlage facile, HBC, TGS. El. Mandron Laurent (réf. 1206)
✆ **06 87 16 54 66**

Ovin

07 - Vends très beau bélier Pré Alpes deux ans 100kg environ Peytier
✆ **04 75 88 22 39**


JOHN DEERE 6330 P 2007
3700 h - réf.30932
45 300 €HT


CASE IH PUMA 160 2013
500 h - réf.46627
69 000 €HT


JOHN DEERE 6230 P 2011
3700 h - réf.30691
48 000 €HT

Moissonneuses Batteuses			Réf.	Année	Prix
JOHN DEERE	2258 STD		44840	1997	50 000 €HT
JOHN DEERE	S670 HM		36530	2012	193 000 €HT
JOHN DEERE	W540		36521	2012	135 000 €HT
Tracteurs					
CASE IH	MAXXUM 100	3800 h	47075	2010	31 500 €HT
CASE IH	PUMA 130	460 h	46514	2013	60 000 €HT
CLAAS	ARION 640	1650 h	46377	2010	63 000 €HT
FENDT	310 VARIO TMS	3500 h	47705	2008	48 000 €HT
JOHN DEERE	6330 P	6000 h	30930	2007	37 000 €HT
JOHN DEERE	6330 P	3100 h	30946	2009	43 500 €HT
JOHN DEERE	6520 P	4650 h	42721	2002	32 000 €HT
NEW HOLLAND	T6010	4900 h	47512	2008	25 000 €HT
NEW HOLLAND	TS135A	3500 h	46681	2004	35 200 €HT
Déchaumeurs					
AGRISEM	DISCO MULCH	6M	42372	2013	33 000 €HT
POTTINGER	TERRADISC		42199	2009	21 000 €HT
Semoirs					
HORSCH	SPRINTER ST3		46803	2012	31 000 €HT
VADERSTAD	SPIRIT 600S		47703	2010	52 000 €HT
Presses					
KRONE	BIG PACK 1270, 29200 bottes		33945	2009	59 000 €HT
JOHN DEERE	990, 7680 bottes		38146	2012	43 000 €HT
Faucheuses					
JOHN DEERE	328A		33322	2011	9 900 €HT
JOHN DEERE	328		44689	2006	7 500 €HT

AXEQUIPEMENT www.axequipement.com


Lionel MARTIN
Responsable occasion
06 08 18 16 00
martinlionel@axequipement.com

42 - Cherche moutons à tondre
✆ **06 38 71 02 75**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Équin

38 - Vend 2 ânesses 8 et 20 mois grise avec Croix St André docile, St Sulpice des Rivoires.
✆ **04 76 07 10 88**

70 - A vendre, jument TC pleine 5-6 ans ou échange contre jument de viande ou bovin.
✆ **Tél. 03 84 91 25 73 (ap. 20h) ou 06 83 66 25 25**

73 - À vendre juments âgées trait comtois + pouliches, cause surnombre.
✆ **06 07 26 82 70**

Volaille-Lapin

38 - Poules viv. 2 euros 80 p. tarif dégréssif pilot 20 ou 30 vente samedi mois avril réservation.
✆ **06 08 88 10 83**

Chien

42 - Vds chiot Epagneul Breton né le 26/02 - mère 25268710004750 - parents excellent chasseur
✆ **06 80 32 10 36**

42 - A réserver 8 chiots type Basset Fauve de Bretagne non lof nés le 26/02/2014 NGVK501 -
✆ **06 61 20 69 00**

74 - Vend chiots Border Collie mf superbe portée, 3 mois, mère n° 250268730121422.
✆ **04 50 43 50 01 HR**

88 - Vends 7 chiots Border Collie LOF pucés vaccinés - tat mère 2GFJ721, 2 mois.
✆ **06 16 85 33 18 ou 03 29 65 68 71**

Divers

Monsieur NUNES
Grand voyant médium aux dons héréditaires, résoud tous vos problèmes dans le bon sens, chance, amour, fidélité, retour de l'être aimé immédiat, désenvoutement.
Travail sérieux et efficace, résultat surprenant en 4 jours.
Déplacement possible ou par correspondance.
▶ 06 24 07 42 18 ◀

ESPACE Affaires

Agrileader
Génération "tout compris" : qualité, conseil et prix.
Maïs et Tournesol
MAÏS
Semences à partir de 44,50 €HT la dose
De grandes références ARVALIS encore disponibles
TOURNESOL
De grandes références CETIOM encore disponibles : ES BIBA, LG5525, ES VIOLETTA, NK KONDI, EXTRASOL
ENGRAIS
Urée 46 % en stock
azote soufrée 34%N + 28 % SO3
NPK 12-06-12 + 20 SO3 (N nitrique/ammo.)
15-05-10 + SO3
16-15-15 + 14 SO3
13-06-23 + SO3
PLASTIQUE
Bâches Enrubannage
Ficelles Filets
Prix sur simple appel.
Devis gros volume sur demande
Les incontournables de saison !
NURELLE D 550
La meilleure référence Méligèthes sur colza (Résultat CETIOM)
Vendu seul ou en pack pour un maximum de remise
EXCEL PACK
Le pack T2 Fongicide haut de gamme : JAU, Azoxystrobine, Adjuvant
Homologué sur Blé, Orge, Seigle, Avoine, Triticale
www.agrileader.fr
N° Azur 0 810 810 837 Prix d'une communication locale
RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUE SUR SIMPLE APPEL !
N° d'agrément BN00363, pour l'activité distribution de produits phytopharmaceutiques à des professionnels.







Elan
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.
Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. Réf : 486780 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. Réf : 486781 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. Réf : 486782 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. Réf : 486783 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. Réf : 486784 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. Réf : 486785 210 € TTC
A PARTIR DE 57€ TTC FRANCO DE PORT
✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
Bandeau en ABS - polyvinyl
111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EACH - Photos non contractuelles

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

DENIS-PEROL

SARL au capital de 7.500 €
Siège social : Dijon (21000)
18 Boulevard de l'Université
477 503 585 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique du 14 Février 2014 :
- Le siège social a été transféré de Dijon (21000), 18 Boulevard de l'Université à Dijon (21000), 1 Rue Auguste Frémiet Galerie Drapeau
- L'objet social a été modifié pour être désormais le suivant : détention de parts ou d'actions de toutes Sociétés d'Exercice Libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de pharmaciens d'officine dans la limite de trois Sociétés d'Exercice Libéral, en application de l'article R5125-18 du Code de la Santé Publique ; toutes activités accessoires en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés et aux groupements dont elle détient une participation.
Les articles 4 (Siège social) et 2 (Objet social) des statuts on été modifiés en conséquence.
- La société a adopté le statut de SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES DE PROFESSION LIBERALE de Pharmaciens à Responsabilité Limitée, tel que fixé par l'article 3-1 de la loi 90-1258 du 31/12/1990 et le décret n°2013-466 du 04/06/2013.
- Madame Anne Denis demeurant à Daix (21121), 9A Rue d'Hauteville a été confirmé dans ses fonctions de gérante.

AL211212126

CUMA DES TROIS VALLÉES

N° d'agrément : 21/73/350
RCS Dijon : 440 176 253

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA des Trois Vallées à 21230 Vandenesse en Auxois du 03/12/2013 a procédé aux modifications suivantes :
- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Président de la CUMA
Dominique MAURAGE

AL211212127

MAISON DE JOUVENCE

SA au capital de 38.112,25 €
siège social
route de Saussy (lieudit Champ Passavent)
21380 Messigny et Vantoux
383.513.751 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 18 décembre 2013, l'actionnaire unique :
- a décidé de transformer la société en SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE, à compter de ce jour, sans création d'une personne morale nouvelle ;
- a adopté les statuts de la société sous sa nouvelle forme ;
- a nommé en qualité de Président Monsieur Bertrand Perrin, demeurant 6 boulevard de Yougoslavie 21000 Dijon ;
- a constaté que les fonctions des Commissaires aux comptes ,Äì titulaire et suppléant .Äì se poursuivaient sans changement.
Modifications seront faites au RCS de Dijon.
Le Représentant Légal.

AL211212136

AVIS DE CONSTITUTION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SCIERIE DE MAISEY

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
1 rue du Mont Remin
21520 Veuxhaulles sur Aube

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 11 mars 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SCIERIE DE MAISEY
Siège social : 1 rue du Mont Remin 21520 Veuxhaulles sur Aube
Objet social : La scierie - l'exploitation forestière - le négoce de bois et palettes

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BEAUNE: 71 a 90 ca - Le clos des mouches: BO-46-47 - Les boucherotes: BN-72[1]
BLIGNY-LES-BEAUNE: 54 a 30 ca - Les creux chaumont: ZA-41
MEURSAULT: 2 ha 22 a 50 ca - En buzigny: CR-14-15 - Le meix tavaux: AM-68[F1]-68[F2]-74-285[73]-313[72]-314[72] - Les gouttes d or: BO-22-23
POMMARD: 4 ha 60 a 16 ca - Les grands epenots: AI-52[36] - Les perrieres: AL-109[38]-111[42] - Les petits epenots: AK-4-16-35[16] - Les rugiens hauts: BI-98 - Les tavannes: AL-96[26] - Les vaumuriens hauts: BI-232[25]
VOLNAY: 78 a 78 ca - Clos des chenes: AX-97-144[69]
Bâtiments d'habitation et d'exploitation à Meursault indissociables des vignes Objectif : Maintien du fermier en place et de l'unité du domaine viticole.
POMMARD :Vigne Pommard 1er cru - Objectif : maintien du vigneron en place.
16 a 58 ca - Les charmots: AE-88-91
LABRUYERE: Parcelle libre après récolte d'un seul tenant en nature de terre céréalière et peupliers (6 ha). 23 ha 33 a 05 ca - Le pre menant: ZA-29[22]-30[22] - Pre caillot: ZB-55[1]-56[1]
COLLONGES-LES-PREMIERES: Terre et pré
7 ha 26 a 74 ca - La faviere: ZE-36 - Patis de la fortelle: ZH-126[21]-129 - Sur l hermitage: ZE-37 - Sur le bas picard: ZE-230
CREPAND: Terre
9 ha 57 a 10 ca - La pointe: ZD-54
MONTIGNY-MONTFORT: Pré
9 ha 20 a 71 ca - La plante: H-351-359-360 - Le bouchot: H-329-330-331-345-346-347-348-350(J)-350(K)-439[350]-576-692[327] - Montigny: H-272-273(A)-273(Z)-613 - Sous la fontaine de l'orme: H-223, comprenant des bâtiments d'exploitation et d'habitation.
VILLAINES-LES-PREVOTES: Terre et Pré - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.
3 ha 70 a 43 ca - En vevre: ZB-46 - Les champs vers la croix d: ZC-79(J)-79(K)-79(L)-80
VISERNY: Terre et Pré - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.
9 a 49 ca - Champs vers la croix de I: ZC-267
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 07/04/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL211212140

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur David Mortier, demeurant 1 rue du Mont Remin 21520 Veuxhaulles sur Aube
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL211212130

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SCI MORTIER

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 01 rue du Mont Remin
21520 Veuxhaulles sur Aube

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 11 mars 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI MORTIER
Siège social : 01 rue du Mont Remin 21520 Veuxhaulles sur Aube
Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis à Maisey le Duc(21400), l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur David Mortier, demeurant 1 rue du Mont Remin 21520 Veuxhaulles sur Aube
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour les cessions consenties à des associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément obtenu à l'unanimité des associés pour toutes les autres cessions.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
La Gérance

AL211212131

Avis de constitution
Par acte sous seing privé en date du 14 mars 2014, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : AU BONHEUR DE VIVRE
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 1000 euros
Siège: 21 Route de Thoste, 21140 Courcelles Les Semur
Objet : création, animation et formation d'un réseau de vente composé de travailleurs indépendants, commercialisation de biens, produits et services à domicile pour la maison, l'hygiène et la beauté, le bien être, prestations de services informatique
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés : cession à un associé, un tiers, un conjoint, un ascendant ou un descendant soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Président : Jean Paul Gauthier, demeurant 21 Route de Thoste, 21140 Courcelles les Semur.
Immatriculation : au RCS de Dijon
Pour avis,

AL211212139

DISSOLUTION LIQUIDATION

Le 30 janvier 2014 les Associés de la SARL L'ART DE VIVRE AU NATUREL au capital de 7 622€, siège social : 15 Rue des Halles 21250 Seurre. RCS Beaune 2001 B 197 ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtée au 31/01.2014, donné quitus et déchargé de son mandat au liquidateur et ont constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS de Beaune.

AL211212129

MODIFICATION DE CAPITAL

GROUPEMENT FORESTIER DE LA GRANDE GARENNE

Société civile
au capital de 1 000 euros
porté à 2 081 470 euros
Siège social : Domaine de la Grande Garenne
21120 Courtivon
485 090 724 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 17/12/2013 a décidé d'augmenter le capital social de 2 080 470 euros par l'incorporation des comptes-courants au capital.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à 1 000 euros (1 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 2 081 470 euros (deux millions quatre-vingt-un mille quatre cent soixante-dix euros)
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

AL211211619

ROUGIER CONSEILS
Société d'Avocats au Barreau de Mulhouse
64, rue Jacques Mugnier
68200 Mulhouse
Tél. : 03.89.33.44.44

ESPACE PREMIUM SPORT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 200 000 Euros
Siège social : 21300 Chenôve
7, rue Paul Langevin
522 950 278 R.C.S. Dijon

Il résulte :
,Äc du procès-verbal de l'associée unique du 17 décembre 2013
,Äc du procès-verbal du Président du 17 décembre 2013
,Äc du certificat du dépositaire des fonds,
que le capital social a été augmenté de 200 000 EUR par voie d'émission de 10 000 actions nouvelles de numéraire.
D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées :
Ancienne mention :
Capital social
1 000 000 EUR, divisé en 50 000 actions de 20 EUR chacune.
Nouvelle mention
Capital social
1 200 000 EUR, divisé en 60 000 actions de 20 EUR chacune.
Pour avis,
Murielle ROUGIER
Avocat
Conseil en Droit des Sociétés
et en Droit Fiscal

AL211212141

TRANSFERT DE SIÈGE

Par AGE du 05/06/2013, la SARL KEYSTONE BUILDING, RCS Paris 527 708 275, au capital de 1000 euros, siège social : 11 rue La Fayette 75009 Paris, a décidé, à compter du 05/06/2013, de transférer son siège social au 12 rue du Patis 21800 Neuilly les Dijon, de modifier la dénomination sociale qui sera désormais, DIRECT INVESTISSEMENTS PATRIMOINE (D.P.I), de ne pas dissoudre la société conformément à l'article L 223-42 du code de com, et de nommer Philippe Pouthier dmt idem nouveau siège, en remplacement de Renaud Deneux. Nouveau siège : RCS de Dijon.
Pour avis le gérant.

AL211211481

SCP DE VETERINAIRES PIERRE DANCKAERS ET PATRICK GENTIL

Société Civile Professionnelle
de Vétérinaires
au capital de 118.301,06 euros
Siège social : Avenue de la Gare
21 350 Vitteaux
383 056 371 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 3 septembre 2013, le siège social a été transféré 2bis, route de la Justice, 21 350 Vitteaux à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL211211606

RÉDUCTION DE CAPITAL

SARL AQUARIUM SERVICES FRANCE

SARL au capital de 105 000€
Siège social : Dijon (21000) 18 rue de la Brot
494 464 514 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 février 2014, le capital social a été augmenté en numéraire de 300 000€ pour être porté de 105 000€ à 405 000€.
Les articles 7 (apports) et 9 (capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence.
La gérance

AL211212132

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DE L'OISON

Agrée n° 58-0255
RCS : RCS Nevers 322 547 761
Siège social : Mairie de Limanton 58290

L'assemblée générale extraordinaire de la CUMA de l'OISON en date du 12 Novembre 2009 a décidé de :
- mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 25 mars 2009
- d'établir le siège social à Mairie de Limanton
- de changer le nom de la CUMA qui devient de l'OISON
- de proroger la durée de vie de la CUMA de 30 ans à compter de ce jour.
Le président du Conseil d'Administrateur

AL581212131

S.N.C. JUILLET-VILLARME

Société en nom collectif
au capital de 1 524,49 €
Siège social
9 rue du Quatre Septembre
58600 Fourchambault
393 754 254 RCS Nevers

Par décision du 30 décembre 2013, l'Assemblée Générale de la société S.N.C. JUILLET-VILLARME, société en nom collectif, a transféré le siège social au 19 Route de Sancerre à Mentrol sur Sancerre à compter 1er janvier 2014. Elle a également décidé du changement de forme sociale et a modifié en conséquence l'intégralité des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 393 754 254 RCS Nevers, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation sous sa nouvelle forme au Registre du commerce et des sociétés de Bourges.
Gérance : Monsieur François Juillet, demeurant 19 Route de Sancerre 18300 Mentrol sur Sancerre.
Pour avis
La Gérance

AL581212143

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA POSTE

Société Civile sans statut légal particulier
au capital de 1.829,39 euros
Siège social : 2 rue des Essais
58800 Corbigny
401 750 088 RCS Nevers

Il résulte d'une assemblée générale mixte et d'une décision de la gérance du 08 février 2014, les mentions ci-après à publier :
Gérance :
Ancienne mention : M. Jean-Louis Granier dt 19 rue Saint Jean, 58210 Varzy
Nouvelle mention : M. Benoît Debry dt « Fly », 58210 Varzy
M. Hervé Clement dt 11 avenue Saint Jean, 58800 Corbigny
Siège social :
Ancienne mention : 19 rue Saint-Jean, 58210 Varzy
Nouvelle mention : 2 rue des Essais, 58800 Corbigny
Pour avis, la gérance.

AL581212147

EARL DE MOUSSEAU

Mousseau
58380 Lucenay les Aix
RCS Nevers 440.503.134

Par acte sous seing privé en date du 1er janvier 2014, il a été procédé à la transformation de l'EARL de MOUSSEAU en SCEA de MOUSSEAU
Pour avis, la gérance

AL581212152

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

Par jugement en date du 10/03/2014, le Tribunal de Commerce de PONTOISE a prononcé Interdiction de gérer (résultant d'une sanction en matière de PC) art. R123-122 20°
De M Jacques LJUBIC
30, rue du Gl Leclerc
95410 Groslay
R.C.S.: 532 715 968
Ets Secondaire:
17, rue Saint-Martin
58000 Nevers
Le Greffier.

AL581212151

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LONS LE SAUNIER

Par jugement en date du 28/02/2014, le Tribunal de Commerce de Lons Le Saunier a prononcé Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs
de **PERISCOP**
39310 Lamoura
R.C.S.: 342 057 403
Ets secondaire:
les Gros Giblins
Le Champ de la Chaume
58310 Saint-Amand-en-Puisaye
Le Greffier.

AL581212132

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Par jugement en date du 04/03/2014, le Tribunal de Commerce de Bourges a prononcé (Ouverture d'une procédure de) Sauvegarde de
NEVERS VI 2
61, boulevard Camille Dagonneau
R.C.S.: 480 029 586
Nomme:
comme Mandataire Judiciaire la SCP BRO-PONROY, 40 bis rue Moyenne 18000 Bourges.
comme Administrateur judiciaire LA SELARL GREGORY WAUTOT, 9 place de Jaude, 63000 Clermont Ferrand
Les déclarations de créances sont a déposer dans le délai de deux mois au plus tard de

l'insertion a paraître au bodacc auprès du mandataire judiciaire sus désigné.
Le greffier

AL581212137

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Joël Gauthier
et Emmanuel Clerget
Notaires
La Charité sur Loire (58402)

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur René Maxime Jean Marriaux, retraité, et Madame Huguette Fernande Raymond, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Narcy (58400), Le Bourg, 73 Grande Rue.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Joël Gauthier
Date de l'acte : 13 mars 2014
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention
Maître Joël Gauthier
Notaire

AL581212145

SCP J.P JACOB ET C.THEVENY

Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul Jacob, notaire associé à Cosne Cours sur Loire, le 13/3/2014, Mr Blanchard Jean-Marie François et Mme Capus Nelly, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 7 rue du 8 Mai 1945, mariés à la mairie de Versailles (Yvelines) le 18/2/1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont convenu dans l'intérêt de leur famille, d'aménager leur régime matrimonial avec stipulation d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux, consistant en une clause de préciput en faveur du survivant des époux.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion en la SCP J.P Jacob et C.Theveny, notaires associés à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 14 rue du maréchal Leclerc, où domicile a été élu à cet effet, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis
Me Jacob, Notaire.

AL581212149

SCP J.P JACOB ET C.THEVENY

Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul Jacob, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) le 13/3/2014, Mr Duque Patrick Daniel et Mme Gaudin Pascale Caroll Nadine, son épouse, dt à Oisy (Nièvre) Lieudit «Sembrèves», mariés à la mairie de Clamecy (Nièvre) le 1/9/1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me Jacob notaire à Cosne Cours sur Loire.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis
Me Jacob, Notaire.

AL581212150

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 7 mars 2014, il a été constitué une SARL dénommée : BEDU-LUNEAU
Objet social :
-l'exploitation de tous fonds d'hôtel, restaurant et bar, en ce compris la gestion pour le compte de tiers,
-l'activité de traiteur,
-la fabrication et/ou la commercialisation de plats à emporter et tous produits alimentaires, y compris sous forme de conserves,
-la vente de tous produits notamment régionaux, qu'ils soient alimentaires ou non,
-l'organisation de manifestations évènementielles.
Capital social : 20 000 euros
Siège social : Route de Nevers à Ch√Ñteau-Chinon (Nièvre)
Gérance :
-Madame Amélie BEDU demeurant à Château-Chinon, 27 faubourg de Paris
- Monsieur Sébastien LUNEAU demeurant à Moux en Morvan, Bise
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis

AL581212094

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Par acte SSP en date du 07 mars 2014, il a été constitué une SARL dénommée : TPM DESAMIANTAGE
Objet social : Les activités de désamiantage, couverture, isolation et bardage
Capital social : 3 000 euros
Siège social : Les Passys, 58130 Ourouer
Gérance : - Monsieur Matthieu Picard demeurant à Issoire (63), 21 rue de l'Aumone
- Monsieur Thomas Picard demeurant à Ourouer (58), les Passys
- Monsieur Vincent Picard demeurant à Saint Ouen Sur Loire (58), 28 rue des Coulons
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis

AL581212095

Avis de constitution.
Création le 01/02/2014 de l'EARL DE CHEVRENOT Ferme de Prémoisson, 58110 Rouy
Dénomination : EARL DE CHEVRENOT
Forme: EARL
Objet : Exploitation et gestion de biens agricoles
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Capital : apport en nature : 113 000€
Agrément cession de parts sociales : soumise à l'agrément par décision collective prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.
Gérance : Delphine Maurice, née Cesvet, demeurant 12, rue du Maréchal Gallieni, 77165 Saint Soupplets, nommée pour une durée indéterminée.
Pour avis, la gérance..

AL581212133

SARL CID GESTION
Le Moulin de Chazeau
58110 Rouy

Avis de constitution
Par acte sous seing privé, création d'une nouvelle Société en SARL le 2 avril 2013 à savoir:
Dénomination : SARL ALF Attractions
Forme : SARL
Capital : 300 euros
Siège social : chez SARL CID GESTION, le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy
Objet : manèges, jeux forains diversifiés et jeux d'adresse, attractions foraines sur domaine publics, fêtes, foires et parcs
Durée de la société : 50 années
Gérante à durée illimitée : Mme Benoit Frédine, chez SARL CID GESTION, le Moulin de Chazeau, 58100 Rouy
Les formalités seront faites au greffe du tribunal de commerce de Nevers
Pour publication

AL581212135

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Suivant acte SSP du 13/03/2014 constitution de la SAS : TONAO
Objet social : la location de tout matériel et véhicule sans chauffeur notamment de tout matériel de travaux publics, la sous-traitance de travaux publics, la commercialisation de tout matériel et matériaux relatifs aux travaux publics et du batiment.
Capital social : 12 000 euros.
Siège social : Le Chollet 58160 Sauvigny les Bois
Président : M. Thierry Lajerige demeurant Sauvigny les Bois(58), Le Chollet
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : inscription en compte de ses actions au jour de l'assemblée
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : chaque action donne droit à une voix
Clause d'agrément : à la majorité des voix des associés
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL581212138

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : H.M.C.;
Forme sociale : SARL ;
Siège Social : 7, rue des Docks, 58000 Nevers;
Objet social : Acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers. Prise de participation ou intérêts dans toutes sociétés. Prestations de services de toutes sortes pour filiales et participations ;
Durée de la Société : 99 ans ;
Capital social : 100 € ;
Gérance : Mr Nicolas Nogier dt à Coulanges les Nevers (58), Le Greffin, Chemin de Sénéchaud ;
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL581212140

Par acte SSP du 12/03/2014, il a été constitué une SARL dénommée : H.C. HORSE CLUB
Siège social : Lieu-Dit Le Bourdy, 58160 Sauvigny les Bois
Capital : 1.000€
Objet : Vente de matériels et d'équipements équestres aux particuliers et aux professionnels
Gérance : M. Mayeur Cyril, Lieu-Dit Le Bourdy, 58160 Sauvigny les Bois
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

AL581212146

DISSOLUTION LIQUIDATION

Legalys Conseils
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

VIRGINIE

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 1000 euros
Siège social : Allée des Vergnes Villechaud
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS Nevers 507 526 887

Le 15 février 2014, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Madame Virginie Faure demeurant à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) Allée des Vergnes Villechaud a été désigné liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé à Cosne Cours sur Loire, allée des Vergnes Villechaud.
Pour avis

AL581212113

ECODIA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7620 €
Siège social : 12, rue Marcel Robin
58640 Varennes-Vauzelles
SIRET : 507 726 248 00010
Immatriculée au RCS de Nevers

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/12/2013, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Martin Christophe de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion, ont constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis et mention, M. Martin Christophe Liquidateur

AL581212134

TRANSFERT DE SIÈGE

ABC SERVICES

SARL unipersonnelle
au capital de 7 622 euros.
Siège Social : Forgeneuve
58600 Coulanges les Nevers
392 472 676 RCS Nevers

Par assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 26 Juin 2013, il a été décidé de transférer le siège social de Forgeneuve 58600 Coulanges les Nevers au 32 rue de Tournenfils 91540 Mennecy et ce à compter du 26 Juin 2013.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Radiation au RCS de Nevers et nouvelle immatriculation au RCS d'Evry.

AL581212140

TRONCEY SARL

au capital de 7 500 euros,
Siège social : Avenue Nicolas Rambourg 03360
St Bonnet de Tronçais
507 705 598 RCS Montluçon

Transfert du siège social
Par décision du 6 mars 2014, l'associée unique a transféré le siège social au BGE 47 Bis rue Henri Bouquillard 58000 Nevers à compter du 1er mars 2014, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de Montluçon sous le numéro 507 705 598 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Nevers.
Gérance : Madame Sophie Maurey, demeurant 7 Quai Romain Mollot 58400 La Charité sur Loire.

AL581212148

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.det

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,
Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;
- a été nommée par décision du tribunal de grande instance de Nevers en date du 07/02/2014, curateur de la succession de Mme Jacqueline Yvette LANTIER célibataire, décédée le 22/05/2013 à Clamecy, réf 14.6183 les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de :
M. Joseph Henri GRESLE veuf, décédé le 18/12/2007 à Nevers, réf 13.5988, a établi l'inventaire estimatif
Mme Christiane Marie Rose CAILLOT veuve VERDELET, décédée le 04/02/2013 à Nevers, réf 13.5843
M. Pierre BLANC célibataire, décédé le 03/09/2012 à Varennes Vauzelles, réf 13.5903
Mme Nicole MARTIN célibataire, décédée le 11/02/2013 à Nevers, réf 13.5904
a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif
M. Jacques Pierre BOURGAIN célibataire, décédé le 21/02/2012 à Decize, réf 13.5821
Mme Charlotte Marie DAVAUT célibataire, décédée le 05/10/2010 à Nevers, réf 13.5847
déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Nevers le 05/04/2014

AL581212144

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

H.P ENERGIES SARL

au capital social de 8000 Euros
Siège social : Les Goumards
58200 St Loup SIREN 509353678 R.C.S.Nevers

Le 12 février 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé Gérante, Mme Nathalie Petit demeurant Les Goumards, 58200 St Loup en remplacement de Mr Pascal Petit démissionnaire.
Pour avis.

AL581212136

SCI GIBS

Capital social : 1524,49 Euros
Siège social : Le Chaillou II
58200 St Loup
SIREN 340 940 345
R.C.S. Nevers

Le 25 juillet 2013, l'assemblée générale extraordinaire a nommé Gérant, M Gilbert Birnie-Scott demeurant Le Chaillou 58200 St Loup en remplacement de Mademoiselle Alexandra Birnie-Scott démissionnaire.
Pour avis.

AL581212139

CESSION

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/12/2013 et d'un avenant en date du 18/02/2014 enregistré au Pôle Départemental d'enregistrement Nevers le 06/03/2014, Bordereau. n°2014/286, Case n°20, Ext. 703,
M. Francis Roca demeurant à (58000) Saint Eloi, 3 impasse des Varennes Trangy a cédé à:
1) Monsieur Sylvain, Pierre, Yves Fabre demeurant à (58160) Chevenon, 20 Route du Plan d'Eau;
2) La Société LA PHARMACIE CENTRALE, SELARL au capital social de 50.000-€, ayant son siège social à Imphy (58160), 22 Avenue Jean Jaurès, immatriculée sous le n° 790 613 210 RCS Nevers;
Des éléments du fonds de commerce d'officine de pharmacie situé et exploité à IMPHY (58160), 92 rue Paul Vaillant Couturier, moyennant le prix de 335.000,00 € payé par Monsieur Sylvain, Pierre, Yves Fabre à concurrence de 167.500 € et payé par la Société LA PHARMACIE CENTRALE à concurrence de 167.500 €.
La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/04/2014.
Pour la validité et la réception, les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'Etude de Maître Catherine Spadiliero, Huissier de Justice, sise à Nevers Cedex (58000), 31, Avenue Pierre Bérégovoy.

AL581212110

Avis de cession
Suivant acte reçu par Me D. Martin, le 28 février 2014, enregistré à le 10 Mars 2014 bx 2014 301, case 1 La SARL «VOISIN C.», au capital de 762 245 €, dont le siège social est à Magny-Cours, 2 Rue de Paris, RCS de Nevers n° 420642894., représentée pa Me Gorins en vertu d'une ordonnance rendu par le Tribunal de commerce de Nevers le 14 février 2014.
A cédé à :
La SARL «ABSOLUE», au capital de 10 000€, dont le siège social est à Magny-Cours, 2 Rue de Paris, RCS Nevers n° 800114423, le fonds de commerce de «café, hôtel, restaurant» 2, rue de Paris Magny Cours. RCS Nevers n° 420 642 894.
- Moyennant le prix de 230 000,00 €, savoir: en ce compris la charge du remboursement du prêt nanti pour 36 830,61 €
- les éléments incorporels, pour 133 169,39€
- le matériel, mobilier et agencements commerciaux, pour, 60 000,00 €
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er mars 2014 a l'exception de la jouissance de la licence IV
Les oppositions : étude de Me Aurélie Lecaudey Mandataire judiciaire à Nevers 14 avenue Marceau

AL581212116

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

L'AGE du 13.3.2014 des associés de SARL LEBEAU, au capital de 100 €, ayant son siège social à Auxerre (89) 17, impasse du Grand Caire, 493 144 265 RCS Auxerre, a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour et de nommer un Président.
Ancienne mention publiée Forme : SARL, **Gérant :** M. C. Lebeau Auxerre (89) 17, impasse du Grand Caire
Nouvelle mention : Forme : SAS, **Président:** C. Lebeau Auxerre (89) 17, impasse du Grand Caire.
Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes : Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer ; Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix ; Clauses restreignant la libre disposition des actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément des associés, sauf mutations entre associés, conjoint commun en biens, ascendants, descendants. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

AL891212087

SARL FACADE 89

SARL au capital de 1 000 euros
30 Avenue Vauban 89100 Sens
RCS Sens 531043578

A compter A.G.E du 12-03-2014 : Transfert du siège social à: 3 Chemin des Champbertrand Rosoy, 89100 Sens. L'objet devient : Ravalement de façades, Maçonnerie générale. Démission gérant: Himama Ben Abdellah. Nomination nouveau gérant: Mohammed Loukili Hadouch , 2 Rue de Londres 89100 Sens. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Sens.

AL891212139

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Annecy du 11/03/2014 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la SAS G & C FRANCE ,Ai Centre Cial, fontaine des Clairions avenue Haussmann 89000 Auxerre (négoce de tous métaux précieux). RCS Annecy 521 510 966. Ce jugement a nommé Maître Robert MEYNET 39 Avenue du Parmelan 74000 Annecy en qualité d'Administrateur judiciaire. Les créances sont à déposées entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL Luc GOMIS 15 Avenue des Allobroges Le Médicis 74200 Thonon les Bains , dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au Bodacc.

AL891212150

CHANGEMENT DE NOM

M. MAVOKA MWANDA (JORDY) né le 23 mai 1993 à Troyes (Aube) demeurant 9 rue François Bernier à Pont Sur Yonne (Yonne) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : **MAMBU**

AL891212126

Mme N'ZAPAHOYORO-YARABOU (Viviane) demeurant 1 rue Cot à Auxerre (Yonne) agissant au nom de son enfant mineur **OLOFIO** (Trésor) né le 27 janvier 2002 à Villepinte (Seine Saint Denis) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de ce mineur celui de : **N'ZAPAHOYORO-YARABOU.**

AL891212157

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire à Villeneuve sur Yonne (Yonne) 8 Quai du Commerce, le 12 mars 2014, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de **la communauté univer-**

selle avec clause d'attribution intégrale de communauté au conjoint survivant par :
Monsieur André Jean **Lassus**, retraité, et Madame Jacqueline Germaine **Guinot**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Sens (89100) 14 rue de Mocquesouris.
Nés savoir :
Monsieur à Tarnos (40220) le 11 avril 1934,
Madame à Sens (89100) le 20 janvier 1942.
Mariés à la mairie de Sens (89100) le 14 décembre 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL891212144

AVIS DE CONSTITUTION

Immatriculation
Par acte sous seing privé en date du 7 mars 2014, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :**Dénomination sociale :** A.V.P
Objet social : Agent commercial, intermédiaire du commerce, achat et revente de tous produits de toutes marchandises dans tous domaines, prestations diverses avec ou sans matériels.
Siège social : 2 route de Rougelot, Villegardin, Montacher Villegardin (89150)
Capital : 1.000 Euros
Président : Monsieur François Dromigny demeurant à Montacher Villegardin (89150) 2 route de Rougelot.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis.

AL891212127

Avis est donné de la constitution de la Société:
Forme : SARL
Dénomination : MOC
Capital : 10 000 euros
Siège : 4 rue Etienne Mimard, 89100 Sens
Objet : l'exploitation de tous salons de coiffure, l'achat et la vente de produits capillaires
Durée : 99 années
Gérance : Madame Sorya Mokhtari, 24, les Bordes, 89150 Jouy
Immatriculation : RCS de Sens

AL891212130

Aux termes d'un acte SSP en date du 11 mars 2014 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
STRULIK FRANCE
Siège social : 41 rue du Paradis 89100 Joigny
Forme : SASU
Capital : 50 0000 euros
Objet social : - la fabrication, la transformation, le négoce, l'importation, l'exportation de tous matériels ayant un rapport directement ou indirectement avec la climatisation, la ventilation et la sécurité dans le domaine du bâtiment et tout autre domaine industriel ou domestique
Président : QUINOA DEVELOPPEMENT, au capital de 900 000 €, immatriculée au RCS de Melun sous le numéro 514 578 954, domiciliée 31 rue de la Justice 77000 Vaux le Penil représentée par M. Daniel Poulayon élu pour une durée indéterminée
Commissaires aux comptes :
- Suppléant : Monsieur GROUPE FICOREC demeurant :
327 Boulevard Michelet 13009 Marseille
Admission aux Assemblées :
Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote :
Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL891212132

SCI DU ROLLIN

Aux termes d'un acte sous seing privés en date du 5 mars 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination sociale : DU ROLLIN
Siège social : 8, rue Colette 89100 Soucy
Objet social : La société a pour objet : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, terrains, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition,
échange, apport ou autrement.
Et plus généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 2 000 euros,
Gérance : Madame Madeline Catherine, 49, route d'Orléans 45380 Chaingy.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ASQUINS,terre à planter
25 a 86 ca - Champ more: WA-6-10
CHARBUY - bois
1 ha 57 a 55 ca - Le montaigu: AH-85-86 - Le montallery: AH-110-111-112-123-141-220-221 - Les brosses: AI-3-108 - Les vernes de lavaut: AH-912-922-925-932-1031-1032
DOMECY-SUR-CURE - bois
68 a 00 ca - Les eauxbues: H-309
FOISSY-LES-VEZELAY, terre et lande
88 a 50 ca - Vignes de la vaux: B-1439 - Brosse dart: B-2251 - Caume au maire: B-1485-1493-1496 - Caume noire: B-888 - Grandes vignes: B-1861-1866 - Les matrats: B-1287 - Sous roche: B-1163-1164 - Triboulle lievre: B-2296
PAILLY, terre et bois
97 a 75 ca - Sorlon: YC-49-50-51
PIERRE-PERTHUIS - bois
8 a 40 ca - Sur la presle: A-322
COULANGES-LA-VINEUSE, lande, verger et terre A.O.C.
1 ha 83 a 13 ca - Le haut du grois: ZM-330-332-336 - Montifaude: ZM-463(A)-463(B)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 7 avril 2014 2014 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer, CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL891212156

Pour avis, le représentant légal

AL891212133

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 12/03/2014, il a été constitué une société:
Forme : SARL
Objet : Conseil en communication et marketing en imprimerie.
Dénomination : Laurent OLLIVON Services.
Durée : 99 ans
Siège social : 32 Bis, rue Aristide Bruant 89100 Subligny
Capital : 1 000 € constitué d'apports numéraires ; il est divisé en 1000 actions de 1 euro chacun, entièrement souscrites et libérées
Président : Laurent Ollivon, demeurant 32 Bis, rue Aristide Bruant 89100 Subligny
La présente société sera immatriculée au R.C.S de Sens.

AL891212138

Aux termes d'un acte SSP en date du 05 mars 2014 il a été constitué une société
Dénomination sociale : QUAI DE LA MINOTERIE
Siège social : 19 rue Gaston Perrot, 89100 Sens
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 6 000 €
Objet social : Exploitation et gestion d'immeubles bâtis
Gérant : Madame Arlette Auge, 11 rue de l'église, 77130 Varennes/Seine
Cession libre entre associés et leurs descendants majeurs. Cession soumise à agrément dans tous les autres cas.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL891212142

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 12/03/2014, il a été constitué une société:
Forme: SARL
Objet: Conseil en communication et marketing en imprimerie.
Dénomination : Laurent Ollivon Services.
Durée: 99 ans
Siège Social: 32 Bis, rue Aristide Bruant 89100 Subligny
Capital : 1000 € constitué d'apports numéraires ; il est divisé en 1000 actions de 1 euro chacun, entièrement souscrites et libérées
Gérant : Laurent Ollivon, demeurant 32 Bis, rue Aristide Bruant 89100 Subligny
La présente société sera immatriculée au R.C.S de Sens.

AL891212145

SCI LA CITE DES ANGES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 mars 2014 enregistré à Auxerre le
17/03/2014 bordereau no 2014/ 285 case no 2, il a été constitué une société civile immobilière au capital de 800 euro dont le siège social est situé à « les Vernes » 89240 Pourrain, 31 rue de Puisaye.
L'objet social de la société est l'acquisition, revente, gestion et administration de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.
. La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d' Auxerre.
Monsieur Dominique Rutil né le 29/01/1972 à Grand-Bourg (97112 Guadeloupe) demeurant 33bis rue de la petite Vallée à Lindry (89240) est désigné en qualité de gérant ayant seul pouvoir à l'effet d'engagement général de la société à l'égard des tiers
Pour insertion, le gérant

AL891212152

DISSOLUTION LIQUIDATION

Le 28.2.2014, les associés de la SARL TECHNITRACE EUROPE, capital 10.000 €, siège social Toucy (89) ZI av. Gl de Gaulle, 794 113 456 RCS Auxerre, ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. M. Didier Fontange demeurant à Auxerre (89) 4, av. Curie, a été nommé liquidateur de la société dissoute ; les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci lui ont été conférés. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à Toucy (89) ZI av. Gl de Gaulle.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce d'Auxerre. Cette dissolution met fin aux fonctions du gérant.

AL891212071

Le 28.2.2014, les associés de la SARL TECHNITRACE EUROPE, capital 10.000 €, siège social Toucy (89) ZI av. Gl de Gaulle, 794 113 456 RCS Auxerre, ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 28.2.2014, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et ont constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS d'Auxerre.

AL891212072

DPI SERVICES

SARL à capital variable
au capital de 1000 €
Siège social :
6 bd des Garibaldi, 89100 Sens
495 165 102 RCS de Sens

L'AGO du 08/03/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 08/03/2014.
Radiation au RCS de Sens

AL891212122

L'AGO du 25/02/14 de la SAS en liquidation ANTENNE PYLONE SECURITE, au capital de 7 000 €, dont le siège social et de liquidation est à Villemanoche (89140), 3 rue de la Métairie, 531 405 173 RCS Sens, a approuvé les comptes de liquidation au 31/12/13, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/12/13.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du T.C de Sens.
Mention sera faite au RCS de Sens.

AL891212124

NON DISSOLUTION

EPARCO INSTALLATION

Société par actions simplifiée
au capital de 136.614,50 euros
Siège social : 89710 Senan
RCS Sens B 542 017 017

Par assemblée générale extraordinaire en date du 21 février 2014, il a été décidé :
- Qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L 225-48 du Code de commerce ;
- De réduire le capital social de 221.250 € pour le ramener à 0 € par voie de réduction du nombre d'actions à hauteur de 15.000 actions, afin d'amortir les pertes ;
- D'augmenter le capital social de 0 € à 136.614,50 € par création de 9.262 actions nouvelles de 14,75 euros de valeur nominale par voie de compensation avec une créance du même montant.
L'assemblée générale a constaté la réalisation définitive de la réduction de capital et de l'augmentation de capital et les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Les inscriptions modificatives seront portées au RCS de Sens.
Pour avis
Le Président

AL891212121

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
7 Rue du Perré - 77950 Rubelles

CREATION VERTE SERVICE

SARL au capital de 3000 €
Siège social
15 rue Gustave Eiffel
89340 Villeneuve la Guyard
503866758 RCS Sens

Le 02/03/2014 l'associée unique, en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution de la Société.

AL891212141

TRANSFERT DE SIÈGE

TRANSPORTS JULIEN

SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social : 10, rue des Clérimois
ZI des Vauguilettes
89100 Sens
392 116 117 RCS Sens

L'AGE du 04/02/14 a décidé de transférer le siège social à Nailly (89100), 3 rue de Bois le Roi, à compter du 04/02/14. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

AL891212125

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE FONTAINE DES CLAQUES D'OR

Société Civile
au capital de 317093,00 Euros
Milly, 4, rue de Champlain,
89800 Chablis
413870544 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 février 2014 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 65, Boulevard Saint Marcel, 75013 Paris à compter du 23 février 2014.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL891212129

CLIMA-TECH

SARL au capital de 4 000 €
Siège social :
4 rue des Marnaudes
93250 Villemomble
511 396 350 RCS de Bobigny

L'AGE du 30/01/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 26 quai de la Fausse Rivière, 89100 Sens, à compter du 30/01/2014
Gérant : M. Jestin René, demeurant 5 rue de la place, 89100 Saint-Martin-du-Tertre
Radiation au RCS de Bobigny et réimmatriculation au RCS de Sens

AL891212134

JEBONO

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 44 Route d'Hericy
77870 Vulaines sur Seine
539 979 062 RCS Melun

Aux termes d'une décision en date du 2 janvier 2014, l'Associée unique a décidé de transférer le siège social de Vulaines sur Seine (77870), 44 route d'Hericy, à Saint Denis Les Sens (89100) 5-7-9 et 11 rue des wagons, à compter du même jour. L'Associée unique a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts dont la rédaction est la suivante :
« Le siège social est fixé à Saint Denis les Sens (89100) 5-7-9 et 11 rue des wagons.
- Président : SARL ALJUCKE dont le siège social est situé à Vulaines sur Seine (77870), 44 route d'Héricy, 537 897 621 RCS Melun.
La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL891212146

JERAM

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 44 Route d'Hericy
77870 Vulaines sur Seine
539 979 062 RCS Melun

Aux termes d'une décision en date du 2 janvier 2014, l'Associée unique a décidé de transférer le siège social de Vulaines sur Seine (77870), 44 route d'Hericy, à Saint Denis Les Sens (89100) 5-7-9 et 11 rue des wagons, à compter du même jour. L'Associée unique a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts dont la rédaction est la suivante :
« Le siège social est fixé à Saint Denis les Sens (89100) 5-7-9 et 11 rue des wagons.
- Président : SARL ALJUCKE dont le siège social est situé à Vulaines sur Seine (77870), 44 route d'Héricy, 537 897 621 RCS Melun.
La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL891212147

JIMIM

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 44 Route d'Hericy
77870 Vulaines sur Seine
539 979 062 RCS Melun

Aux termes d'une décision en date du 2 janvier 2014, l'Associée unique a décidé de transférer le siège social de Vulaines sur Seine (77870), 44 route d'Hericy, à Saint Denis Les Sens (89100) 5-7-9 et 11 rue des wagons, à compter du même jour. L'Associée unique a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts dont la rédaction est la suivante :
« Le siège social est fixé à Saint Denis les Sens (89100) 5-7-9 et 11 rue des wagons.
- Président : SARL ALJUCKE dont le siège social est situé à Vulaines sur Seine (77870), 44 route d'Héricy, 537 897 621 RCS Melun.
La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL891212148

GROUPEMENT FORESTIER DU GENETOY

Groupement Forestier
au capital de 205.800 €
Siège social : 5 rue Marcellin Berthelot
89000 Auxerre
950 378 877 RCS Auxerre

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 décembre 2013, il a été décidé de transférer le siège social au 49 rue Fontaine Bourgoin 45210 Ferrières en Gâtinais
Mention de radiation sera faite au RCS d'Auxerre

AL891212154

NOMINATION

ARBOR CONCEPT SERVICES

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 2, rue de la Coutaule
89270 Mailly La Ville
519 626 774 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision extraordinaire en date du 15 février 2014, l'associé unique a décidé de nommer monsieur Gilles Siclier aux fonctions de cogérant de la Société pour une durée illimitée et ce à compter du 15 février 2014.
Le dépôt légal sera effectué au RCS d'Auxerre.

AL891212149

AVIS

BDE

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €
Siège social: 47 avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
RCS Auxerre 753 193 754

Aux termes d'une décision en date du 28 juin 2013, l'associé unique de la société sus-visée a décidé, en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, de poursuivre l'activité de la société nonobstant des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social.
Avis en sera donné au RCS d'Auxerre
Pour avis
Le gérant

AL891211929

DIVERS

GAEC DU MONTCEAU

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
reconnu le 23 avril 1984
par le Comité départemental d'agrément de l'Yonne
Société civile
au capital de 369 900,00 euros
Siège social : le Montceau
89420 Savigny en Terre Plaine
329 869 861 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 24 février 2014 a décidé de proroger la durée du groupement de 50 ans, reportant ainsi son terme au 30 mai 2064.
Pour avis, la gérance.

AL891212096

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL PIZZERIA DE SAINT VAL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000,00 €
Siège Social : 31 Rue de la république
89150 Saint Valérien
RCS : 520 811 597 Sens

Aux termes d'une délibération en date du 5

mars 2014, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Anais Duval de démissionner de ses fonctions de co-gérante à compter du 5 mars 2014.
Pour avis
La Gérance

AL891212092

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre cedex

CATRA

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Hameau de Merry,
Cidex 612 à
89230 Montigny La Resle
RCS Auxerre 393 705 868

Aux termes d'une délibération en date du 11 mars 2014, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Gérard LE PEN de démissionner de ses fonctions de gérant à effet au 31 mars 2014 et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Franck Le Pen Dias, demeurant 6 rue des Champs Coulon 89230 Villeneuve Saint Salves, pour une
durée illimitée à compter du 1er avril 2014.
Pour avis
La Gérance

AL891212128

SCI SAINT PIERRE

SCI à capital variable
siège :2 place Saint Pierre
89000 Auxerre
RCS:50308722300015

L'assemblée du 12 mars 2014 à entériné la démission de M.Chicot Claude de ses fonctions de gérant et la nomination de Madame Marchina Marie demeurant 12 rue Guénégaud 75006 Paris en qualité de gérant.

AL891212135

SCI DES MONTHARLANTS

SCI au capital de 152,45 euros,
9 rue des Montharlants
89260 Fleurigny 342 526 803 RCS Sens

L'AGO du 16/06/2012 a nommé co-gérants M. Jean De Rekeneire, 8 coteau de la Tabourette 38780 Estrablin et Mme Michèle Fouet, 34 bis rue de Rivière 91720 Maisse, à compter du 16/06/2012. Mention au RCS de Sens.

AL891212151

LES TREMBLATS II

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 243.920 euros
Siège social à Annay sur Serein (89310)
Registre du Commerce et des Sociétés
d'Auxerre
numéro 443.691.142.

L'assemblée générale extraordinaire du 24/02/2014 a pris acte de la démission de ses fonctions de Cogérant de Monsieur Emile Nicot, qui n'a pas été remplacé.

AL891212155



Santé

Le «jeu» du foulard envahit les cours d'école

Par simple curiosité, les enfants expérimentent parfois des pratiques dangereuses. Avec des conséquences potentiellement graves. Comment prévenir les accidents ?

La réunion se passe un soir d'hiver dans les locaux de l'Udaf 27 à Evreux. La même conférence s'est déroulée dans le Bas-Rhin et la prochaine sera en Ille-et-Vilaine. Une petite vingtaine de personnes a fait le déplacement pour écouter Françoise Cochet, présidente de l'Apeas (association de parents d'enfants accidentés par strangulation). Le sujet, *«les jeux dangereux»*, est austère et encore mal connu même s'il est régulièrement évoqué dans la presse.

Et pourtant, le constat dressé par Françoise Cochet montre que ces pratiques sont courantes et que la prévention est essentielle !

En 2000, Françoise Cochet a perdu son fils de 14 ans alors qu'il pratiquait un «jeu» de strangulation. De ce drame, est né l'association qu'elle préside aujourd'hui. Elle sillonne ainsi régulièrement la France pour animer des réunions, échanger avec des enfants, des enseignants, des parents autour de la prévention des accidents.

Des enfants épanouis, curieux

D'une voix claire et posée, Françoise Cochet commence par dissiper quelques idées reçues sur le sujet. *«Non, ces pratiques ne concernent pas uniquement des enfants en difficulté avec un penchant morbide. Au contraire, les enfants qui essaient de tels « jeux», car pour eux ce sont de simples jeux, sont épanouis, curieux, intelligents, appartiennent à toutes les catégories socio-culturelles. Seulement, le problème, c'est qu'ils n'ont aucune conscience du danger qu'ils courent»*.

Françoise Cochet explique ensuite le principe des *«jeux»* d'étouffement : *«Il existe un nombre incalculable d'appellations : le jeu du foulard, le jeu de la tomate, le rêve indien… Parfois les enfants ne leur donnent pas de nom. Dans la majorité des cas, ces «jeux» se font en groupe dans la cour de l'école et se propagent par le bouche-à-oreille. Il arrive que les enfants découvrent et expérimentent seuls de telles pratiques, avec un risque accru d'accidents»*. Le principe est simple, il s'agit de bloquer sa respiration et d'appuyer sur les carotides (voire l'abdomen) après une hyperventilation.

L'enfant tombe en syncope et expérimente toutes sortes de sensations: de la plus désagréable (le noir total) à la plus agréable : hallucinations visuelles et auditives, sensation de décontraction extrême. Des d'objets sont parois utilisés (ceinture, serviette). L'accident est imprévisible et parfois dramatique. Souvent, les parents n'ont rien vu, rien deviné.


J. C. Gutner

***«Ces «jeux» dangereux se font en groupe dans la cour de l'école, dès le primaire, et se propagent par le bouche-à-oreille»*, explique Françoise Cochet.**

A cette description, une personne dans l'assistance fait le rapprochement avec des expériences faites lorsqu'elle était enfant. Une autre explique que sa fille de 7 ans lui a confié qu'elle s'amuse à couper longuement sa respiration à la cantine…

Des réactions qui corroborent les observations de l'association : *«Dans les classes où nous intervenons (après un accident ou en prévention), il y a presque toujours des enfants qui connaissent ces «jeux», soit pour en avoir parlé avec des camarades, soit pour avoir essayé, soit pour l'avoir vu faire par d'autres»*.

A l'heure de visionner des témoignages, Françoise Cochet s'éclipse discrètement. Elle confie avoir trop vu ces témoignages au cours des réunions qu'elle anime. Les parents qui s'expriment à l'écran sont poignants. Les personnes venues assister à la réunion prennent alors pleinement conscience que tous peuvent être confrontés à ce phénomène.

Une prévention simple

«Au travers d'une enquête Ipsos, nous avons interrogé des enfants qui connaissent ces «jeux» mais qui ne veulent pas les essayer. Ils expliquent qu'ils trouvent cela dangereux», complète Françoise Cochet.
La prévention des accidents apparait donc très simple et à portée des parents. Il faut expliquer aux enfants le fonctionnement du corps, sa fragilité, le rôle essentiel de la respiration. *«C'est quelque chose que l'on peut faire, même pour des petits en maternelle. Pour ceux qui ont peur de donner de mauvaises «idées», je tiens à préciser qu'il n'est absolument pas besoin de parler directement des «jeux» dangereux pour être efficace»*, conclut avec optimisme Françoise Cochet. Dans l'assistance, nul doute, le message est passé…

LÆTITIA BREMONT, L'EURE AGRICOLE

La MSA Bourgogne partenaire de Mars Bleu

Le dépistage du cancer colorectal

Le dépistage est le meilleur moyen de lutter contre le cancer colorectal. Entre 50 et 74 ans, vous êtes invité à réaliser, tous les 2 ans, un test de dépistage pris en charge à 100%. Dépisté à temps, un cancer colorectal peut être guéri. Parlez-en avec votre médecin.

Qu'est ce qu'un cancer colorectal ?

Le cancer colorectal est une tumeur maligne de la muqueuse du côlon ou du rectum. Le plus souvent, il se développe lentement à partir de lésions, appelées polypes.

Comment se déroule le dépistage du cancer colorectal ?

Un test à faire chez vous

En grossissant, certains polypes se mettent à saigner. Le test de dépistage consiste à repérer, dans les selles, des traces de sang qui ne seraient pas visibles à l'œil nu.

Entre 50 et 74 ans, vous êtes invité par courrier, tous les 2 ans, à venir retirer un test de dépistage chez votre médecin traitant. En pratique, il s'agit de prélever un peu de vos selles et de les envoyer au centre d'analyse dans l'enveloppe pré-affranchie fournie dans le kit de dépistage.

Les résultats sont transmis par courrier à votre domicile. Un double est envoyé à votre médecin traitant.

En cas de test négatif (97 à 98% des cas)

Un test négatif signifie qu'aucun saignement n'a été détecté. Vous êtes invité à renouveler ce dépistage deux ans plus tard. Vous êtes également sensibilisé aux signes d'alerte qui doivent vous conduire à consulter votre médecin sans attendre ce délai de deux ans.

En cas de test positif (2 à 3% des cas)

Cela ne signifie pas que vous avez un cancer, mais que du sang a été décelé dans vos selles. Pour en identifier l'origine, votre médecin vous prescrira une coloscopie réalisée par un gastroentérologue. Cet examen permet de visualiser l'intérieur de l'intestin et de déceler la présence éventuelle de polypes pour les retirer avant qu'ils n'évoluent en cancer.

Pourquoi participer au dépistage ?

Le cancer colorectal est la deuxième cause de décès par cancer en France. Rare avant 50 ans, sa fréquence augmente ensuite rapidement. C'est pourquoi, tous les 2 ans, un dépistage est proposé aux personnes âgées de 50 à 74 ans.
Le dépistage peut permettre d'identifier la maladie à un stade très précoce de son développement, voire de détecter des polypes avant qu'ils n'évoluent vers un cancer.

Dépisté à temps, dans 9 cas sur 10, un cancer colorectal peut être guéri.

Dès 50 ans, parlez du test de dépistage avec votre médecin traitant.

▶ Sudoku

	5	6			8			
7					9		2	
				3	7		9	
		2						3
1								8
3						9		
	6		9	7				
	8		5					2
			8			4	1	

Résultat du précédent numéro

7	3	1	9	4	5	8	6	2
5	9	4	8	2	6	1	3	7
6	8	2	7	1	3	5	4	9
2	7	3	6	5	4	9	1	8
4	5	9	1	8	2	6	7	3
8	1	6	3	7	9	4	2	5
1	4	7	5	3	8	2	9	6
3	6	5	2	9	1	7	8	4
9	2	8	4	6	7	3	5	1

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU Votre abonnement 2014

1 > Version **Papier**
2 > Version **Numérique**
3 > Version **Papier + Numérique**

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

Prénom ____ Nom ____
Raison sociale ____
Adresse ____
Lieu-dit ____ CP ____ Ville ____
Tel. ____ Fax ____
Mobile ____ Signature
Email:

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits & légumes
☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre
☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

☐ Je demande une facture

☐ Je m'abonne à la version PAPIER
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix* ☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

☐ Je m'abonne à la version NUMERIQUE
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix* ☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

☐ Je m'abonne à la version PAPIER + NUMERIQUE
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix* ☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 22 mars 2014 au 28 mars 2014

Samedi 22

TF1
20.50 The Voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Florent Pagny, Jenifer, Mika et Garou.

France 2
20.45 Serge Lama, le grand show. Divertissement présenté par Michel Drucker, avec Patrick Bruel, Charles Aznavour, Laurent Gerra, Tal, Christophe Mae, Patrick Fiori, Emmanuel Moire, Benabar, Pascal Obispo, Maurane, M.-P. Belle, Sofia Essaïdi, etc.
23.05 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Deux petites filles en bleu. Téléfilm avec Christine Citti, Marie Guillard, Yann Sundberg, Stéphane Guérin Tillié, Lizzie Brocheré ⑩.
22.40 Le grand Georges. Téléfilm avec Xavier Gallais, Marie Denarnaud, Vincent Wintherhalter, T. Chabrol.
00.20 Appassionata «Les Troyens». Opéra de Hector Berlioz.

Arte
20.50 L'aventure humaine : «Les jardins suspendus de Babylone», «B... comme Babylone !». Documentaires.
22.40 San Francisco «La bande-son d'une ville». Documentaire.
23.40 Tracks. Magazine.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin ⑩.

Canal +
20.55 11.6. Comédie dramatique (2012) de Philippe Godeau, avec François Cluzet, Bouli Lanners, Corinne Masiero, Juana Acosta (1h38).

Dimanche 23

TF1
19.00 Élections municipales. Soirée électorale présentée par Claire Chazal et Gilles Bouleau.
21.10 Esprits criminels. Série ⑫.

France 2
18.50 Édition spéciale, le premier tour «Élections municipales 2014». Soirée électorale présentée par Marie Drucker, Laurent Delahousse, David Pujadas et Nathalie Saint-Cricq.
21.20 Papy fait de la résistance. Comédie (1983) de Jean-Marie Poiré, avec Christian Clavier, Michel Galabru, Jacqueline Maillan (1h40).
23.10 Faites entrer l'accusé «Adeline Piet, la disparue de Cancale» ⑩.

France 3
19.00 Elections municipales 2014. Soirée électorale présentée par Carole Gaessler et Francis Letellier.
00.00 Smoking ★★★. Comédie (1993) de Alain Resnais, avec Sabine Azéma, Pierre Arditi (2h19). (voir Sélection)

Arte
20.45 Neverland. Comédie dramatique en VO (2005) de M. Forster, avec Johnny Depp, Kate Winslet (1h46).
22.20 Messner «Profession : Alpiniste». Documentaire.

M6
20.50 Safari. Comédie (2008) de O. Baroux, avec Kad Merad (1h38).
22.55 Enquête exclusive «Chauffards, voleurs et trafiquants : Autoroutes à haut risque». Magazine.

Canal +
21.00 Football «Monaco/Lille».

Lundi 24

TF1
20.55 Camping Paradis «Les douze travaux du camping». Téléfilm avec Laurent Ournac, Patrick Raynal.
22.45 New York, unité spéciale ⑫.
01.10 Au Field de la nuit, avec Axel Kahn, Antoine Laurain, Bénédicte Martin, Michel Vuillermoz, Claude Lelouch et Irène Jacob.

France 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre. Série avec Angie Harmon, Sasha Alexander (2h) ⑩.
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.25 Toni. Drame en NB (1934) de Jean Renoir, avec Charles Blavette, Celia Montalvan (1h21).

France 3
20.45 Le cerveau d'Hugo ★★★. Documentaire-fiction avec Thomas Coumans, Arly Jover. Commentaire dit par S. Marceau (1h40). (voir Sélection)
23.30 La case de l'oncle Doc «La cicatrice : Une famille dans la Grande Guerre». Documentaire.

Arte
20.50 La vérité. Drame en NB (1960) de Henri-Georges Clouzot, avec Brigitte Bardot, Sami Frey (2h04).
22.55 Raging Bull. Biographie en VO et NB (1980) de Martin Scorsese, avec Robert De Niro (2h09).

M6
20.50 Top chef. Divertissement avec François Berléand et Alexia Stresi.
23.50 Norbert et Jean «Le défi».

Canal +
20.55 Hostages (3 et 4/10). Série ⑩.

Mardi 25

TF1
20.50 Person of Interest. Série avec Taraji Henson, Kevin Chapman ⑩.
23.30 24 heures aux urgences «Les anges gardiens». Magazine ⑩.

France 2
20.45 Apocalypse «La Première Guerre mondiale (3 et 4/5)». Commentaire dit par Mathieu Kassovitz (1h44) ⑩.
22.35 Infrarouge : «L'embuscade ⑩», «Juin 1940, le piège du Massilia».

France 3
20.45 Valentine & Cie. Téléfilm avec Corinne Touzet, François-Eric Gendron, Guillaume Cramoisan.
23.20 Les carnets de Julie «Le massif du Sancy, en Auvergne». Magazine présenté par Julie Andrieu.

Arte
Le marché de la faim
20.50 Nourrir à tous prix.
22.10 L'aide au développement «Un cadeau empoisonné ?».
23.40 La faim. Documentaire.

M6
20.50 Slumdog Millionaire ★★★. Comédie dramatique (2007) de Danny Boyle, avec Dev Patel, Anil Kapoor, Irrfan Khan (1h56) ⑩. (voir Sélection)
23.00 Maharadjah, enfants des rues et pierres précieuses «Les mystères de Jaipur». Documentaire.

Canal +
20.55 Lincoln ★★★. Drame (2012) de Steven Spielberg, avec Daniel Day-Lewis, Sally Field, David Strathairn, Joseph Gordon-Levitt, Tommy Lee Jones (2h25) ⑩. (voir Sélection)

Mercredi 26

TF1
20.55 Les experts : «La divine comédie», «La porte des enfers», «Faux jetons», «Bêtes de scène». Série avec Ted Danson, George Eads ⑫.

France 2
20.45 Marjorie «Le droit au bonheur» ★★. Téléfilm avec Anne Charrier, Patrick Chesnais, Valérie Karsenti, François Vincentelli (1h23). (voir Sélection)
22.15 La parenthèse inattendue. Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec Tcheky Karyo, Marion Game, Baptiste Lecaplain.

France 3
20.45 Football «Coupe de France : Monaco/Lens (1/4 de finale)».
23.50 Les chansons d'abord. Magazine présenté par Natasha St-Pier.

Arte
20.50 Little Odessa. Drame (1994) de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Vanessa Redgrave (1h35).
22.25 Il était une fois «Little Odessa». Documentaire.
23.20 The Fountain. Drame en VO (2006) de Darren Aronofsky, avec Hugh Jackman, Rachel Weisz, Ellen Burstyn (1h33).

M6
20.50 D & Co, une semaine pour tout changer. Magazine présenté par Valérie Damidot.

Canal +
20.45 La cage dorée. Comédie (2013) de Ruben Alves, avec Rita Blanco, Joaquim de Almeida, Roland Giraud, Chantal Lauby (1h27)

Jeudi 27

TF1
20.50 Section de recherches : «Cyrano», «Balle à blanc». Série avec Xavier Deluc, Chrystelle Labaude.
23.55 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⑩.

France 2
20.45 Des paroles et des actes. Magazine présenté par David Pujadas.
23.15 Alcaline, le concert «Julien Doré».
00.40 Au clair de la Lune «Tugan Sokhiev».

France 3
20.45 Un secret ★★. Drame (2007) de Claude Miller, avec Cécile de France, Patrick Bruel, Ludivine Sagnier, Julie Depardieu, Mathieu Amalric (1h42) ⑩. (voir Sélection)
23.05 Spécial élections municipales 2014 «Débats en régions».

Arte
20.50 Sacrifice (1 et 2/3). Téléfilm en VO de Agnieszka Holland, avec Tatiana Pauhofová, Patrik Derjel, Jaroslava Pokorná, Petr Stach (2h46).
23.25 L'étrangère. Drame en VO (2009) de Feo Aladag, avec Sibel Kerilli, Settar Tanriogen (1h48).

M6
20.50 Qu'est-ce que je sais vraiment ? Divertissement présenté par Karine Lemarchand et Stéphane Plaza, avec Cristina Cordula, Kareen Guiock, Dominique Chapatte et Mac Lesggy.
23.20 On ne choisit pas ses voisins. Magazine.

Canal +
20.55 House of Cards (6 et 7/13) ⑩.

Vendredi 28

TF1
20.45 Les enfants de la télé. Divertissement présenté par Arthur, avec Franck Dubosc, Guillaume Gallienne, Stéphane Plaza, André Manoukian, Arnaud Ducret.
23.30 L'amour est aveugle ⑩.

France 2
20.50 Caïn «Caïn et Abel». Série avec Bruno Debrandt, Julie Delarme, Frédéric Pellegeay, Smadi Wolfman, Édouard Montoute (1h48) ⑩.
22.40 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

France 3
20.45 Faut pas rêver «Australie, les aventuriers du bush». Magazine présenté par Tania Young.
23.10 Enquêtes de régions.

Arte
20.50 Sacrifice (3/3). Téléfilm en VO de d'Agnieszka Holland, avec Tatiana Pauhofová, Patrik Derjel, Jaroslava Pokorná, Petr Stach (1h23).
22.10 La planète des fourmis «Anatomie d'une colonie».
23.00 Comment te dire adieu, mamie... Documentaire.
23.55 Court-circuit. Magazine.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Criminel un jour...», «Un homme de foi», «Étroite surveillance», «Good Morning Bagdad», «Le jugement dernier». Série avec Mark Harmon ⑩.

Canal +
20.55 Les gamins. Comédie (2012) de A. Marciano, avec Alain Chabat, Max Boublil, Sandrine Kiberlain (1h27).

SÉLECTION



DR

Lincoln - Tandis que la guerre de Sécession touche à sa fin, le président Abraham Lincoln envisage de modifier la constitution pour y inscrire l'abolition de l'esclavage. Mais la bataille s'annonce rude, car il ne dispose pas au Congrès de la majorité des deux tiers nécessaire pour voter un tel texte. Il demande à ses collaborateurs d'entamer des négociations avec certains des opposants à ce projet. Il a fallu des années à Steven Spielberg pour mener à bien son projet de consacrer un film à un de ses héros préférés, Lincoln. Dans cette œuvre magnifique, il lui rend un bel hommage, en montrant à la fois l'homme d'État, le visionnaire, le fin politique et l'homme privé. Daniel Day-Lewis campe avec conviction et réalisme cet homme qui se bat courageusement pour faire changer les mentalités, alors qu'il est dévasté, dans sa vie familiale, par la mort au front de son fils aîné. Et les scènes d'intimité avec sa famille sont là pour rappeler que le plus grand des hommes d'État est d'abord un être humain. La guerre est présente, mais plus par des plans d'ensemble et par la scène de la reddition que par des scènes de combats, comme pour rappeler toutes les souffrances qui auront été nécessaires pour obtenir que l'esclavage soit aboli. ***Mardi 25, sur Canal +, à 20h55.***

Smoking - Celia, épouse de Toby, un directeur d'école, se demande si elle va prendre une cigarette ou non. Ce très brillant exercice de style, dans lequel Alain Resnais s'amuse (et nous amuse) au jeu du «ou bien», est une adaptation de «Intimate Exchange», une série de huit pièces du Britannique Alan Ayckbourn, comportant chacune deux fins différentes. Cette extraordinaire variation sur l'infini des possibles est très originale, drôle et légère, et l'interprétation est magistrale. Cette première version est la plus gaie (la seconde sera diffusée dimanche prochain). ***Dimanche 23, sur France 3, à 00h00.***

Le cerveau d'Hugo - Hugo, 22 ans, est ce que l'on appelle un autiste Asperger. Ce remarquable documentaire reconstitue, avec des scènes jouées par des comédiens, sa vie depuis sa naissance. Ces scènes sont entrecoupées de témoignages d'autistes, Asperger ou non, ainsi que de leurs parents. Et l'on mesure ainsi le difficile combat de ces enfants pas comme les autres, en butte aux moqueries et aux vexations de leurs petits camarades, ainsi que celui des parents, souvent obligés de se battre contre les médecins, qui qualifiaient cette maladie de psychiatrique. Une mise au point salutaire ! ***Lundi 24, sur France 3, à 20h45.***

Slumdog Millionaire - Jamal Malik, 18 ans, est né dans un bidonville de Bombay, mais il a réussi à gravir toutes les étapes d'un célèbre jeu télévisé. Avec une grande maîtrise de son art, le cinéaste raconte l'histoire de ce garçon qui se bat pour survivre. Et c'est la force de cette foi en la vie et en l'amour qui fait tout l'intérêt de ce grand film. Danny Boyle ne cache rien de la grande misère de ces gosses condamnés à mendier pour survivre, mais il ne s'appesantit jamais sur elle, en montrant plutôt la rage et la joie de vivre de son jeune héros. Ce conte de fées moderne, à la Dickens, est populaire et optimiste. ***Mardi 25, sur M6, à 20h50.***

Marjorie «Le droit au bonheur» - Psychologue, Marjorie sauve d'un suicide un salarié. Devinant qu'il est perdu dans la vie, depuis la mort de son épouse, elle décide de lui servir de coach, pour l'aider à trouver l'amour. Pilote d'une nouvelle série (si le public est au rendez-vous), ce téléfilm met en scène une héroïne plus douée pour aider les autres que pour mettre de l'ordre dans sa vie. Anne Charrier campe avec finesse son personnage, bien aidée par l'excellent Patrick Chesnais. Mais cette œuvre n'est qu'à moitié réussie, tant il y a de lourdeurs et de facilités. C'est bien dommage, car il y a quelques moments très réussis. ***Mercredi 26, sur France 2, à 20h45.***

Un secret - Cette adaptation de qualité, aussi bien sur le plan narratif que formel, du livre de Philippe Grimbert est très réussie. Le cinéaste a su préserver la fluidité d'un récit gigogne multipliant les allées et venues entre passé et présent. Certains jugeront le film un peu froid, on préférera parler d'élégance et de délicatesse. Le thème de l'adultère est traité avec finesse. ***Jeudi 27, sur France 3, à 20h45.***

Ils et elles se réclament de Gandhi et poursuivent, 66 ans après sa mort, les actions que le Mahatma avaient initiées pour le développement et l'autosuffisance des communautés rurales.

Disciples ruraux de Gandhi

C'est à Ahmedabad, capitale de l'Etat du Gujarat à l'Ouest de la péninsule indienne, que le Mahatma Gandhi a fondé en 1915 son ashram (lieu de retraite spirituelle) où il séjourna jusqu'en 1930. Il y met en place l'idée maîtresse de sa philosophie qui allait rendre l'Inde indépendante : l'autosuffisance des villageois. Il fait ainsi de l'ashram un véritable village, cœur d'activités sociales et économiques, initiant le tissage du coton et toutes formes d'artisanat rural, l'agriculture, l'hygiène et l'éducation. À la mort de Gandhi en 1948, ses disciples reprennent l'Ashram et poursuivent ses activités, les modernisent, y apportent les technologies « vertes » et développent des points de vente pour l'artisanat produit par les communautés rurales. Aujourd'hui, plus d'un million de ruraux et paysans en bénéficient.

Symbole par excellence de l'héritage de Gandhi, le rouet pour filer le coton et la charka - métier à tisser tout aussi traditionnel pour la fabrique de textiles (khadi) - font vivre directement 320 000 femmes au Gujarat. Chaque année, l'ashram fabrique plus de 10 000 rouets (à 300 roupies pièce) et des charkas (3 000 roupies) que les villageois achètent en commun. Ganpati, 38 ans, du village de Lati témoigne : « *Depuis que j'ai acheté le rouet, je vends le coton filé à 80 Roupies les 500 mètres. Je l'ai amorti en moins d'une semaine et on n'a pas besoin d'électricité pour le faire fonctionner. C'est économe et très rentable ! Parfois je tisse des serviettes et des chemises que les points de vente de l'ashram m'achètent directement* ». Avec 10 000 roupies par mois, elle gagne autant qu'un professeur d'école.


PAULINE GARAUDE

L'ashram permet aux villageois et villageoises d'acheter des outils en commun : ici, une charka pour tisser le coton.

Dans l'esprit de Gandhi, rien ne se perd et tout se recycle. Les chutes de textile sont ainsi réutilisées pour la fabrication de papier (le coton est trempé et passe par plusieurs stades de transformation). Une autre activité 100 % artisanale de l'ashram, lancée par le Mahatma, qui emploie aujourd'hui 120 personnes à temps plein (pour la fabrication de papier et sa transformation en accessoires divers), à un salaire moyen de 8 000 roupies par mois.

Sandeep, 53 ans, travaille aussi dans l'une des unités de l'ashram : celle qui fabrique et emballe des savons à base de feuilles de Neem - un arbre aux vertus médicinales naturelles. Il travaille avec sa femme et gagne 30 Roupies pour emballer 200 savons. « *Nous en faisons 3 200 par jour, ce qui nous fait 480 Roupies. Maintenant, on songe à quitter le bidonville où nous vivons avec nos deux fils pour louer une petite maison* » est il heureux de dire.

Savons, textiles, accessoires en papier… toute cette production artisanale vendue dans les 1 200 points de vente de l'ashram partout dans le Gujarat permettent aux producteurs une rémunération directe sans intermédiaire. Chaque boutique fait en moyenne un chiffre d'affaires de 1 260 000 Roupies par an (13 000 euros) et quand il y a des bénéfices ils sont reversés aux producteurs.

DES « ENERGIES VERTES »

Gandhi, très soucieux de l'hygiène et de l'environnement, traversait les villages avec des crachoirs. Un souci de l'hygiène qui a prix une autre forme il y a dix ans et se développe à vive allure : la fabrication de toilettes à prix modiques. Comme l'explique Rajesh Patel, ingénieur et concepteur de ces toilettes : « *plus de 40 % des villageois n'en ont pas. J'en ai conçu plusieurs, avec un plan fortement incliné qui permet d'économiser 50 % d'eau. Tous sont équipés d'un système qui permet de recycler l'urine et les déchets en compost pour l'agriculture. Avec les aides du gouvernement, une toilette revient à 4 000 roupies. J'en vends 150 000 par an* ».

Ses équipes ont aussi mis au point des fours avec conduit de cheminée qui évitent les intoxications respiratoires et servent également de chauffage. Et aussi du bio gaz et des systèmes de cuisson solaire pour ne plus avoir recours à l'électricité - défaillante dans les campagnes et trop chère pour ces Indiens.

PAULINE GARAUDE

Réseau

L'ashram n'est pas le seul à aider les communautés rurales. Les disciples de Gandhi ont fondé au Gujarat tout un réseau caritatif, fort de plus de 400 écoles et 1 200 instituts textiles.

ECOLE GRATUITE POUR LES HARIJANS

Les Harijans, considérés comme impurs, restent la classe sociale la plus inférieure et toujours la plus discriminée de la société indienne. Quasi impossible pour ces familles, nombreuses dans les campagnes, de scolariser leurs enfants dans les écoles publiques. Et plus encore de leur payer une école privée. Initiée par Gandhi en 1932, l'école de l'ashram scolarise et loge aujourd'hui 600 enfants. Et plus de 10 000 dans le Gujarat grâce à ses 400 « petites sœurs ». Le programme, identique à celui de l'Education nationale indienne permet aux élèves d'intégrer ensuite l'enseignement supérieur grâce à un système de quotas et sur résultats.



DR

BUFFLE

Recherche génétique et production de lait


PAULINE GARAUDE

Le Centre Gaushala, sur les anciennes terres agricoles de Gandhi, apporte aux paysans une valeur ajoutée inestimable. Ce centre de recherche génétique vend des doses de semence de buffle, capables de procréer des vaches dont la lactation est deux fois supérieure à la moyenne. « *Nous avons 17 races de vaches existantes dont la robustesse et la lactation ont été fortement améliorées. Une dose coûte 15 Roupies alors qu'un buffle en coûterait 100 000* ». Gaushala, sous la direction de l'Interprofession Lait indienne a explosé ses ventes : 5 millions de doses vendues en 2009, 12 millions aujourd'hui, et un objectif de 20 millions dans 5 ans. « *Grâce à ces recherches, l'Inde avec 8 millions de bouches supplémentaires à nourrir chaque année, va pouvoir faire face à la demande en lait. Et pour les agriculteurs, c'est leur assurer l'autosuffisance et la vente d'un lait à un prix bien supérieur car la qualité nutritionnelle est bien meilleure* », explique Amrish Kumar, directeur de Gaushala.

P. G.